

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

◆◆◆◆◆
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

◆◆◆◆◆

4°
5090



**RÉSEAUX DE SOCIABILITE
ET INSERTION URBAINE
DANS L'AGGLOMERATION
DE DAKAR**

**THÈSE DE DOCTORAT DE 3^e CYCLE
DE SOCIOLOGIE**

**Présenté par
Abdou Salam FALL**

**Sous la Direction de
Abdoulaye-Bara DIOP
Professeur de Sociologie**



ANNÉE UNIVERSITAIRE 1990-1991

3	La transversalité des réseaux rend possible le passage des réseaux villageois aux réseaux urbains :	123
6	LES RESEAUX FAMILIAUX EN VILLE :	126
1	La solidarité familiale en ville :	127
2	Le réseau familial, un vécu culturel :	132
2-1	Découvrir ses ressources circonstanciellement : ...	134
2-2	La tontine pour la survie des liens familiaux : ...	136
3	La famille, lieu de compétition et de convergence d'intérêts :	137
4	Evitement des liens familiaux :	139
5	Distanciation vis-à-vis de la famille d'origine : .	141
7	QUAND LE VOISINAGE EN VILLE CONCURRENCE LA FAMILLE : RESEAUX DE VOISINAGE ET INSERTION URBAINE A DAKAR : ...	145
1	La relation de réseau est plus qu'une relation primaire :	146
2	L'associativité dans le voisinage comme mode de vie :	150
3	Le réseau de voisinage comme capital social :	159
8	LES RESEAUX RELIGIEUX CONFRERIEQUES A DAKAR :	167
1	L'appartenance au <i>daayira</i> , comme moyen d'insertion urbaine :	169
2	La multipolarité confrérique :	172
3	Les représentants des <i>xalif</i> en ville :	174
4	Les réseaux confrériques : quelles ressources pour quels besoins ? :	182
9	LES RESEAUX POLITIQUES A DAKAR ET PIKINE :	194
1	Fonctionnement des réseaux politiques :	195
2	Combinaison des différents registres sociaux au sein réseaux politiques :	199
3	Les réseaux et la construction de pouvoir :	201
4	Quelques spécificités des réseaux politiques :	205
10	LE ROLE DES RESEAUX DANS L'ACCES A L'EMPLOI ET AU LOGEMENT :	206
1	Le recours aux réseaux pour l'emploi :	207
1-1	Le contexte de l'emploi à Dakar/Pikine :	207
1-2	La présentation des modalités de recueil de l'information sur l'accès à l'emploi :	209
1-3	Les principaux résultats du recours aux réseaux pour le premier emploi :	211
2	Le recours aux réseaux pour l'accès au logement : .	229
2-1	Le contexte du logement à Dakar/Pikine :	230
2-2	La présentation des modalités de recueil de l'information sur l'accès au logement :	231
2-3	Les principaux résultats du recours aux réseaux pour l'accès au logement :	231

11	CONCLUSION : COMMENT S'ARTICULENT LES DIFFERENTS RESEAUX :	250
12	BIBLIOGRAPHIE :	258
13	ANNEXES :	272
1	Liste des tableaux :	272
2	Guide d'entretien semi-directif individuel :	278
3	Guide d'entretien semi-directif pour collectif :	280
4	Questionnaire ménage	
5	Questionnaire biographique	

1 PREFACE

L'étude de l'insertion urbaine des migrants en provenance des villages et des villes secondaires vers les capitales de l'Afrique sub-saharienne devient la face nouvelle des travaux sur les migrations. En effet, l'importance grandissante de l'urbanisation et de ses corollaires interpelle de plus en plus les analystes. Les modalités d'expression de la crise qui frappe les pays sahéliens en particulier, le Sénégal, contribuent avec vigueur à remettre en cause les modèles de développement jusqu'ici conçus et appliqués pour ces pays. En plus de susciter de nombreux problèmes économiques, le processus d'urbanisation constitue un laboratoire des mécanismes de déconstruction/reconstruction des dynamiques sociales. A ce titre, il est un excellent indicateur de l'évolution de notre société. De même, la crise révèle les spécificités locales et accélère l'urgence de cerner leur intelligibilité. L'intérêt naissant pour une lecture de la dialectique urbanisation/migration par les réseaux sociaux s'inscrit assurément dans cette perspective (Dupont et Dureau, 1988 ; Fall, 1987, 1988).

Le séminaire sur «l'insertion urbaine des migrants en milieu urbain» coorganisé en 1987 par le CRDI, l'ORSTOM et l'URD de l'Université du Bénin au Togo ouvre une phase importante pour les études portant sur l'insertion urbaine, thème fédérateur de nombreuses recherches sur les villes

africaines. Le plus intéressant est que les résultats de ce séminaire mettent en relief la problématique des réseaux sociaux qui apparaissent comme le lieu de toutes les inconnues.

Nous avons ainsi saisi l'opportunité de ce qu'on pourrait considérer comme un appel d'offre pour tenter de montrer la pertinence de l'analyse des réseaux au vécu des sereer à Dakar. Notre mémoire de diplôme d'études approfondies (D.E.A) en 1988 prolonge, avec le prisme de l'instrument d'analyse des réseaux sociaux, la description de la migration rurale-urbaine amorcée en 1987 afin d'intégrer la variable migration, pour une compréhension plus globale de l'évolution des systèmes agraires sereer au sein de l'équipe pluridisciplinaire ORSTOM/ISRA animée par A. Lericollais. C'est toujours à partir de Dakar que se menaient nos études (1987 et 1988), la population de référence étant alors située en milieu rural.

Les séminaires organisés sur l'urbain à l'IFAN par des chercheurs de cet institut, de l'Université de Dakar et de l'ORSTOM de 1987 à 1989 ont suscité davantage d'intérêt pour l'analyse des réseaux sociaux dans le cadre de l'insertion urbaine sans référence au milieu rural d'origine des migrants. L'équipe pluridisciplinaire qui s'est constituée à partir de ces séminaires traduit un nouvel élan pour la recherche urbaine au Sénégal et plus particulièrement sur l'insertion des migrants en ville. Notre vocation pour l'analyse des réseaux sociaux ne pouvait trouver un meilleur cadre de formation et d'expression.

Simultanément, une opportunité de formation à la recherche par la recherche s'offrait à nouveau pour nous au sein de l'équipe pluridisciplinaire IFAN/ORSTOM de 1989 à 1990 avec le statut de chercheur allocataire et à partir de 1991 par celui de chercheur associé à l'ORSTOM. Cette reconstitution sommaire de l'itinéraire ayant mené à notre thèse se doit de souligner l'influence positive de l'encadrement suivi dont nous avons bénéficié auprès de notre directeur de thèse, le professeur Diop, et du responsable de l'équipe, Ph. Antoine, directeur de recherche à l'ORSTOM, aussi bien au sein du collectif que nous constituons, en binômes, que lors des grandes conférences à travers différents pays et milieux scientifiques.

Rompre avec l'importation des méthodes classiques, interroger le réel social afin d'y identifier des unités sociales d'observation pertinentes et de forger des concepts adéquats pour la collecte et l'analyse des données de l'insertion urbaine des migrants, telle est la motivation de l'équipe IFAN/ORSTOM. Pour ce faire la migration est à la fois abordée au plan de la mobilité spatiale et de la mobilité sociale. Une approche interdisciplinaire de l'étude de la population semblait s'imposer. Quand les disciplines se complètent autour d'un même objet de recherche, la pluralité des approches et des méthodes mises à contribution devient un moyen pertinent d'élargissement du champ d'analyse du fait social étudié.

L'originalité de la démarche de notre équipe réside dans le recueil quantitatif de biographies de migrants et non migrants faisant l'objet d'un traitement statistique et favorisant l'émergence de recherches qualitatives plus approfondies. Notre travail procède d'un bilan critique des approches biographiques quantitativo-qualitatives mises en oeuvre par différents auteurs : mentionnons Ph. Haeringer (1972), E. Lebris (1982) et plus récemment l'équipe de l'INED (D. Courgeau, E. Lelièvre, 1989).

Si les premiers n'avaient pas trouvé l'articulation entre le quantitatif et le qualitatif dès l'élaboration des instruments d'observation et la phase de collecte des données pour mieux envisager l'étape d'analyse statistique des biographies, force est de reconnaître que le questionnaire démographique dit tri-biographique de l'équipe de Courgeau permet une bonne approche des données qualitatives. Nous nous sommes inspirés de ce travail réalisé dans le contexte de la France pour ensuite mettre au point un questionnaire spécifiquement adapté à l'étude des résidents d'une ville africaine. De plus, dès l'élaboration du questionnaire biographique quantitatif, nous avons envisagé compléter ces données par des études sociologiques et anthropologiques permettant de saisir de façon relativement satisfaisante le niveau englobant de la problématique de l'insertion urbaine des migrants à Dakar.

L'échantillon de base est composée de 2131 ménages regroupant 17919 personnes de tous âges et toutes catégories

socio-professionnelles. L'exploitation préalable du questionnaire ménage a permis de sélectionner l'échantillon de l'enquête biographique. Démographes et anthropologues ont collaboré au moment de la conception de l'outil quantitatif constitué par le questionnaire biographique. Au total 1557 biographies ont été recueillies dans l'agglomération dakaroise et soumises au traitement statistique. En s'appuyant sur cette enquête de base, des travaux de nature sociologique sont en cours sur différents thèmes : les réseaux sociaux, les caractéristiques propres à l'insertion des ouvriers dans le cadre du milieu de travail et du hors-travail, l'évolution du rôle et du statut des femmes en fonction de leurs parcours migratoires. A chaque fois, le chercheur concerné a sélectionné dans l'échantillon de l'enquête de base et selon ses critères fondés sur un choix raisonné les individus à soumettre à l'entretien approfondi en vue de la spécificité de leur étude.

Cette étude IFAN/ORSTOM tente de restituer une vision globale de l'insertion urbaine. Elle met en oeuvre une interdisciplinarité à toutes les étapes de la recherche. Questionnaires biographiques quantitatifs et entretiens approfondis-récits de vie permettent de réaliser un va-et-vient permanent entre le quantitatif et le qualitatif.

Le rappel de notre itinéraire et la présentation du contexte particulièrement favorable de l'étude montrent que nous sommes redevables à de nombreuses personnes et institutions. En premier, au professeur Abdoulaye-Bara DIOP

pour le privilège qu'il m'accorde en dirigeant successivement mes mémoires de maîtrise et de D.E.A ainsi que la présente thèse. En me faisant confiance de travailler avec lui en équipe depuis maintenant cinq ans, il m'a initié à la recherche. La référence à ses travaux sur la famille et la société qui font autorité m'a été précieuse.

L'appui de Philippe ANTOINE a été permanent. En suivant pas à pas ce travail, il n'a ménagé aucun effort au triple plan scientifique, matériel et humain pour mon encadrement. Son amitié a été la plus efficace des encouragements. Ses travaux sur l'urbain ont été pour moi une référence dans le long processus d'apprentissage. Son attention et son savoir-faire pour l'animation de la recherche pluridisciplinaire ont contribué à faire du travail de l'équipe IFAN/ORSTOM un stimulant.

Je suis redevable à mes collègues de l'équipe IFAN/ORSTOM: Philippe Bocquier, Youssouf Guissé et Jeanne Nanitélamio. Les échanges permanents que nous avons eus ont fait que je ne me suis jamais senti isolé. Je ne peux mesurer la part qui leur revient dans ce que ce texte a d'appréciable.

Durant ce travail, j'ai particulièrement apprécié l'assistance des agents de l'ORSTOM dont Marie Thérèse Ndiaye, El hadji Aziz Diop, Djibril Diop, Silèye Dia et Pape Ndiaye.

Francis Gendreau, Momar Coumba Diop, Mahamet Timéra et Danielle Laliberté ont contribué à améliorer ce texte.

Les travaux de recherches documentaires ont été facilités par Marie-Hélène Perrot du CEDID/ORSTOM à Paris et par Valérie Leblanc du centre de Dakar.

J'ai toujours reçu un bon accueil dans les familles à Dakar et Pikine durant les enquêtes. Je voudrais donc remercier tous ceux qui ont accepté de me raconter leur vie.

Toute ma gratitude est adressée à la direction générale de l'ORSTOM, aux responsables du département SUD et ceux du centre de Dakar pour le soutien financier et matériel dont j'ai bénéficié tout au cours de mes travaux. Mes remerciements vont aussi aux responsables du Ministère français de la recherche et de la technologie qui ont financé le programme de l'équipe IFAN/ORSTOM dans lequel s'inscrit cette thèse (décision n. 88L de 29 septembre 1988).

Pour la rédaction de cette thèse, j'ai bénéficié de bourses d'accueil successivement au Centre français sur la population et le développement (CEPED) à Paris et au Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD/INSAH-CILSS) à Bamako.

L'Union pour l'étude de la population africaine (U.E.P.A) dont je suis membre a financé ma participation à différentes conférences en Afrique.

2 INTRODUCTION

Notre étude des réseaux sociaux s'inscrit au sein d'une recherche plus globale menée dans l'agglomération dakaroise basée sur l'évolution des conditions et modalités de l'insertion urbaine dans un contexte de crise économique généralisée. En fonction de trois composantes de l'insertion en ville : l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage et son éventuel éclatement géographique, nous essayons de saisir les stratégies familiales d'insertion des migrants et non migrants dans l'économie et la vie urbaines à travers les réseaux sociaux. Le processus de l'insertion en ville est ainsi abordé en le resituant dans l'ensemble des cheminements migratoires, des itinéraires professionnels, de l'histoire familiale, en bref du vécu des individus considérés.

Dans ce cadre l'étude des réseaux sociaux vise les objectifs spécifiques suivants :

- Analyser la place des réseaux sociaux à la fois dans les processus migratoires et d'insertion des migrants à Dakar et Pikine.
- Déterminer l'espace de vie potentiel et/ou effectif du migrant à Dakar et Pikine.

- Comprendre la dynamique de passage des réseaux villageois aux réseaux relationnels d'insertion urbaine.

Nous cherchons donc à étudier comment Ego, placé dans un contexte dakarois de crise, tire profit de ses appartenances et de ses relations sociales pour faciliter son insertion urbaine.

Notre étude porte sur deux villes situées dans l'agglomération dakaroise, Dakar et sa banlieue Pikine. La capitale du Sénégal, Dakar, n'est pas à l'abri de la macrocéphalie caractéristique du modèle urbain africain. Selon le dernier recensement de la population de 1988, l'agglomération comptait 1 310 000 habitants. Elle accueille ainsi 19% de la population totale du pays et près de 50% de la population urbaine sénégalaise estimée à 39% de la population totale. L'accroissement de la population urbaine est rapide car il est annuellement de 3,80% entre 1976 et 1988, alors que pour la même période l'accroissement annuel de la population totale est de l'ordre de 2,7% .

L'essentiel des installations de l'économie moderne est implanté dans la capitale. Cependant ce pôle attractif est incapable d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les résidents ; plus de la moitié des actifs exercent donc dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 22% de la population active.

Le maintien de forts courants migratoires du milieu rural vers les villes et surtout vers la grande agglomération de Dakar compte parmi les problèmes cruciaux du Sénégal. Les déplacements obéissent à la fois à des motivations individuelles et collectives et sont intrinsèquement liés aux déséquilibres affectant les zones de départ. Les flux migratoires vers Dakar sont importants. Ces migrations constituent des réponses individuelles et/ou collectives permettant au ménage ou à la famille d'élargir son espace de vie et de modifier la structure de ses activités économiques en vue de s'assurer les moyens de sa reproduction. Cette permanence des flux migratoires vers les villes entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante.

Les travaux du séminaire de Lomé (Antoine et Coulibaly, 1989) démontrent la dimension dynamique de la notion d'insertion et rejette toute vision réductrice de l'insertion comme un processus linéaire aboutissant nécessairement à une intégration durable ou définitive en ville. En effet, le migrant considère rarement son installation en ville comme définitive, il perçoit plutôt son séjour urbain comme une étape transitoire, même si ce «transitoire» peut s'étendre sur une très longue période de sa vie.

Le problème de l'insertion en ville est replacé dans l'ensemble des cheminements migratoires individuels. En effet, les stratégies des migrants sont des stratégies globales et multipolaires qui dépassent souvent l'insertion dans une seule ville. En conséquence, pour comprendre l'insertion des

migrants en ville, on ne peut s'en tenir à l'observation d'un seul point de l'espace : il faut adopter un système d'observation multipolaire permettant de prendre en compte les différents pôles d'activité et de résidence des migrants. Dans une telle approche, le migrant est perçu comme un agent économique, dont l'installation dans une ville donnée résulte d'un choix raisonné, fondé sur le recours à des réseaux sociaux.

Le réseau social désigne un tissu complexe de rapports sociaux qui apparaissent sous la forme de circuits d'accueil et/ou d'insertion socio-professionnels, résidentiels, de solidarité humaine, de relations privilégiées. C'est pourquoi le réseau social peut être identifié à un relais social, mais un relais qui serait construit. Un réseau social est donc un faisceau construit de relations sociales. Il est le fait d'une dynamique propre à une ou des communautés de personnes.] Nous avons «rencontré» les réseaux sociaux dès que nous avons tenté de déceler à travers les relations de sociabilité l'expression concrète de rapports favoris entretenus par un individu avec une ou plusieurs autres personnes. (De telles relations interpersonnelles sont bien souvent la manifestation de rapports construits sur les franges des institutions sociales ou en leur sein et révèlent des spécificités relationnelles dont la nature est à rechercher au travers des stratégies des acteurs sociaux impliqués.)

Les réseaux sociaux sont rarement visibles. Le passage des relations primaires à des rapports privilégiés et à des relations de réseaux, celui de la sociabilité à la relation d'intérêt, sont facilités par la subtilité des réseaux à se forger une raison sociale fondatrice. Cette dernière est, à y voir de près, un prétexte mobilisateur. Mais la pertinence des réseaux réside dans leurs rôles pour satisfaire des besoins et dans les stratégies mises en oeuvre par les acteurs sociaux au sein, à l'interface, ainsi qu'à l'extérieur des formations sociales auxquelles ils se réfèrent. On peut constater que les relations de réseaux se fondent directement ou indirectement sur des relations privilégiées. Les réseaux sont des rapports sociaux activés, ils sont des construits sociaux informels, des relais sociaux non institutionnels. En effet, bien qu'ils soient mis à contribution pour satisfaire des besoins relativement permanents (ce qui demeure rare), des niveaux de complexification perpétuelle les modifient constamment et en bouleversent l'identification.

Le terme stratégie des acteurs mérite d'être précisé du fait de son rôle central dans la constitution des réseaux sociaux. En effet deux niveaux au moins sont à considérer : la rationalité a priori et a posteriori. Dans le premier cas, l'aspect dominant, c'est la conscience de l'acte ou des rapports sociaux en ce qu'ils ont de réel (possibilités et opportunités) ou de virtuel, tandis que dans le second cas, il s'agit d'une intelligibilité déduite de comportements, d'opinions, de points de vue, de positions sur des situations et des problèmes actuels ou passés, des prévisions ou projets,

etc. Ces deux niveaux peuvent s'articuler. La stratégie de l'acteur telle que le chercheur la présente et l'analyse peut être, dans le cas de la migration, la logique consciente ou inconsciente qui caractérise l'itinéraire résidentiel et/ou professionnel du migrant à un moment historique précis.

Eu égard au caractère abstrait du type de relations en réseaux, leur identification pose le problème du choix des unités ou des lieux d'observation et de collecte de données. Nous sommes dès lors tentés de nous demander quel est le terrain d'étude le plus pertinent des réseaux de sociabilité en ville entre le local et le cosmopolite ?

Pour étudier les réseaux d'insertion urbaine, nous sommes passés d'une volonté d'identifier un cadre spatial comme observatoire des possibilités d'émergence et des modalités de fonctionnement des réseaux sociaux au repérage de relations privilégiées en tant qu'indicateurs d'appartenance à des relais ou construits sociaux éclatés dans l'espace.

Ce passage et plus précisément ces aller/retours du local au cosmopolite sont inhérents à une meilleure précision de notre objet de recherche. En effet, notre approche de départ réduisait les réseaux d'insertion à des relations solidaires construites autour de communautés spatialement identifiables. Les monographies envisagées à partir des points d'observation, le quartier ou le lieu de travail, permettraient, le cas échéant, l'étude des interactions denses à petite échelle.

Un des biais courants d'une telle démarche est de limiter la relation de réseau à celle d'une convivialité comme mécanisme de reproduction sociale. Or si nous considérons l'émergence des réseaux dans ou hors des institutions sociales en tant que manifestation de contrôle de «zones de pouvoir» ou de «zones d'incertitude pertinentes» par les acteurs sociaux en vue de satisfaire leurs besoins de tout genre, il paraît essentiel d'aborder les stratégies des acteurs sous un angle dynamique et en conséquence de considérer les réseaux comme résultant de processus d'activation des rapports sociaux à large échelle.

Nous avons donc recentré notre objet d'étude autour des réseaux de sociabilité pour privilégier une approche exploratoire. Ainsi nous tentons d'étudier des phénomènes urbains à partir de la ville même, à la différence des traditionnelles approches ruralistes qui ont marqué l'étude des processus migratoires. Migrants et natifs de l'agglomération dakaroise sont suivis à partir de points communs d'observation, notamment les réseaux de sociabilité, sans préjugé aucun de la nature et de la fonctionnalité des réseaux qu'ils mobilisent effectivement ou potentiellement. Notre approche part du principe que les réseaux sont plutôt implicitement vécus par les acteurs sociaux. C'est pourquoi l'identification des réseaux s'est fait au niveau le plus large possible sur le plan local et sur le plan cosmopolite. En fonction de l'objet de recherche et de la perspective disciplinaire, plusieurs changements sont souvent nécessaires chemin faisant pour harmoniser les différents éléments d'un

même protocole de recherche. Les pratiques de recherche permettent de constater que la construction des objets d'étude se réalise progressivement. Notre approche consiste à découvrir les réseaux individuels, pour ensuite identifier les réseaux les plus structurants du processus d'insertion urbaine.

Le plan de l'étude reflète notre volonté de contribuer à mettre en relief les mécanismes d'insertion urbaine centrés sur les réseaux de sociabilité. Le troisième chapitre est consacré au cadre d'analyse théorique des réseaux sociaux. La relative nouveauté du thème rend indispensable une revue des travaux effectués sur cette problématique. Les discussions méthodologiques accompagnées de la présentation de nos hypothèses de travail constituent le quatrième chapitre tandis que les chapitres suivants sont articulés autour des types de réseaux structurants du processus d'insertion urbaine. C'est ainsi que la cinquième partie de notre travail pose le passage des réseaux villageois aux réseaux typiquement urbains. Les réseaux désignés par le qualificatif «informels», parce que ne faisant pas référence, contrairement aux autres types de réseaux, à des institutions sociales classiques, sont évoqués à cet effet. De même les relations à distance des migrants à Dakar vis-à-vis de leur milieu d'origine sont analysées à la fois à l'aide des statistiques et des données qualitatives. Par la suite nous nous consacrons aux réseaux familiaux pour mieux restituer leur rôle dans le processus d'insertion urbaine. Afin d'insister sur la place de choix des réseaux typiquement urbains, le chapitre suivant décrit la

constitution des réseaux de voisinage, en les mettant en rapport avec les structures familiales.

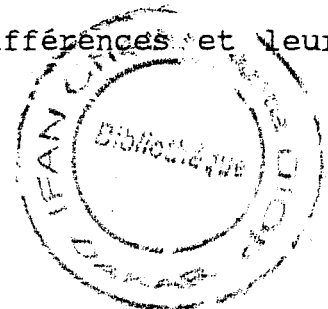
Le huitième chapitre porte sur les réseaux confrériques religieux tandis que le chapitre suivant est réservé aux réseaux politiques. Au dixième chapitre, nous analysons les principales circonstances qui président aux recours à des réseaux, notamment les modalités d'accès à l'emploi et au logement, avant de procéder, dans la conclusion, à la synthèse du travail en mettant l'accent sur l'articulation des différents types de réseaux et sur leurs fonctions sociales. Une bibliographie sélective sur les réseaux sociaux est ensuite présentée. Enfin, les différents instruments de collecte que nous avons utilisés apparaissent en annexes. L'essentiel des entretiens sur les réseaux figure dans un volume à part.

3 CADRE D'ANALYSE THEORIQUE

Le terme réseau est de plus en plus utilisé en sciences sociales pour désigner des complexités relationnelles autour d'objets variés. Ainsi on parle de réseaux de sociabilité, familiaux, politiques, de commerçants. On peut se demander si le même terme peut rendre compte de cette fluidité sociale, cette pluralité et les spécificités que ces réalités recouvrent. La différence est frappante entre les réseaux d'intérêt et explicites des commerçants (Salem G., 1981 ; Agier M., 1983 ; Lambert A., 1987 ; Bredeloup S., 1990 ; Labazée P., 1991), les réseaux implicites et ouverts de sociabilité : le voisinage (Wellman B., Leighton B., 1981), l'amitié (Bidart C., 1991), la parenté (Osmont A., 1987) et les réseaux cloisonnés assimilés à des fractions politiques (Diop M. C., Diouf M., 1990) et syndicales ou ceux qui infiltrent les appareils pour les contrôler avec une pérennité évidente. Essayons d'examiner les rapports que la notion de réseau entretient avec d'autres notions dont elle se rapproche afin de relever, tout à la fois, leurs différences et leurs similitudes.

1-1 Réseau et appareil

Il est fondamental de différencier ce qui fonctionne en tant qu'appareil des réseaux. V. Lemieux (1982) nous en propose une lecture. Pour lui, ce qui distingue les appareils



des réseaux, c'est que les premiers sont constitués alors que la propriété fondatrice des seconds est de n'être pas constituée. En outre, les appareils ont des frontières nettement délimitées et sont donc fermés vis à vis de leur environnement, tandis que les réseaux sont ouverts et extensibles. Dans les appareils, il y a une spécialisation des acteurs dans des rôles, ce qui n'est pas spécialement le cas des réseaux. «Le réseau désigne un système social connexe, donc coarchique, qui généralement n'a pas de frontières précises et dont les acteurs ne jouent pas des rôles spécialisés» (Lemieux, 1982 : 14).

Lemieux n'entrevoit la pérennité des réseaux comme modèle de sociabilité que sous l'angle de leur opposition de fonction vis-à-vis des appareils. «Il faut sauvegarder la concurrence et l'alternance des états et des actions de réseau par rapport aux états et aux actions d'organisations constituées» (Lemieux, 1982 : 114). Réseaux et appareils sont donc différents par leur forme, leur structure et leur fonction.

1-2 Réseau comme capital social

On doit à P. Bourdieu la perspective de la relation comme capital social. Pour lui, la notion de capital rend compte «d'effets sociaux» résultant de la dynamique des rapports entre Ego et son groupe. Autrement dit, l'appartenance à différents groupes est une ressource de base qu'Ego peut, selon les opportunités, mettre à profit pour satisfaire des

besoins matériels et symboliques. Dans l'optique de Bourdieu, face aux nécessités, Ego déploie ses stratégies pour cumuler ses propres ressources et celles des groupes auxquels il est directement ou potentiellement lié. La ligne de partage au sein de la société se situe au niveau des capacités de mobilisation des ressources face à des situations qui le nécessitent car le capital social n'est pas acquis à l'avance, il se conquiert par l'interaction entre les acteurs et entre Ego et ses groupes d'appartenance réelle et virtuelle. C'est ce que Bourdieu (1980) exprime en écrivant : «l'existence d'un réseau de liaisons n'est pas un donné naturel, ni même un "donné social" constitué une fois pour toutes et pour toujours par un acte social d'institution (...), mais le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels ou symboliques. Autrement dit, le réseau de liaisons est le produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables, à court ou long terme, c'est-à-dire vers la transformation de relations contingentes, comme les relations de voisinage, de travail ou même de parenté, en relations à la fois nécessaires et électives, impliquant des obligations durables subjectivement ressenties (sentiments de reconnaissance, de respect, d'amitié, etc.) ou institutionnellement garanties (droits) ; cela grâce à l'alchimie de l'échange (de paroles, de dons, de femme, etc.) comme communication supposant et produisant la connaissance et la reconnaissance mutuelles».

Bourdieu insiste justement sur le processus de transformation des relations sociales de toutes sortes en des rapports sociaux dynamisés à cause du besoin utilitaire auquel l'agent social est confronté. La notion de stratégie(1) traduit ici le fait que le réseau est un construit social conjoncturel. L'analyse de Bourdieu, pour généralisable qu'il paraît, a néanmoins comme objet la société européenne pour une bonne part (2) fonctionnant, selon cet auteur, sous le mode du clientélisme. Le capital social est donc un concept prenant en compte les représentations des agents sociaux. Bourdieu déduit une logique abstraite des pratiques que le sens commun désigne par favoritisme (piston, renvoi d'ascenseur, courte échelle).

Parallèlement à ce concept, le contexte du Sénégal nous invite à élargir la vision de Bourdieu à des rapports sociaux bien plus spécifiques car on peut parfaitement désigner par le terme de capital de relation, les représentations ou les justifications qui sont inscrites dans le code culturel wolof pour systématiser certaines formes de relations interindividuelles qu'on pourrait caractériser de relations clientélistes, des relations de parrainage et d'autres types de relations qu'il serait long d'énumérer toutes. Le concept de capital social est opératoire mais, il ne recouvre pas le même type de relation. En effet l'accumulation de relations sociales est considérée comme une forme de richesse sociale en

(1) Bourdieu (1987 : 33) note qu'il faut considérer «l'idée de stratégie, comme orientation de la pratique et qui n'est ni consciente et calculée, ni mécaniquement déterminée».

(2) Il est vrai que les travaux de Pierre Bourdieu se fondent également sur la société kabyle.

pays wolof. Le terme de capital relationnel est tout à fait dans la logique idéologique propre des sociétés sénégalaises.

Dans le cadre des migrations, il est considéré comme essentiel, car on part de l'apriori que le migrant est appelé à vivre désormais dans un milieu auquel il est étranger et où la dynamique communautaire n'est pas suffisamment présente, le capital relationnel étant à constituer. Celui qui ne réussit pas à le faire, est virtuellement défavorisé sur le plan social(3). Le capital social est l'aboutissement du processus d'accumulation de capital de relation. Le capital social n'est pas réductible au capital de relation qui est de l'ordre du descriptif. En tant que concept, c'est dans le domaine de l'analyse qu'on peut rencontrer le capital social.

1-3 Réseau et sociabilité

En France, les travaux sur les relations sociales qui ont préparé le terrain aux études actuelles centrées sur les réseaux sociaux remontent au début des années 1970. On peut citer, sans souci d'exhaustivité, l'étude de Daniel Courgeau (1972) portant sur des communes rurales françaises : Les Réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural, l'enquête psychosociologique : Le Choix du conjoint d'Alain Girard (1974), La Sociabilité par Y. Lemel et Cathérine Paradeise (1976), La Sociabilité par Michel Forsé (1981), la monographie plus récente sur Villefranche de Michel Bozon

(3) Nombreuses sont les expressions en wolof qui systématisent cette notion de capital de relation qui est explicite dans le discours élaboré par la société wolof pour nous en tenir à cet exemple : *ku am céslaay* ou *Ku am ndey* ou alors *ku am ganaaw* (ces différentes formules signifient le soutien relationnel dont dispose l'individu comme base de sécurité).

(1984) : Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province, la mise en scène des différences, les enquêtes de l'INSEE : Contacts entre les personnes (1982) et Modes de vie (1989).

Dans le travail pionnier de Lemel et Paradeise (1976), la sociabilité se confond avec la socialisation. En effet, ils écrivent : «La notion de sociabilité exprime plutôt que la régularité des manifestations, pour un individu déterminé, des relations qu'il entretient avec autrui résulte de l'intériorisation de normes de comportement déterminés par les facteurs sociaux, économiques ou démographiques».

Ensuite Lemieux (1982) distingue sociabilisation, sociabilité et socialité. «La sociabilisation se fait par des réseaux qui reposent sur des liens de statut où la personnalisation est grande...Elle sert principalement à coordonner le lien lui même plutôt qu'un quelconque public vers lequel elle serait orientée. Nous pouvons nommer liens de sociabilité ces liens d'identification et de différenciation, où la relation importe plus que les termes reliés et qui tiennent le plus souvent à la co-appartenance à des groupes primaires (de parents, d'amis, de voisins, de compagnons de travail, etc). De même, les liens de sociabilité peuvent comporter des finalités ou des échanges, quand ce ne sont pas ces finalités et ces échanges qui mènent à la sociabilité. Mais la sociabilité en elle même ne trouve pas sa satisfaction dans ces choses qu'elle met en relation : occupations, biens, informations, finalités. Elle la trouve dans l'identification

au semblable, dans la relation affective singulière qui relie deux acteurs entre eux».

Il définit la sociabilité comme un lien de statut qui porte sur la relation elle-même entre des acteurs plutôt que sur le contenu de la relation. La sociabilité est donc une conséquence naturelle des convergences, des relations spécifiques ou affectives, d'une co-appartenance activée. Ce ne sont pas les finalités ou le contenu relationnel qui importent, mais c'est bien le type de lien qui répond à un besoin affectif interpersonnel ou simplement social. En définissant «la sociabilité comme l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe», Cl. Bidart (1988) souligne l'intérêt de la dimension concrète des relations sociales en question ce qui la distingue du concept plus large d'«espace de vie» proposé par D. Courgeau (1972) pour désigner l'ensemble des lieux réels et potentiels auxquels Ego est relié.

La relation de réseau est en revanche dictée par les finalités qu'elle rend possibles. Elle peut prendre naissance dans la sociabilité pour l'activer et lui faire jouer d'autres fonctions sans la nier. On se rapproche là de l'analyse de M. Bozon (1984 : 13) inscrivant les phénomènes de sociabilité dans une perspective stratégique, la sociabilité comme «un chapitre des rapports sociaux». «Le terme de sociabilité désigne un point de vue totalisant sur le monde social».

Les relations de sociabilité mettent à contribution à la fois le registre social et le registre culturel. A la lecture de l'étude sur la sociabilité que F. Héran (1988) a réalisé en France, on est surpris de constater, dans un tel contexte de pays développé, avec son cortège de mutations sociales importantes, que les «atouts culturels mobilisables» soient les plus déterminants dans la constitution du capital relationnel des individus. Pourtant c'est bien la conclusion de son étude qui a donné lieu à l'article au titre fort révélateur : «*la sociabilité, une pratique culturelle*». Il entend par «atouts culturels», ce que nous appelons les relations d'origine mais qui, dans son cas, se réduisent souvent à la parenté. Cette étude se fonde entre autres sur une enquête dite «contacts» et consiste à déposer un «carnet de bord» pendant une semaine chez les personnes interrogées, âgées de dix huit ans et plus. Ainsi on recueille au quotidien l'emploi du temps, les personnes rencontrées et la nature des conversations tenues ou des rapports interpersonnels.

Héran observe que la sociabilité se joue dans la capacité à diversifier et à cumuler les relations. Il incite à modérer l'approche des réseaux qu'il juge stimulante du reste et qui met l'accent sur la relation davantage comme richesse sociale que culturelle. Les amitiés, les relations professionnelles ou de voisinage ne se substituent pas à la parenté. Ces relations sont cumulatives et les relations d'origine sont les plus pérennes, le culturel prenant le dessus sur le social selon cette étude de l'INSEE. Les critiques de Héran à la perspective de l'acteur urbain inséré grâce à son capital

social que Simmel a inspiré dès le début du siècle invitent à regarder du côté du contexte socio-culturel et de l'état de développement du cadre social où se réalise la vie relationnelle.

En effet, à supposer qu'on donne raison à Héran, on peut avancer l'hypothèse que l'amélioration de la qualité de la vie incite à un meilleur équilibre de la diversité relationnelle et de la non substitution des types de relations les unes des autres et donc une possibilité plus grande de les cumuler.

On peut ici évoquer Bourdieu (1981) au travers de son concept central «l'habitus» qui, par le dépassement des oppositions classiques : individu / société, liberté / déterminisme, micro / macro qu'il suggère, tend à remettre en cause tout déterminisme dans la pensée sociologique. L'habitus révèle la manière dont la représentation subjective du monde social par les «agents sociaux» se combine avec la réalité objective. L'agent social, selon Bourdieu, est un individu positionné dans l'espace social. L'habitus exprime le procédé par lequel l'agent social intègre physiologiquement les normes tout en se les appropriant. Ainsi les valeurs sociétales se reflètent dans le corps ; les structures sociales sont incorporées dans l'individus. «L'habitus comme sens du jeu est le jeu social incorporé, devenu nature» (Bourdieu, 1987 : 80). Une relation s'établit donc entre l'habitus et différents «champs» et dans cette logique le recours aux réseaux par l'agent se réalise car celui-ci est un constructeur d'objet afin de satisfaire ses besoins. Bourdieu (1987 : 24) écrit :

«Construire la notion d'habitus comme système de schèmes acquis fonctionnant à l'état pratique comme catégories de perception et d'appréciation ou comme principes de classement en même temps que comme principes organisateurs de l'action, c'était constituer l'agent social dans sa vérité d'opérateur pratique de construction d'objets».

La notion d'habitus comme «social incorporé» est aussi porteuse d'un processus d'individuation. Dans cette logique, le réseau est un lieu où s'articulent l'individu et sa société.

C'est la logique de la relation comme capital social qui inspire Lemieux (1982 : 12) quand il proclame : «rien ne témoigne plus fortement de la nécessité humaine des réseaux sociaux que cette quête qui dure jusqu'à la fin de la vie de relations où l'on soit proches les uns des autres, pour compenser en quelque sorte le caractère trop "lointain" d'autres rapports sociaux». Sous cet angle, le réseau social est une manière de repenser plus affectivement les relations interpersonnelles, de les socialiser, de les faire passer du privé au public.

C'est la même approche empirique, rendue possible par l'absence de théorie universelle explicative ou de doctrine sociale en matière d'étude de réseau, qui caractérise les travaux d'autres auteurs et portant sur la sociabilité à Dakar.

Van-chi Bonnardel (1978), dans une étude consacrée à la vie de relation au Sénégal, s'est intéressée aux tontines comme espace de redistribution des biens et services et expressions associatives particulièrement adaptées aux milieux populaires. C'est un phénomène à l'origine plutôt urbain que rural. Les tontines ne résultent pas du transfert en ville des formes d'association ayant préexisté en milieu rural. Elles ne sont pas des regroupements durables. Van-chi Bonnardel observe qu'au Sénégal, globalement l'obligation de solidarité familiale est perçue comme le fondement idéologique du contraste entre la rareté du numéraire et le caractère exagéré des dépenses sociales d'où le fait de vivre au dessus des moyens disponibles. Cet auteur conclut, avec pessimisme, que les effets d'une forte sociabilité sont une forme d'«oppression» qui pèse lourdement sur l'économie nationale compromettant ainsi son décollage. Il est vrai que les réseaux accentuent la sociabilité tout en reproduisant le modèle culturel dominant. Mais on peut faire l'hypothèse inverse de celle de Van-Chi Bonnardel en considérant les réseaux de sociabilité comme un moyen actif de mobiliser les ressources financières dont les travailleurs indépendants, notamment les femmes, ont besoin pour démarrer leur activité. La forte sociabilité est une des formes de citoyenneté traduisant des spécificités culturelles. Elle n'est pas en soi un frein au développement d'une société.

Utilisant une approche anthropologique, Annik Osmont (1970) a suivi la constitution d'un nouveau quartier à Dakar, *Kastoor*, et a analysé les réseaux de sociabilité ayant émergé

de cette expérience particulière dans la capitale sénégalaise dans les années 60. Elle a mis l'accent sur le rôle de la vie associative, et des lieux de rencontre «informelle» à Kastoos qui deviennent de nouveaux espaces du contrôle social et un observatoire des relations de pouvoir en milieu urbain dakarois. Son analyse montre bien le processus d'africanisation des villes à partir des relations de voisinage et du mode d'occupation de l'espace. A ce titre, son travail a inspiré pour une bonne part l'intérêt que nous avons porté à l'étude des réseaux «informels» et de voisinage.

Cette démarche consistant à étudier l'évolution d'un quartier comme cadre d'analyse des réseaux sociaux est adoptée par Kim Mahling (1987) dans le cadre d'une approche participative auprès d'une migrante *maajak* installée à Grand-Yoff. Mahling a analysé les réseaux de cette femme en pratiquant la méthode du suivi fréquent lui permettant de dresser son récit de vie relationnelle. La démarche qu'elle a utilisé est fondée sur l'exemplarité. Elle montre bien qu'un réseau existe pour répondre au besoin des acteurs ou de la communauté en question. La qualité de membre d'un réseau est fondée sur le partage de caractéristiques communes. L'individu est appelé à améliorer constamment sa position au sein des réseaux qu'il mobilise. Dans un réseau, les rapports ne sont pas évidemment égalitaires, loin s'en faut. Le réseau est la trame d'un jeu de pouvoir. En soulignant aussi le fait que l'appartenance à un réseau peut être soit volontaire, soit obligée, dans le cas de la migrante, Kim Mahling apporte la

preuve du recours à différents types de réseau selon les circonstances en milieu urbain dakarais.

Ces trois études peuvent être considérées comme des travaux pionniers sur les réseaux de sociabilité à Dakar. Leur apport à la recherche urbaine dans ce contexte, tant au plan empirique qu'au plan conceptuel, est essentiel.

2 Propriétés des réseaux

La nouveauté des analyses de réseau explique le besoin, encore actuel, de repérer ce qui fait l'identité d'un réseau. Ainsi, plusieurs caractéristiques sont à prendre en compte. Le réseau est de plus en plus présenté comme un relais construit, parallèle et quelquefois opposé aux appareils et institutions sociales. Ce niveau de construction se fonde pour la plupart sur une co-appartenance à un espace-temps, une institution, une communauté ou groupe social, des valeurs philosophiques référentielles, etc. Il ya un processus d'activation des rapports sociaux rendus possibles par cette co-appartenance et, le plus souvent, du fait de la proximité sociale. Le réseau existe en vue de la satisfaction de besoins spécifiques. Cette opérationnalité lui confère une fonction essentiellement instrumentale.

A l'échelle des formations sociales classiques, le réseau se distingue par sa fluidité et sa plasticité qui relève du fait qu'il traverse différentes institutions sociales. Cette transversalité est une spécificité propre du réseau. «On peut penser que ces relations se développent par réaction aux effets dépersonnalisants et irresponsabilisants des institutions sociales. Dans celles-ci, le comportement d'un individu est sans doute régi, jusqu'à un certain point, par un contrôle de type normatif ; mais cet individu peut également, dans les limites qui lui sont imposées, mobiliser ses expériences et la sensibilité particulière qu'il a pu acquérir au cours de sa vie relationnelle. De sorte que les structures sociales stables apparaissent sous un jour différent : elles ne sont plus constituées d'un personnel en quelque sorte anonyme mais d'individus en tant que tels qui importent, dans la vie des institutions et des groupes, leur propre histoire antérieure. Irrespectueuse des frontières conventionnelles, l'analyse des réseaux peut ainsi contribuer à donner une vision cohérente d'une structure sociale différenciée» (Hannerz U. 1983).

Enfin, le réseau, à la différence de ces institutions sociales classiques, est informel car il combine différentes ressources informationnelle, matérielle, sociale, symbolique, tout en gardant une autonomie certaine vis-à-vis de leur origine.

Grossetti (1991) s'intéresse à cette problématique en insistant sur les conditions de constitution du réseau comme étant le plus important pour l'approche en terme de socialisation qu'il préconise. L'approche instrumentale que nous suggérons met l'accent sur le contenu relationnel pour identifier le besoin qui rend effectif le réseau. Les conditions d'émergence d'un réseau permettent d'identifier l'espace-temps auquel se réfère le réseau. Elles rendent compte également de l'impossible ou inadéquate prise en charge des besoins de l'acteur au sein des formations sociales d'appartenance.

Il est utile d'analyser brièvement ce que revêtent les formes, les conditions d'émergence et le contenu relationnel du réseau. Dans la perspective d'une approche instrumentale, on postule que le réseau se définit un point d'ancrage dans le tissu social en vue de préserver la subtilité sans laquelle son existence est hypothéquée. Autrement dit, le réseau se forme en se forgeant un prétexte social qui valide son existence. Ceci pose le problème de la visibilité du réseau. Le caractère informel du réseau permet la régulation de son degré de tolérance ou d'acceptabilité par d'autres acteurs et institutions sociales.

Les conditions d'émergence, quant à elles, orientent l'analyste sur les dysfonctionnements au sein de la formation sociale et peuvent se manifester en terme de décalage entre des besoins et des ressources apparentes des institutions sociales. Elles permettent d'évaluer les rapports entre les

acteurs et les groupes. Elles donnent une idée de la façon dont s'opère le processus de socialisation et dont se posent les stratégies des acteurs. De même en s'intéressant aux conditions d'émergence du réseau, on est amené à étudier la constitution et l'entretien du capital social et la gestion des ressources. La typologisation des réseaux fait généralement de leurs conditions d'émergence les aspects déterminants pour leur compréhension. Ainsi, nombre de réseaux doivent leur identification à leur contexte de formation.

La satisfaction des besoins spécifiques nous semble l'élément central quand on s'intéresse au contenu relationnel du réseau. Le réseau est donc opératoire ; il existe pour une finalité. Sa pérennité est totalement dépendante des possibilités de satisfaire des besoins qu'il offre aux acteurs. Il a une fonction de médiation sociale. Se référant à la définition que Granovetter donne de la force du lien, Grossetti (1991) se demande si «les services réciproques qui caractérisent un lien» ne sont pas la plus déterminante de toutes les autres notamment «la quantité de temps, l'intensité émotionnelle, l'intimité». Il examine la genèse des relations et des rapports avec la force du lien. Mais cette fois, il met le doigt sur le contenu relationnel qui renvoie à une approche instrumentale du réseau.

3 L'analyse de réseau, la renaissance d'une approche sociologique

Les travaux de la deuxième conférence européenne sur les réseaux sociaux attestent que l'analyse des réseaux n'est pas qu'une méthode singulière, elle revendique d'être une approche sociologique qui se situe à la confluence de trois courants socio-anthropologiques au sein desquels elle tire ses éléments constitutifs : l'individualisme méthodologique, le structuralisme et l'approche stratégique.

Dans l'introduction au numéro spécial de la revue Sociétés Contemporaines consacré aux réseaux sociaux Alain Degenne (1991 : 5) relève l'avertissement fort à propos de S. Granovetter qui met en garde contre «l'analyse des réseaux comme mythe d'une méthode particulière dans les sciences sociales». Il invite à la considérer avec les éclairages théoriques des fondateurs de la sociologie (Durkheim, Weber, Simmel). Il cite Durkheim qui, dans la *Division du travail social*, considère les réseaux comme facteurs d'équilibre des sociétés modernes et leur attribue des fonctions de médiation. A. Degenne en conclut que l'analyse des réseaux est tout à la fois "innovation méthodologique mais aussi retour aux sources proprement sociologiques de l'explication, elle apparaît comme une réaction à un individualisme simplificateur."

Pour la sociologie française, l'individualisme méthodologique (*Rational Action Theory* pour les anglosaxons) remonte à R. Boudon (1979) dans son célèbre livre *Logique du*

social où, selon Degenne et Duplex (1987 : 5) «on cherche à représenter des faits sociaux comme résultats de l'agrégation des comportements d'acteurs individuels supposés obéir à une certaine rationalité au sein d'un jeu collectif qui représente un découpage de la réalité sociale».

Selon Alexis de Tocqueville, (cité par P. Ansart 1990), dans les sociétés modernes, l'individualité est mieux vécue que dans les sociétés traditionnelles. Dans la *Division du travail social*, Durkheim considère que l'individualisme est inhérent à une complexification irréversible de la division sociale du travail dont la conséquence est l'émiettement des sociétés. Ainsi l'individu apparaît comme l'unité pertinente d'analyse pour comprendre le fonctionnement des sociétés modernes, fonctionnement découlant d'une interaction des comportements individuels. Selon Ansart (1990 : 82), R. Boudon exprime clairement le principe général de l'individualisme méthodologique quand il écrit : «expliquer un phénomène social, c'est toujours en faire la conséquence d'actions individuelles»

Degenne et Duplex critiquent cette approche et proposent une analyse du réseau comme «système dynamique» afin de dépasser une théorie statique des rapports sociaux qui valorise les isolats. Pour ce faire, ils empruntent, pourrait-on dire, à Michel Crozier et à son école (1974) les théories stratégiques des acteurs en interactions constantes. Leur approche, ainsi qu'ils l'écrivent, considère «l'acteur rationnel comme acteur inséré dans un milieu social complexe

sur lequel il peut agir en même temps que ce milieu l'influence». Les contraintes et enjeux de l'environnement rendent nécessaires les stratégies des acteurs. Ces interactions naissantes peuvent se jouer dans les réseaux.

Comme on peut le remarquer, changer d'école sociologique, s'apparente nettement à déplacer le lieu et l'objet pertinents d'observation et d'analyse des faits sociaux. En effet, sans rejeter radicalement l'analyse en termes de classes ou sous l'angle d'un processus d'individuation caractéristique des sociétés modernes, M. Crozier et son école, identifient l'organisation, selon son fonctionnement et ses dysfonctionnements comme espace central de réalisation du changement social. L'organisation, en tant que construit social, c'est-à-dire étant le fait des acteurs pour répondre aux contraintes de leur environnement social, est le cadre privilégié où s'affrontent diverses stratégies révélatrices de la manière dont les rationalités prennent corps et structurent toute dynamique sociale.

«C'est pourquoi il nous paraît logique de considérer que toute théorie qui lie la rationalité de l'acteur individuel à la situation objective dans laquelle il se trouve et en particulier au système des relations sociales dans lequel il évolue à un moment donné porte en germe une généralisation de la théorie des réseaux sociaux dans le sens où elle nous rapproche d'une conception dynamique des réseaux» (Degenne, Duplex, 1987 : 5).

Dans une telle optique, les réseaux sont à la fois des éléments constitutants des structures sociales et des expressions des processus sociaux. On peut donc considérer l'analyse des réseaux comme une innovation méthodologique. En effet, contrairement à la méthode classique de la sociologie, les analystes de réseau ne partent pas des typologies des structures sociales pour comprendre les faits sociaux, ils font le chemin inverse consistant à se focaliser sur les relations entre les acteurs individuellement considérés afin de remonter aux catégories structurantes. Ils vont du simple au complexe ou plutôt du concret au structurel, des «relations aux catégories». Les analystes de réseau ne cherchent pas à décomposer une structure complexe en relations interpersonnelles. C'est la logique propre de certaines relations interpersonnelles ou interstructurelles qui renvoie à un construit social, le réseau. L'analyse de réseau «interprète les éléments du système par la nature des relations entre les parties» (B. Wellman, R.J. Richardson, 1987).

Ces auteurs se défendent de faire du «bricolage méthodologique» : « nous faisons l'hypothèse que l'analyse des réseaux n'est ni une méthode, ni une métaphore, mais un outil fondamental pour étudier les structures sociales. De notre point de vue, une clé fondamentale pour comprendre l'analyse de réseau est de reconnaître que les structures sociales peuvent être représentées comme des réseaux, des ensembles de "noeuds" (membres du système social) et comme des ensembles de lignes figurant leur interconnexion. C'est une idée

merveilleuse et libératrice. Elle entraîne immédiatement les analystes à regarder les interrelations sociales et à se délivrer de l'idée que les systèmes sociaux sont des collections d'individus, de dyades, de groupes restreints ou de simples catégories. Dans beaucoup de cas, les analystes de réseaux ont associé les noeuds avec les individus. Ils auraient pu, de la même manière, représenter aussi facilement des groupes, des corporations, des ménages, des Etats-nations ou d'autres collectivités. les liens sont utilisés pour représenter les flux de ressources-information ; l'amitié, les transferts ou les relations structurées (par exemple le respect) entre les noeuds» (1987 : 5).

Si nous faisons référence souvent aux travaux de Wellman, c'est en raison de la richesse et de l'originalité de ses analyses peu disponibles en français. Il tend à se démarquer de l'individualisme méthodologique comme du structuralisme. Selon lui, c'est l'anti réductionnisme qui fait l'essence de l'analyse de réseau. Dans *Choses dites*, Bourdieu (1987 : 47) considère que «le structuralisme vise à saisir des relations objectives, indépendantes des consciences et des volontés individuelles». Le structuralisme lévistraussien, comme les autres structuralismes, privilégie l'étude des systèmes sociaux en fonction des propriétés des éléments qui les composent et de leurs différenciations qui, à leur tour, permettent de déduire des caractéristiques relationnelles. «Notre approche se distingue des structuralismes en pointant centralement l'attention sur les relations sociales concrètes entre des acteurs spécifiques. En effet, en insistant sur les

échanges, elle se rapproche davantage d'une économie des entrées/sorties et de la physique quantique que du structuralisme lévistraussien» (Wellman, Richardson, 1987 : 6). Il est utile de rappeler que cette référence à la physique quantique est une manière de poser l'interaction entre différents phénomènes sociaux comme une entrée pertinente pour les études anthropologiques. Cet aspect est particulièrement valorisé par l'école systémique.

On peut considérer que l'analyse des réseaux s'est imposée à partir du moment où l'anthropologie sociale anglaise, très sensible aux «prescriptions culturelles» sous l'influence du courant structuro-fonctionnaliste, a été peu disposée à saisir les interfaces entre différents phénomènes sociaux. En effet, ainsi que l'écrivent Wellman et Richardson (1987 : 7) : «*Quels que soient les mérites de ces analyses normatives appliquées à des groupes limités, elles n'appréhendent que difficilement des systèmes sociaux où les relations traversent de multiples façons les frontières des groupes*».

Selon ces mêmes auteurs, c'est en s'intéressant aux processus migratoires, avec le même empirisme des structuro-fonctionnalistes, que des anthropologues (Mitchell, 1969 ; Barnes, 1972) ont découvert les réseaux sociaux comme expression des relations à distance par lesquelles les migrants entretiennent des liens puissants avec leur milieu d'origine et développent des formes de solidarité qui traversent les groupes traditionnellement constitués.

Les premiers textes les plus connus centrés sur la notion de réseau sont ceux de Barnes (1954) et d'Elisabeth Bott (1957). Barnes utilise la notion de réseau pour étudier «les relations sociales qui traversent les parentèles et les classes sociales» dans un village de pêcheurs et d'agriculteurs en Norvège. C'est E. Bott qui introduit pour la première fois la notion de maillage ou densité des réseaux pour décrire les interconnexions significatives entre différents faits sociaux. En 1957, E. Bott, inspirée par Barnes, installe l'analyse de réseau en milieu urbain à l'occasion d'une recherche sur "*Les Familles ordinaires*" de Londres. Elle publie la même année *Family and social network*. Les travaux sur les réseaux connaissent un développement remarquable au sein des recherches urbaines menées par l'école de Chicago (Grafmayer Y. et Joseph I., 1979).

L'analyse des réseaux émerge donc grâce à la «rencontre» par des anthropologues des relations transversales. Le trait fédérateur le plus évident à propos des travaux sur les réseaux est incontestablement que ceux-ci se découvrent empiriquement. C'est principalement, en partant de l'acteur social, de ses interactions avec les autres et de son milieu, que les réseaux semblent s'imposer avec une certaine régularité comme données observables, sans aucun recours obligé aux théories sociologiques explicatives. Partagée entre l'acteur dans sa singularité et les régularités de sa rationalité qui apparaissent comme tout à fait structurantes des itinéraires, des comportements, voire des positions sociales des acteurs et des groupes, l'analyse de réseau est

tantôt référée à l'individualisme méthodologique tantôt au structuralisme et pourquoi pas à l'approche stratégique.

De récents travaux insistent sur le fait qu'à force de vouloir opposer les différentes écoles, il s'est créé un débat artificiel et dont la pertinence est peu évidente pour situer l'analyse de réseau dans le champ théorique de la sociologie. Sans se compléter, ces courants sociologiques ne s'opposent pas pour autant. Citant A. Giddens (1987), M. Grossetti (1991) a montré que la sociologie structurale et l'approche stratégique, qui se rapproche de l'individualisme méthodologique, ont des points de convergence. Il suggère de situer l'analyse de réseau à l'intersection de ces écoles sociologiques en «*considérant que les comportements sociaux sont le produit des options inscrites dans une situation et des caractéristiques des individus*».

Toutefois, il est loisible de discuter ce compromis peu confortable. En effet, s'il est évident que le terme «option» reflète, d'une certaine manière, la perspective stratégique, il véhicule une bonne part de déterminisme dès lors que les comportements sociaux sont pris comme découlant de «situation ou de caractéristiques des individus». A l'inverse, il se trouve que le sujet social entretient des rapports actifs avec sa situation, son monde. Ce que révèle l'approche de réseau, c'est la possibilité que se donnent des acteurs de dépasser les limites institutionnelles en mettant en oeuvre leurs propres capacités en friche et en exploitant grâce à leur «pouvoir d'expert» (pour reprendre la belle formule de

Crozier) les ressources à leur portée par un jeu de relations informelles et interpersonnelles à l'échelle de plusieurs groupes en vue de satisfaire leur besoin spécifique. Le terme «option» n'a pas la bivalence de celui de stratégie. Il laisse penser à un choix conscient et ne rend pas fidèlement compte de la rationalité a posteriori qui est le second versant du terme stratégie. La situation considérée comme le contexte et les enjeux de l'espace-temps, de même que les «caractéristiques des individus» sont déterminantes car elles expliquent, sans doute, les conditions d'émergence des réseaux.

Il y a un niveau à considérer qui est essentiel pour l'émergence de réseaux, c'est la mise à contribution d'un capital relationnel afin de satisfaire des besoins. Le réseau est une manière de se frayer une voie de dépassement de ce qui est institué. Mais il est important, pour comprendre notre perspective microsociologique, de retenir que cette souplesse introduite par les réseaux se développe en marge de tout structuralisme. Les réseaux sont rendus possibles par une conjonction de besoins spécifiques et de dysfonctionnements au sein des formations sociales. C'est pourquoi l'analyse de réseau privilégie les stratégies de l'acteur social.

Néanmoins, l'analyse de Grossetti est très fertile car elle montre que sur le chemin de la constitution des formations sociales, les contingences et les déterminismes peuvent se combiner et que les rapports entre acteurs individuels et structures collectives doivent être en

permanence problématisés. Mais la notion de socialisation, même extirpée de ses attaches avec l'anthropologie culturelle qui est l'alternative présentée par Grossetti comme expression de cette jonction entre structuralisme et individualisme méthodologique/école stratégique, ne nous paraît pas suffisamment neutre. Elle indique certes une dialectique du groupe à l'individu, mais dans ce processus, ce sont les logiques collectives et les normes sociales qui sont naturellement dominantes. Par la notion de socialisation, Grossetti n'établit donc pas de consensus entre les différentes écoles qui semblent inspirer l'analyse de réseau mais il tranche de fait en faveur du structuralisme.

En revanche, comme l'écrit Grossetti, le réseau social est une des clés de lecture du processus de socialisation car il exprime des formes d'activation de rapports sociaux spécifiques. Grossetti emprunte à Berthelot (1987) la notion de système d'action qui désigne «un collectif structuré par des enjeux». Les «systèmes d'action» sont donc des lieux de pouvoir. Et selon lui «les réseaux se situent alors à un niveau intermédiaire entre les individus et les systèmes d'action. Ils sont une des formes structurant le système» (Grossetti, 1991 : 3). Dans cette perspective, il définit le réseau «comme un ensemble d'entités sociales reliées entre elles par des relations binaires permettant la transmission de flux de ressources (matérielles ou informationnelles)». Les flux de ressources et la réciprocité relationnelle sont effectivement caractéristiques des réseaux sociaux. Par contre, s'il est admis que les réseaux traversent différentes

institutions et groupes sociaux, ils mettent en oeuvre des relations interpersonnelles et ne sont pas un ensemble d'entités sociales. Les réseaux opèrent à l'intérieur d'une ou de plusieurs institutions pour activer les ressources nécessaires à leur déploiement. Ils sont des rapports sociaux contruits donc activés pour satisfaire des besoins spécifiques, en faveur d'individus ou de groupes. Les réseaux n'ont pas de fonction totalisante ou englobante. Ce reproche peut aussi être fait aux tenants (Wellman et al.) de l'explication structurale des réseaux qui semble se donner pour «vocation de produire une théorie générale de la société» (Dejenne, 1991).

4 Les études de réseau

L'approche de réseau a connu une évolution tout à fait intéressante de par la diversité des terrains d'étude et des théories explicatives qui la structurent.

4-1 La modélisation

A partir de l'intérêt pour la forme des réseaux, tout un courant de modélisation s'est développé, puisant ses outils analytiques auprès des sociométriciens dont Moréno (1934) est l'une des figures marquantes. Cette même école s'est fortifiée par la quasi généralisation du recours à la théorie des graphes aussi bien aux Etats-Unis, qu'au Canada et récemment en France (M. Forsé, 1991).

Alexis Ferrand (1987 : 10) explique pourquoi l'analyse des réseaux vise une formalisation. A son avis il est indispensable d'en arriver à un «*certain formalisme capable de manipuler des données nombreuses (facile) mais inter-reliées (dur), l'exploration qualitative de modèle différenciés de réseaux est une voie intéressante*».

Des travaux antérieurs sur la formalisation des réseaux (C. Flament, 1965 ; F. Lorrain, 1975 ; V. Lemieux, 1982) tentaient de mettre en place des outils pour l'analyse des systèmes relationnels en considérant les réseaux comme système global.

Les premiers travaux sur la modélisation s'inspiraient par les résultats formels de Claude Levi-Strauss et de André Weil concernant Les structures élémentaires de la parenté (1947), La Pensée sauvage, (1962) où est exposée la logique globale des oppositions binaires qui apparaît comme le fondement théorique du langage des graphes, outil privilégié du courant de modélisation. Tout en restant impressionné par l'appareil conceptuel sophistiqué et qui continue de se développer et d'intéresser de plus en plus de chercheurs et de mathématiciens des sciences sociales, on est également tenté de se demander si la modélisation n'est pas en elle même une option structurale d'analyse de réseau ?

Inscrivant ses travaux dans une perspective modélisante, Lorrain (1975) écrit : «*en général un réseau social ne*

contient pas seulement des relations culturellement codifiées, perçues par des individus qu'elles lient, mais aussi de nombreuses relations objectives, bien qu'elles ne soient pas nécessairement perçues par les intéressés, n'en sont pas moins réelles. Parmi ces dernières, les relations sociales indirectes sont particulièrement importantes : une de nos hypothèses fondamentales sera que tout enchaînement de rapports sociaux constitue lui même un rapport social - peu importe s'il est perçu ou non - il est partie intégrante du processus social considéré».

Lorrain utilise une démarche déductive. Il émet des réserves quant à la capacité de la théorie des graphes de formaliser les caractéristiques des réseaux. Il propose une algèbre plus générale que la théorie des graphes pour rendre compte des complexités sociales que les propriétés des réseaux laissent découvrir.

Hannerz (1983 : 236) critique la modélisation. Il estime que l'apport le plus important de l'approche de réseau se situe au niveau des «variables morphologiques» qu'il convient néanmoins de prendre comme des «pièces détachées» et non en «bloc». Le risque d'une désincarnation sociale est réel au travers de toute formalisation. On peut d'ailleurs s'interroger sur le type de cohabitation entre l'empirisme par lequel les «rencontres» avec les réseaux ont généralement lieu et la modélisation (version positiviste de l'empirisme) qui tend à restituer une complexité relationnelle dans des catégories formelles.

4-2 L'approche structurale

Il est difficile de montrer que cette modélisation n'a pas préparé «l'approche structurale» des réseaux qui s'inspire des travaux de Simmel, la référence de nombre d'analystes des réseaux, notamment ceux qui travaillent sur les réseaux égocentrés. Cette approche s'appuie sur le principe que, du fait du caractère ségréatif d'accès aux ressources de tout genre au sein d'une formation sociale, le réseau est un recours obligé des acteurs face à des besoins spécifiques. Elle met l'accent sur les rapports entre membres du système social et non plus seulement sur les logiques des comportements individuels. Autrement dit, c'est l'inégalité d'accès aux ressources qui légitime la construction de réseaux.

Les travaux de Wellman s'inscrivent dans cette perspective théorique. Le réseau est un lieu de contre pouvoir en terme de moyen pour les acteurs de combler, pour leur survie, les «distributions inégales». *«Cette approche est assez marxiste dans son intention portée aux structures d'exploitations, même si elle échappe à un engagement absolu dans le marxisme qui lui ferait voir les relations de production comme la variable explicative dominante des relations et des structures sociales»* (Wellman, Richardson, 1987 : 12).

Selon ces auteurs, c'est le centrage sur les structures sociales et la perspective explicative qui fondent cette

approche structurale. Pour éviter d'opposer l'individualisme méthodologique et le structuralisme, «l'analyse de réseau tente de saisir directement les relations entre membres du système social. Elle met l'accent sur les modalités régulières d'accès des individus à des ressources qualitativement et quantitativement différenciées» (Wellman, Richardson, 1987 : 3).

Passant en revue un certain nombre d'apports des analyses de réseau, ils essaient de fonder l'approche structurale. En effet, l'étude de réseau est essentiellement empirique. Elle cherche à identifier une intelligibilité dans des logiques davantage comportementales qu'intentionnelles. Le comportement est alors dicté par des contraintes structurelles. Les positions d'un sujet sont une conséquence des rapports sociaux. «La position structurelle d'une relation l'influence fortement bien au delà de sa création». Les postulats de base sont les suivants. L'analyse de réseau est d'abord exploratoire et interactive. Elle ne reconnaît pas les postulats, elle privilégie la transversalité. Elle considère que les liens sociaux ne sont pas exclusivement circonscrits dans la localité.

«Les communautés, par exemple, ne sont pas des assemblages de voisinages (Wellman, Leighton, 1979). Elle est consciente que la polarisation sur des groupes délimités débouche sur une vision extrêmement simplificatrice des structures sociales complexes comme les ramifications entre organisations, alors que ce sont les appartenances transversales des membres du

réseau à de multiples cercles sociaux qui constituent la trame des systèmes sociaux (cet argument remonte à Simmel, 1922). L'analyse de réseau tente d'éviter les hypothèses a priori relatives aux limites des groupements. Elle refuse de considérer que les analystes puissent ne travailler qu' à partir de catégories isolées, telles que prolétariat/bourgeoisie ; centre/périphérie. Elle refuse de voir dans des groupes parfaitement délimités les pièces maitresses de la constitution de systèmes sociaux globaux» (Wellman, Richardson, 1987 : 18). Comme ces auteurs l'expliquent, les relations interpersonnelles au niveau micro et le niveau macro de la structure des systèmes sociaux s'articulent parfaitement dans l'analyse de réseau.

Degenne et Duplex (1987 : 11) introduisent dans l'analyse de réseau la notion de «cercle social» comme étant un ensemble d'individus dynamisant leurs liens grâce à des «ressorts d'action» qui désignent ce qu'ils ont en commun. Et un réseau d'individus est fait de «l'ensemble des cercles sociaux auxquels il appartient». Se référant à Simmel, ils identifient deux types de cercles : ceux fortement personnalisés et les cercles instrumentaux. «Ainsi, Simmel nous incite à retenir comme essentiel pour classer les relations, c'est-à-dire les ressorts d'action des cercles sociaux, un axe qui oppose les relations dans lesquelles la personnalité est engagée et ne peut pas s'échanger, aux cercles dans lesquels la relation porte sur les prestations et sur elles seules, ce qui permet l'interchangeabilité des personnes».

4-3 Le soutien relationnel

Selon R. Sébastien (1987) c'est seulement au début des années 1970 que la notion de support social apparaît dans les travaux de l'épidémiologue John Cassel (1974) et dans ceux du psychiatre social Gérard Caplan (1974). Pour ce dernier «le support social représente le degré de satisfaction des besoins sociaux fondamentaux d'une personne, à travers ses interactions avec les autres». C'est ainsi qu'il peut être intéressant d'étudier les contacts d'une personne dans une situation exceptionnelle. Dans le domaine de la santé publique par exemple, il est possible d'observer un patient et les différentes personnes qui l'assistent afin de reconstituer son réseau relationnel.

Le socio-médical n'est pas le seul domaine où le réseau est pris comme soutien relationnel (Sébastien R., 1991 ; Seed Ph., 199). On ne fera pas ici cas de l'itinéraire résidentiel et de l'accession au logement (Chevalier S., 1991 ; Le Goascoz M. H., 1991 ; Vervaeke M., 1991) qui sont des domaines où l'analyse de réseau s'impose de plus en plus permettant une meilleure compréhension des phénomènes microsociologiques. Les processus migratoires, où tout semble fonctionner en réseaux, sont plutôt leur cadre favori. Le parcours migratoire est en effet une situation privilégiée où se construisent différents réseaux car plusieurs facteurs de recours au réseau sont réunis.

On peut évoquer ici la nécessité de la solidarité de l'acteur placé dans une situation exceptionnelle de satisfaction de besoin spécifique. Il appartient à des groupes d'origine ou d'adoption voire de circonstance qui lui offrent des ressources de base. Cette co-appartenance peut induire la reconnaissance rendue possible par les nécessités de réciprocité sociale. L'acteur est amené à élaborer des stratégies de transformation des relations contingentes (appartenance à des groupes d'origine : village ou ville secondaire, parenté, confrérie religieuse, classe d'âge... et à des groupes d'adoption : amitié, association, voisinage...) en des rapports sociaux dynamiques bâtis autour des relations interpersonnelles ou interstructurelles dont l'originalité est d'être conjoncturellement opératoires pour satisfaire les besoins en jeu. Dans cette situation migratoire où l'appel à la solidarité est une nécessité permanente, l'analyse de réseau permet d'aller au delà de relations allant de soi afin de découvrir des dynamiques conditionnées pour des besoins réciproques et des stratégies des acteurs d'investissement et de mobilisation des ressources.

4-4 Le réseau personnel

Les travaux sociologiques portant sur les réseaux personnels essaient de prendre en charge les relations interpersonnelles dans leur dimension subjective et les manières dont les acteurs -et à travers eux leur société- se les représentent (on peut lire avec intérêt les travaux sur l'amitié par Bidart Cl., 1991 et sur la confiance par Ferrand

A., 1991). Il ressort de ces recherches que les lieux de sociabilité sont les terrains favoris de prédilection des réseaux personnels.

Lemieux (1983) différencie le réseau personnel du réseau social. Le réseau social «*porte d'abord sur une situation collective faite de connexions et d'acteurs*». Le réseau personnel se réfère singulièrement à Ego et à ses relations interpersonnelles directes ou indirectes. Selon Grossetti (1991), un réseau personnel ou réseau égocentré est la somme des réseaux partiels. Et dès lors qu'un réseau peut être défini par son contenu relationnel particulier, il est un réseau partiel. En combinant les deux approches, on peut penser qu'un réseau personnel se réfère principalement à Ego et est défini en fonction d'un contenu relationnel particulier. Le réseau personnel, plus que le réseau social, conserve sa dimension informelle.

4-5 L'approche instrumentale

En partant des mêmes prémisses théoriques et des mêmes constats empiriques que l'approche structurale, la perspective instrumentale prend ses distances avec cette dernière en restant relativement plus modeste dans ces conclusions dans le sens où elle ne considère pas les réseaux dans leur totalité comme étant architecturale ou structurale. Evidemment, l'analyse de réseau apporte, sans aucun doute, une riche contribution aux théories sociologiques explicatives. Par

exemple, comme nous essaierons de le montrer par la suite, on peut observer des réseaux sociaux structurants du processus d'insertion urbaine dans l'agglomération dakaroise. Autrement dit, on peut construire une typologie des réseaux sociaux les plus représentatifs du procès d'insertion urbaine mis en oeuvre par les migrants et les natifs de Dakar. Cette typologie doit refléter les caractéristiques urbaines les plus essentielles en fonction de ce que laisse voir l'objet de recherche.

Mais il est certain que les réseaux sont ici considérés comme des relais relationnels en tant qu'instruments construits pour satisfaire des besoins particuliers. Ils rendent compte des stratégies des acteurs dans une conjoncture déterminée. En fonction du caractère durable de certains besoins et des dysfonctionnements institutionnels spécifiques consubstanciels à ceux-là, on peut identifier des réseaux relativement permanents sans qu'on ne parle de réseaux institués revendiquant un statut durable. Dans les deux cas, faire la somme des réseaux ne nous paraît pas pertinent pour définir leur cadre social d'émergence et de déploiement comme le fait Hannerz U. (1983 : 253) à la suite de Craven et Wellman (1974 : 80). Ces auteurs présentent en effet la ville comme «un réseau de réseaux» pour mettre en évidence la thèse de la ville génératrice d'un «ordre social».

Pour notre part, nous appliquerons cette approche instrumentale à l'étude des réseaux sociaux dans le contexte de l'insertion urbaine dans l'agglomération dakaroise.

L'intérêt majeur de cette approche est qu'elle permet de considérer le réseau comme un construit social existant en puissance et non un donné formel. Ainsi, il devient possible de trouver dans l'analyse de réseau un moyen d'étudier les faits sociaux comme des «systèmes ouverts, complexes et accentrés» (Katuszewski J., Ogien R., 1981 : 151).

4 PARTIE METHODOLOGIQUE : LES ENTRETIENS APPROFONDIS SUR LES RESEAUX DE SOCIABILITE

Les chercheurs en sciences sociales s'accordent sur l'importance de l'articulation des données quantitatives et qualitatives. Mais la mise en oeuvre de cette conviction nécessite des efforts permanents qui tiennent compte de l'objet de recherche, du terrain d'enquête, des équipes de recherche, des objectifs finaux des études.

Dans notre cas, nous avons essayé, à partir d'une enquête quantitative à base de questionnaire biographique, de mener des entretiens approfondis sur les réseaux de sociabilité. Notre objectif est d'analyser comment le migrant autant que le natif de Dakar, placés dans un contexte de crise économique généralisée, mobilisent leurs relations de toutes sortes, réelles ou potentielles, en vue de l'insertion urbaine. C'est donc cette pluralité de niveaux relationnels qu'il faut identifier afin d'analyser leur dynamique propre.

1 Comment s'articulent les entretiens approfondis et le questionnaire biographique ?

Une des manières de saisir le recours au réseau par le questionnaire biographique quantitatif, est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc. Il est aussi important de savoir si

cette personne habitait ou non dans l'agglomération, pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois.

Les réseaux sont également abordés dans le dernier module du questionnaire intitulé «vie de relations», dans lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce que nous tentons aussi d'évaluer. Quelques questions sur les séjours et les biens possédés au lieu d'origine complètent le module : elles constituent de bons indicateurs de la qualité des liens que le migrant entretient avec son milieu d'origine.

Le questionnaire biographique met l'accent sur les réseaux familiaux (parenté, alliance, relations à distance avec le milieu d'origine) plutôt que sur les autres types de réseaux fondés sur des associations religieuse, ethnique, syndicale, politique, ou sur des relations professionnelle, amicale, informelle, de voisinage... D'autre part, la dimension collective des réseaux n'est pas restituée par le questionnaire. Les entretiens approfondis doivent combler ces insuffisances. Les questionnaires biographiques recueillis pour l'analyse quantitative présentent de nombreux avantages lors du déroulement de l'enquête qualitative qui, toutefois, en découle.

1-1 Un entretien précis et adapté

Le questionnaire biographique quantitatif permet au chercheur de connaître d'avance les caractéristiques de l'enquêté, le contexte général de sa vie et les processus d'insertion urbaine qu'il a suivis. Le chercheur possède toutes les informations nécessaires pour conduire un entretien semi-directif. Parce que le questionnaire biographique est déjà disponible, l'étude des réseaux est facilitée pour le chercheur qui peut, dès lors, par des questions précises et adaptées, aller directement au but lors de l'entretien approfondi. Cet aspect pratique est essentiel pour le recueil de récit de vie, de même que pour l'analyse des matériaux qualitatifs lors des opérations suivantes de la recherche.

Le questionnaire biographique permet donc d'opérer sur un terrain balisé ; les informations peuvent être démêlées au profit d'interrogations précises du chercheur au moment où il procède à des entretiens approfondis sur les réseaux.

1-2 La continuité de l'étude

L'enquêté est sensible à la continuité de l'étude, à la démarche progressive de l'équipe de recherche, qui est partie du questionnaire biographique pour aboutir à l'entretien qualitatif. Evidemment deux attitudes opposées ont été observées :

- L'enquêté se lasse d'être plusieurs fois interrogé. Il devient méfiant et appréhende de consacrer du temps supplémentaire aux interviews tout en se demandant ce qu'il gagne en acceptant d'être l'objet de notre étude.

- L'enquêté considère cette continuité comme une marque du sérieux de l'équipe de recherche.

Ce second cas, est, de loin (et heureusement), le cas rencontré le plus fréquemment. L'enquêté perçoit son expérience urbaine valorisée par l'étude dont il est l'objet. L'intérêt accordé à sa vie le stimule à se raconter, à se laisser découvrir. C'est lui qui prend l'initiative de présenter le chercheur aux autres membres du réseau ou fragment de réseau, crédibilisant ainsi notre travail auprès de nouveaux narrateurs de récits de vie. Il arrive que l'interviewé réclame une copie de la cassette contenant son interview. Les entretiens l'amènent à jeter un coup d'oeil rétrospectif sur son expérience. Le passage progressif du questionnaire biographique à l'entretien qualitatif ne dispense cependant pas le chercheur de gagner la confiance de l'enquêté au moment des interviews.

1-3 L'enquête quantitative offre une base de sondage nécessaire à la recherche qualitative

Les recherches qualitatives ont, le plus souvent, privilégié la profondeur du niveau de collecte sans se soucier des possibilités de généralisation des résultats. Or ces deux aspects sont complémentaires. Le questionnaire biographique permet d'identifier des repères pour orienter la recherche qualitative en même temps qu'il lui offre une base de sondage adéquate.

Pour l'étude qualitative sur les réseaux, nous avons essayé de dresser des histoires de vie qui reflètent la sociabilité au quotidien. C'est-à-dire que nous n'avons pas cherché d'avance des types d'acteurs sociaux présentant des profils, trajectoires et itinéraires exceptionnels. Nous nous sommes préoccupés de la pertinence sociale des récits de vie collectés. C'est un procédé utilisé pour échapper à la critique formulée par J.C. Passeron (1990 : 14) selon laquelle les récits de vie se fondent sur des types particuliers d'acteurs sociaux.

L'enquête quantitative porte sur un échantillon aléatoire permettant une bonne répartition géographique. Le sous échantillon d'une cinquantaine de personnes retenues pour les entretiens approfondis sur les réseaux est constitué à partir d'un certain nombre de critères de sélectivité. Notre souci constant a été d'éviter un choix subjectif. C'est ainsi que nous avons opté pour une diversité de quartiers d'enquête :

- La Médina caractérisée par une ancienneté résidentielle où les migrants et les natifs cohabitent.
- Les SICAP généralement habitées par les couches moyennes.
- Pikine et Guédiawaye : situés dans la périphérie dakaroise, où on retrouve une forte majorité de migrants anciens et nouveaux.

Pour les personnes retenues, nous avons tenu compte des catégories socio-professionnelles : âge, activités professionnelles, milieu d'origine, sexe... Suite à un dépouillement manuel des questionnaires biographiques, les réponses aux questions concernant les réseaux ont été décisives pour le choix des personnes à interviewer. Enfin, nous avons pris en compte les remarques sur le déroulement de l'enquête par les enquêteurs : les personnes chez qui les enquêteurs n'avaient pas trouvé un bon accueil lors de l'enquête quantitative n'ont pas été visitées à l'occasion des entretiens approfondis.



ORSTOM 1989 Dessiné par Ph. ANTOINE Destin : I SENE

Source : I.G.N.

2 De l'individu aux réseaux

2-1 Eléments de méthodes

Pour notre part, nous appuyons notre étude des réseaux de sociabilités à Dakar sur la collecte de récits de vie, d'abord de personnes-cibles à la suite de l'exploitation des questionnaires biographiques, ensuite d'autres acteurs identifiés lors des entretiens avec ces premières personnes. Nous avons, au préalable, identifié différents types de réseaux dont nous citerons ici les plus essentiels.

Les réseaux d'appartenance ou d'origine : il s'agit de l'ensemble de réseaux sociaux fondés sur une institution sociale d'origine : famille, ethnie, religion. De tels réseaux sont les nouveaux tissus sociaux par lesquels se réorganisent et se restructurent dans le contexte urbain, les communautés lignagères, agricoles et artisanales. Là, nous avons fait l'hypothèse de relations à distance qui lient le migrant à sa communauté d'origine et à sa famille. En effet, nous nous intéressons ici à l'espace de vie dont l'étude est inséparable de celle des réseaux de solidarité ; l'espace de vie considéré comme étant l'ensemble des lieux fréquentés par Ego ou auquel il est effectivement ou potentiellement en relation.

Les réseaux optionnel ou de choix : ce sont des réseaux sociaux fondés sur un ou des centres d'intérêt communs à une communauté de choix : associations, clubs, mouvements, partis, syndicats, *daayira*... Des associations de toutes sortes se

mettent en place à l'échelle de ce que nous appelons les communautés de choix du fait qu'il ne s'agit pas d'institutions ou de structures sociales classiques, comme celles évoquées plus haut. Prenons le cas du voisinage ou d'association de locataires des HLM ou de la SICAP¹. L'individu a une plus grande marge d'autonomie pour le choix d'adhérer et surtout de s'impliquer activement dans le fonctionnement de l'unité organisée pour en tirer profit dans le processus d'insertion sociale. Le caractère apparemment informel de ces relations ne cache que peu la solidité qui s'y développe et les possibilités insoupçonnées qu'elles offrent à leurs adhérents.

Les réseaux d'adoption ou de circonstance : la volonté de mettre en oeuvre des stratégies gagnantes amène bien souvent Ego à s'appuyer circonstanciellement sur des réseaux constitués ou naissants sans que ceux-ci ne résultent d'un choix préalable ou ne découlent de son appartenance à sa communauté d'origine. Plusieurs cas sont possibles :

+ Ego s'appuie sur des relations interindividuelles qui débouchent sur des réseaux organisés sur des bases qui lui échappent.

¹ Ces deux sociétés : Habitat à Loyer Modéré (HLM) et Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) mettent en location simple et en location-vente des appartements et des villas généralement habités par les couches urbaines moyennes.

+ Ego est lié à un segment de réseau et ignore tout du mode d'organisation de l'entité. Il utilise indirectement le réseau.

+ Ego est placé devant une situation où il doit, du fait de ses intérêts propres, se faire adopter dans un réseau dont il connaît le système de fonctionnement mais qu'il ne pouvait ou ne voulait pas intégrer par ailleurs. Il arrive à se faire accepter dans le réseau.

Nos investigations autorisent à penser à une manifestation plurielle de circonstances devant induire l'adoption d'Ego par des membres de réseaux sociaux. Dans le cas de ce type de réseau d'adoption ou de circonstance celui-ci a une fonction purement utilitaire tandis que les réseaux en soi sont habiles à camoufler cette fonction quasi utilitaire qui est essentielle et mettent en avant les valeurs socio-culturelles qui leur donnent les raisons sociales d'exister et de se pérenniser.

Plus généralement, il convient de retenir que dans les cas de réseaux d'appartenance, optionnel ou d'adoption, le cadre d'ensemble à partir duquel le réseau est structuré n'est pas le seul point d'ancrage de la solidarité. En effet, notre expérience révèle qu'à l'échelle d'un réseau social, on peut repérer un ou plusieurs segments de réseaux qui peuvent fonctionner efficacement de façon autonome au profit des acteurs sociaux qu'ils impliquent. C'est en cela que l'analyse micro-sociologique est tout à fait indiquée pour une prise en

charge de ces spécificités qui font la force des réseaux sociaux.

Notons qu'au plan méthodologique, nous procédons par choix raisonné de migrants(es) et non migrants(es) repérés lors de l'enquête à base du questionnaire biographique qui donne l'occasion de collecte de données quantitatives fondées sur les relations concrètes exprimées par les enquêtes individuellement considérées. Il s'agira donc principalement de déceler les réseaux à l'oeuvre impliquant les personnes incluses dans l'échantillon sur lequel porte l'enquête. Nous nous sommes également intéressés à d'autres réseaux pour peu que ceux-ci soient importants pour la compréhension de la dynamique d'insertion urbaine.

La compréhension des modalités d'élaboration et aussi de l'impact des réseaux sociaux dans le cadre de l'insertion urbaine requiert une collecte de données très fines. Or, il est évident que le questionnaire biographique, à l'image des instruments de collecte quantitatifs est réducteur. Ainsi le questionnaire biographique présente des limites pour l'analyse anthropologique. Nous en citerons les principales :

- Les modalités de réponses prévues dans le questionnaire à propos de la vie de relations concernent davantage les réseaux familiaux (parenté, alliance, relations à distance avec le milieu d'origine) plutôt que les autres types de réseaux sociaux (associations religieuse, ethnique, politique ; relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le

rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine.

- Les données quantitatives collectées, essentiellement bâties autour des formes de relations concrètes (liens de parenté ou d'alliance le plus proche), sont insuffisantes à fonder des analyses qualitatives sur les réseaux.

D'abord, comme noté plus haut, parce que tous les types de réseaux ne sont pas pris en compte. Ensuite, les relations sont seulement perçues au travers de catégories qui donnent plus d'informations sur la forme des relations qu'à leur signification plurielle. Enfin, la dimension collective des réseaux sociaux ne peut être mesurée à l'aide de questionnaire quantitatif, fut-il un questionnaire biographique. C'est pourquoi les données quantitatives obtenues par le questionnaire biographique serviront de point de départ d'une enquête plus approfondie portant sur des méthodes anthropologiques notamment les histoires ou récits de vie qui sont plus à même de restituer au réel social sa complexité et par voie de conséquence de rendre explicite sa valeur heuristique. Mais comment les histoires ou récits de vie fondés sur une approche également biographique peuvent permettre de combler les limites du questionnaire quantitatif?

C'est D. Bertaux qui nous fournit une première raison de penser que le récit de vie est un moyen adéquat pour comprendre à la fois l'un et le multiple et l'un et son monde. En effet, explique Bertaux, les récits de vie sont par essence

En effet, explique Bertaux, les récits de vie sont par essence des «récits d'expériences». Or, «l'expérience est interaction entre le moi et le monde, elle révèle à la fois l'un et l'autre, et l'un par l'autre» (Bertaux, 1980 : 217).

L'anthropologue cherche à élucider le réel social. S'il reconstitue l'histoire de vie d'Ego, c'est pour révéler son monde en vue d'une meilleure compréhension des phénomènes sociaux. C'est ce que Bertaux précise quand il écrit «c'est, on l'a souvent dit, à travers le particulier que se trouve la voie vers l'universel» (1980 : 217). Dès lors, toute la critique portée aux histoires de vie faisant état d'une tendance marquée à une déviation psychologiste (J. J. Chalifoux, 1987 : 290) demeure non fondée. En effet, le récit de vie est plutôt apte à permettre une prise en compte du contexte dans lequel prennent corps les faits sociaux.

Dans le cadre de l'étude des réseaux de sociabilité, la maîtrise de ce contexte est essentielle car nous faisons l'hypothèse de réseaux sociaux éclatés dans l'espace social. Les points d'ancrage des réseaux sont donc multiples. Ainsi nous avons choisi de nous appuyer sur les récits de vie pour déceler des points focaux à partir desquels les réseaux de sociabilité se déploient en vue de l'insertion urbaine. Cette approche est aussi celle de R. Willame qui propose la réalisation d'histoire de vie en fonction d'une maîtrise du contexte socio-historique dans lequel se déroulent les actions sociales. Pour ce faire, une analyse macro-sociale est nécessaire afin de repérer «des périodes marquantes, donc des

352 119
DAKAR

situations biographiques (espaces-temps où il est intéressant de faire parler des témoins privilégiés)» (1985). Williams identifie deux types de récit fort à propos pour l'étude de l'insertion urbaine car il se place résolument du point de vue du récit de vie en tant que récit construit par l'acteur interpellé par un passé qui agit sur lui et un présent qu'il vit tout en cherchant à le comprendre. Il s'agit du «récit rétrospectif, quand cet acteur entreprend un bilan d'une expérience passée, des changements survenus dans son existence» et du «récit au vif de l'action, quand l'acteur se voit confronté à des pratiques sociales nouvelles» (R. Williams : 1985). La vocation du récit de vie rétrospectif, au vif de l'action (on pourrait ajouter un récit prospectif qui fait le point sur les ambitions et projets de l'acteur en s'appuyant sur son expérience vécue) n'est pas tant d'exposer la vie d'Ego que la compréhension du monde par Ego. Là, notre tentation est grande de poser une autre préoccupation des chercheurs en sciences sociales, en l'occurrence l'utilisation à faire des récits de vie dans les textes scientifiques. En fait, si par exemple la compréhension des réseaux de sociabilité se fait principalement en partant des relations d'Ego, il est évident que ces relations ne sont pas un simple élément d'illustration de théories établies par le chercheur travaillant sur ce thème. Ces relations sont mises en rapport avec d'autres aspects de la vie d'Ego. Le récit de vie est alors un tout qui révèle l'interaction des phénomènes pris dans des cas précis. Il n'est pas un simple exemple que le chercheur utilise à dessein pour corroborer ses thèses. Il est en revanche un élément heuristique qui permet de circonscrire

notre objet de recherche, de formuler des hypothèses, de faire des interprétations en partant de la vie d'Ego car les faits sociaux étant l'oeuvre des acteurs sociaux, il est naturel que leur compréhension se fasse au travers de l'histoire des hommes. Les récits de vie sont soumis au traitement du chercheur qui les intègre dans son oeuvre de construction du discours scientifique. C'est aussi l'avis de F. Ferraroti qui estime à raison que les biographies «ne parlent pas toutes seules» (1980 : 236).

2-2 Quels acteurs choisir pour dresser des récits de vie ?

2-2-1 Les hypothèses

Parler de choix, c'est postuler des critères de sélection des acteurs dont les biographies serviront de matériaux qualitatifs pour l'analyse des réseaux sociaux dans le cadre de l'insertion urbaine. Pour ce faire, nous formulons d'abord des hypothèses de recherche et ensuite nous définissons des critères adjacents de choix d'acteurs comme narrateurs possibles de récits. Evidemment, l'enquête de base fournit suffisamment de données permettant un choix varié de critères de sélection. Une première hypothèse consiste à considérer les réseaux familiaux en particulier et les réseaux d'appartenance et d'origine en général comme des ressources naturelles au travers desquels se fait l'insertion urbaine. Néanmoins la mise en oeuvre de tels réseaux peut dépendre de plusieurs facteurs.

En effet, les migrations sont de plus en plus à replacer dans le contexte de la multipolarité de la famille en tant que mode d'adaptation de cette dernière aux besoins de survie (et pourquoi pas de maintien voire de développement) dans le contexte d'aggravation de la crise économique généralisée. Dans cette optique, les migrations correspondent à une stratégie familiale de répartition de ses membres dans l'espace. L'insertion urbaine est, de ce fait, largement conditionnée par le statut social ou la position économique de l'individu au moment de l'appel à la migration. Les motifs de la migration influent donc sur le processus d'insertion urbaine et les types de réseaux mis à contribution.

De même, les possibilités de se faire prendre en charge par la famille au sens large dépendent en partie des modalités de la prise de décision de la migration : implication des membres de la famille, du lignage ou de communautés d'origine, en particulier de ceux établis à Dakar/Pikine. A ce premier niveau, plusieurs critères entrent en ligne de compte pour la sélection d'acteurs de récits de vie :

* Caractéristiques socio-économiques du migrant

- position matrimoniale
- rôle au sein de la famille : rang parmi les enfants des parents
- groupe statutaire de la famille
- âge et sexe
- qualification professionnelle ou niveau de scolarisation

- * Motifs de la migration .
- * Décision de la migration : existence de pôle naturel d'accueil à Dakar/Pikine
- * Intensité des relations à distance avec le milieu d'origine.

Si l'on considère que la migration procède d'une stratégie à la fois collective et individuelle, il va s'en dire que toute l'étude des réseaux de sociabilité repose sur la capacité du migrant à mobiliser ses relations de toutes sortes en vue de son insertion urbaine. Le migrant est dès lors appelé à s'appuyer sur différents réseaux sociaux. Même les réseaux d'appartenance ou d'origine ne sont pas donnés à l'avance ; leur mise en oeuvre dépend bien souvent des dispositions du migrant à les utiliser, a fortiori s'il s'agit des réseaux optionnels ou de choix qu'il faut soit susciter, soit savoir intégrer avec tact.

Notre deuxième hypothèse est que l'appartenance à des réseaux optionnels ou de choix est dicté par la nécessité de :

- s'intégrer dans des communautés sociales d'intérêts
- diversifier les possibilités de circuits d'accueil et d'insertion
- s'adapter au modèle socio-culturel urbain, le passage de réseaux villageois aux réseaux relationnels d'insertion urbaine.

En effet, la mise à contribution des réseaux optionnels est rendue pertinente, entre autres, par le perpétuel repositionnement des acteurs sociaux du fait du rythme

fréquence de recours à des liens les plus proches autres que ceux de parenté (modalités : «sans liens», «institution», «marabout», «seul», «autres», «associations», «collègues», «amis», «courtier»,...) exprimés dans les questionnaires biographiques. Là également la méthode de récit est tout indiquée du fait de sa flexibilité, préparant ainsi le chercheur à «recevoir l'inattendu» pour reprendre la belle formule de P. Thompson selon qui «c'est le questionnement du chercheur qui doit s'insérer dans le cadre d'ensemble et non l'inverse» (1980 : 255). Le chercheur se livre de ce fait à une démarche faite d'empirisme, nécessaire dans l'étude des réseaux sociaux où la part d'exploration et de questionnement est très importante.

2-2-2 Le sous-échantillon

Le choix des personnes-cibles s'est fait en combinant la représentativité et l'exemplarité des narrateurs de récits de vie. Sur la cinquantaine de personnes qui constituait le sous échantillon, trente ont effectivement été réinterrogées avec des procédés de recueil de données qualitatives par le moyen de récit de vie dont vingt cinq hommes (quinze migrants et dix natifs de Dakar), et cinq femmes (trois migrantes et deux non migrantes). Sur ces trente personnes sélectionnées, seize d'entre eux, dont une femme, sont des chefs de ménage. Au fur et à mesure que se déroulaient les entretiens, l'intérêt à interroger toutes les personnes (cinquante) pressenties s'émoissait pour trois raisons évidentes :

- Des problèmes de disponibilité ou de déménagement et autres raisons des personnes à interroger se sont effectivement posés;
- Le choix de ces personnes reflète davantage la qualité des réponses obtenues à propos des réseaux à partir du questionnaire biographique quantitatif, que de leur éventuelle représentativité ;
- Compte tenu de la nature qualitative de notre investigation, il s'avérait plus opportun de restreindre notre cible, tout en privilégiant la profondeur du niveau de collecte de données.

Ainsi, deux à trois séances d'une heure chacune ont suffi pour être édifié sur les réseaux de certains individus considérés. C'est ce que nous avons appelé le suivi court. En revanche, la complexité des réseaux est telle que le glissement ou passage d'un réseau à un autre, d'un individu à plusieurs autres du même réseau, d'une communauté à la suivante est une tentation presque irrésistible. Cette logique de suivi long a concerné dix personnes du sous échantillon de base. La prospection de leurs relations nous a conduit à interroger trente deux autres personnes dont quinze femmes. Le choix des personnes pour le suivi long ne s'est pas fait selon des critères préétablis en fonction d'une appréciation du sous-échantillon. Il procède plutôt d'une logique de l'observation sur le terrain d'enquête et du traitement sommaire et quotidien des récits de vie collectés. Au total, soixante deux personnes ont été interrogées par un même chercheur pour l'étude des réseaux sociaux.

soixante deux personnes ont été interrogées par un même chercheur pour l'étude des réseaux sociaux.

Aussi bien pour le suivi court que pour le suivi long, le problème de la limite de la collecte des données se pose. Dans notre cas, notre point de repère est, le niveau de saturation comme suggéré par D. Bertaux (1980) c'est-à-dire le sens de la mesure dont doit faire preuve le chercheur toutes les fois qu'il observe des redondances liées à d'importantes similitudes ou concordances des récits de vie, des itinéraires et trajectoires des personnes qui se racontent.

Tableau 1 : Sous-échantillon selon le sexe.

Sélectionnés à partir du questionnaire quantitatif		Sélectionnés lors des entretiens approfondis	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
25	5	17	15
Total 30		Total 32	

Tableau 2 : Sous-échantillon selon l'âge et le sexe

	Sélectionnés questionnaire		Sélectionnés entretiens	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
25-34	8	2	2	4
35-44	7	2	4	7
45-59	10	1	11	4

Tableau 3 : Sous-échantillon selon le statut migratoire et le sexe

Sélectionnés questionnaires			Sélectionnés entretiens	
	H	F	H	F
Immigrés	15	3	11	10
Natifs de Côte d'Ivoire/Pikine	10	2	6	5

bleau 4 : Sous-échantillon selon le lieu,
quartier d'habitation et le sexe

Sélectionnés à partir du questionnaire quantitatif			Sélectionnés lors entretiens	
Quartier d'habitation	H	F	H	F
Plateau	1	0	0	0
Médina	7	2	0	6
ILM	0	0	4	1
Grand Dakar	0	0	2	0
Sicap	3	1	6	1
Patte d'Oie	3	2	0	6
Pikine ancien	4	0	3	0
Guédiawaye	2	0	2	1
Médina Gounass	4	0	0	0
Yeumbeul/Malika	1	0	0	0

bleau 5 : Profession des individus sélectionnés
partir du questionnaire quantitatif

Hommes		Femmes	
Agent commercial	1	Vendeuse marché	1
Marchand ambulant	1	Manoeuvre (usine poisson)	1
Maçon	1	Ménagère	2
Gérant boulangerie	2	couturière	1
Chauffeur	2		
Professeur lycée	1		
Imprimeur	1		
Directeur d'école	1		
Agent administration	1		
Bijoutier	1		
Vendeur de tissus	1		
Courtier	1		
Mécanicien	1		
Menuisier bois	2		
Gardien	3		
Vendeur petit commerce	1		
Régleur (technicien)	1		
Chômeur	1		
Manoeuvre	2		

2-2-3 Les guides d'entretien semi-directif

Nous disposons de deux instruments de collecte de données qualitatives :

- un guide d'entretien semi-directif individuel,
- un guide d'entretien semi-directif collectif.

Le premier guide comprend les thèmes suivants:

-la famille : mode d'organisation, circulation des membres, répartition des charges, fréquentations au sein de la maisonnée, modalités de connaissance de l'époux ou des épouses, personnes de contact à l'occasion de cérémonies, lieu de confiage des enfants, liens avec milieu d'origine, participation à des associations ethnique, de ressortissants...

-les relations dans la vie professionnelle (coopérative, syndicat, amicale, club...); religieuse (association, liens avec marabout et coreligionnaires); de voisinage (fréquentations, type de relation, solidarité, association de locataires et autres regroupements formels et informels); politique (appartenance à des organisations politiques et des groupes d'opinions); sportive (associations, clubs de loisirs); tontines...

-les personnes fréquentées : ami(e)s, camarades, condisciples, personnes qui vous dépannent, personnes pour différentes prestations de services (couture, commerce, coiffure...)

-les personnes-ressources : contacts privilégiés avec personne ayant un pouvoir ou de l'influence dans divers domaines.

Comme on peut le constater, ce guide offre de nombreuses opportunités permettant de susciter les réactions de la personne interviewée. Il part du principe que les réseaux sont plutôt implicitement vécus par les acteurs sociaux.

S'agissant du second guide, il permet d'explorer les dynamiques associatives pour découvrir les modes de fonctionnement et ce qui résulte des relations associatives. L'appartenance à des entités organisées ou référentielles est l'une des formes les plus explicites d'une probable implication dans des réseaux sociaux. Nous avons donc mis l'accent sur l'étude de nombreuses communautés comme niveaux englobants et ressources potentielles d'une dynamique d'insertion urbaine. Pour des raisons de commodité, trois types de communautés sont évoquées ici afin d'étayer notre propos.

D'abord, les communautés solidaires et conquérantes qui regroupent des personnes partageant :

- le village d'origine, la région ou l'ère et les spécificités socio-culturelles. Au Sénégal, ce sont, par exemple, des Baol-Baol (originaires de la région historique du Baol), les Njambur-Njambur (originaires de la région historique du Njambur) etc.
- La confrérie religieuse ou la religion tout court s'il s'agit de minorité spirituelle.
- Le statut socio-professionnel : c'est le cas par exemple des courtiers, des affairistes, des gens d'une même strate professionnelle.

Ensuite, les communautés militantes et groupes de pression parmi lesquels on peut citer : les organisations et partis politiques, les opérateurs économiques, les associations de locataires ou de consommateurs, les clubs services (Rotary, Lion's, Scout etc.). Les regroupements à base sportive, les associations de retraités et personnes âgées, etc.

Enfin la troisième communauté est constituée d'entités fondées sur des relations perpétuées. Nous entendons par relations perpétuées, des liens électifs tissés à partir d'une appartenance commune à une entité dont la fonction sociale est circonscrite dans le temps mais les relations ainsi nouées conservent une certaine pérennité. Ces relations perpétuées

sont le cas de gens de même classe d'âge, des condisciples, des voisins de longue date, des personnes partageant des regroupements de place publique ou grande place, des regroupements informels etc.

Les trois communautés ont en commun un large niveau de maillage relationnel qui permet de croiser au sein de chacune, différents types de réseaux : d'origine, de choix et de circonstance.

2-3 Quelle approche pour la collecte ?

Posons maintenant deux hypothèses qui fondent notre démarche :

- Les réseaux sont éclatés dans l'espace social ;
- Les acteurs sociaux n'ont pas le plus souvent conscience d'appartenir à des réseaux.

Ces considérations amènent à privilégier une approche très empirique consistant, au plan méthodologique à partir, d'une part, des individus pour retrouver leurs réseaux, et d'autre part, de passer de ces réseaux aux réseaux plus structurants du processus d'insertion urbaine. Evidemment, toute approche empiriste s'accompagne d'élaboration progressive d'hypothèses qui structurent la problématique. Dans notre cas, cette construction évolutive permet de saisir la dynamique

d'ensemble des réseaux d'insertion urbaine à Dakar et nous évite de nous contenter de compter un à un les réseaux des personnes interrogées.

Pour y arriver, nous menons une prospection/détection «au ras du sol» des relations de sociabilité grâce aux guides d'entretien semi-directif. Un questionnement simultané du chercheur s'opère. Suivant le déroulement de l'entretien, l'attention se focalise sur un des aspects de la vie relationnelle de l'individu qui se raconte. Ainsi, nous arrivons à recueillir le récit des différentes étapes parcourues au cours d'une expérience relationnelle.

La prospection du tissu relationnel de l'individu-cible a l'avantage d'orienter le chercheur sur l'inattendu et l'inconnu. A partir du répertoire le plus exhaustif possible des relations de la personne interrogée, on s'oriente vers celles qu'on considère les plus reliées à des réseaux dynamiques. Ce passage de l'individu-cible aux autres membres du réseau est dicté par les constats, au cours de l'entretien, d'un ou de plusieurs indicateurs de focalisation autour de réseaux s'exprimant pour l'essentiel par :

- Le caractère privilégié d'une ou de plusieurs relations, et leur fonctionnalité ;
- Le rôle central d'une ou de plusieurs personnes-ressources, d'entités sociales, de milieux sociaux, tel que perçu dans la vie racontée par l'individu ;

- Les capacités personnelles de l'individu à mobiliser ou à s'appuyer sur telle institution et communauté sociale.

L'identification de ces indicateurs conduit à tenter des entretiens avec d'autres membres du réseau. Ainsi nous repérons les traits d'union de l'essentiel des personnes considérées en relations, mais aussi à mettre en évidence des exemples de fonctionnalité de ces liens, et de déterminer la logique socio-culturelle, économique, politique des relations en question. Dans l'ensemble, il s'agit de déterminer la dynamique des relations ou ce que peuvent permettre ces relations au niveau du groupe.

Mais s'intéresser à la dynamique des réseaux, c'est aussi répertorier les différents registres socio-culturels mis à contribution et s'interroger sur la finalité du réseau et sur les rapports d'articulation entre les registres convoqués. C'est prendre aussi en compte les niveaux de jonction d'un réseau avec d'autres réseaux. Il s'agit de définir les réseaux globalement structurant de l'insertion urbaine. C'est-à-dire que nous essayons de repérer en milieu urbain dakarois les espaces les plus significatifs pour l'échange d'information, de biens et services, de solidarité et d'assistance.

3 Quelques enseignements méthodologiques

Notre approche consistant à tirer profit au maximum des données du questionnaire biographique afin de conduire des entretiens semi-directifs spécifiquement orientés sur les réseaux sociaux permet de repérer des niveaux pertinents que l'un ou l'autre instrument de collecte saisit plus ou moins convenablement. Les travaux de l'INSEE (Ferrand et al.), en s'inscrivant plutôt dans une perspective comparative des deux instruments de collecte et donc en les traitant séparément, permettent également d'identifier des possibilités et limites qu'offrent un questionnaire biographique et des entretiens-récits de vie (Ferrand, 1991).

Comme il s'agit pour ces deux expériences se déroulant néanmoins dans des contextes différents (la France pour l'INSEE ; Dakar pour l'équipe IFAN/ORSTOM) de saisir simultanément ou successivement des données quantitatives et qualitatives, les résultats de la confrontation des deux types de recueil convergent en beaucoup de points. Questionnaire biographique et entretiens-récits de vie sont ainsi complémentaires. Dans la première expérience, la comparabilité rend possible la critique des sources de données. Dans la seconde, le traitement des données obtenues avec l'un des types de collecte permet d'améliorer la conception et la mise en oeuvre de l'autre instrument de collecte. A posteriori, la réciprocité est valable car les entretiens peuvent permettre

d'expliquer les données recueillies au préalable à l'aide du questionnaire.

Le procédé de vérification et d'approfondissement des données quantitatives amène à identifier bien des aspects à améliorer pour un futur questionnaire biographique. Dans le module vie de relations, les réponses pour d'éventuels soutiens reçus, dons offerts ou prise en charge de personne hors ménage, se sont avérées quelquefois décevantes du fait qu'elles n'expriment pas les complexités des faits sociaux.

A. D. est deuxième épouse. L'argent que lui verse son époux, polygame résidant à Dakar, pour sa prise en charge mensuelle est considérée, selon le questionnaire comme un soutien qui lui vient d'une personne qui ne loge pas avec elle. Dans ce cas, la double résidence de l'époux de A. D. n'est pas bien restituée par le questionnaire. L'argent ainsi considéré n'a pas la valeur de soutien.

W. J., courtier, déclare, selon le questionnaire, n'être soutenu par personne. Or, les entretiens révèlent qu'il est au centre de multiples relations de prestations de services rémunérées ou gratuites qu'on peut aisément comprendre en raison de sa profession. En effet, W. J. n'a pas que des rapports marchands avec sa clientèle ; des amis lui apportent soutien sur sa demande ou selon leur initiative.

S'agissant d'autres cas de figure, les réponses obtenues pour ces mêmes questions ont été de bons indicateurs d'une

intensité de vie relationnelle. L. G. déclare, selon le questionnaire quantitatif, effectuer un versement mensuel de l'ordre de 35 000 F à l'endroit d'une personne sans lien de parenté ou d'alliance avec lui et vivant ailleurs à Dakar-Pikine. En approfondissant cette information par les entretiens, nous avons découvert par là même une importante piste de réseaux relationnels. En effet, les 35 000 F sont des mensualités que L. G. (mécanicien soudeur indépendant) doit à un de ses clients et commerçant libanais. Ce dernier lui avait fait un important prêt financier sans intérêt afin qu'il puisse profiter d'une opportunité en payant un terrain d'habitation dans la banlieue de Dakar. Le questionnaire quantitatif a bien repéré le flux de biens, mais il en a mal apprécié le sens.

Le questionnaire comportant un module ayant trait à la descendance, nous connaissons les prénoms des enfants vivants de la personne interrogée. Nous avons dès lors tenté de connaître les homonymes des enfants du couple et leurs éventuels parrains. Cet aspect nous a paru comme un excellent moyen d'identification des relations parmi les plus fortes des personnes en question. En effet, dans le contexte du Sénégal, les enfants portent les prénoms des personnes ayant des relations privilégiées avec le couple. Il s'agit des personnes mortes ou le plus souvent vivantes. Ce sont des relations familiales, amicales, de tutelle (chefs confrériques, marabout etc.). On peut considérer que la plupart sont des relations électives, choisies plus ou moins librement par le couple, l'homme singulièrement. Le questionnaire ne fait état que

d'enfants vivants ; et donc, dès qu'on évoque les homonymes, les personnes interrogées répondent avec beaucoup d'enthousiasme et procèdent à une récapitulation exhaustive des «parrains» de leurs enfants. Ce même exercice d'identification des relations privilégiées à partir des parrains a été judicieusement tenté, dans certains cas, à l'échelle de la fratrie des personnes interrogées.

Un autre exemple de repérage de relations électives est l'intérêt que nous avons manifesté à connaître les personnes qui prennent leurs repas plus ou moins régulièrement au domicile de la personne interrogée. Mises à part les relations familiales, des collègues et amis sont le plus souvent concernés. L'unité de consommation commune étant un important facteur d'intégration socio-culturelle, elle peut révéler l'intensité des relations de la personne interrogée ainsi que le cumul de plusieurs champs sociaux : relations familiales, professionnelles, amicales.

En Afrique, une pratique courante consiste à confier son ou ses enfants à d'autres membres de la famille, au marabout, au voisin de longue date, à des amis, au maître ouvrier ou artisan etc. Ce confiage ou placement peut être de longue durée comme il peut se circonscrire dans une étape de la vie de l'enfant concerné. Il répond à une logique socio-culturelle des sociétés africaines. Il a pour conséquence d'élargir l'espace de vie de l'individu concerné. En effet, la personne confiée appartient à un réseau familial plus étoffé car il garde des liens le plus souvent forts et permanents jusqu'à

l'âge adulte avec sa famille adoptive aussi bien qu'avec sa famille d'origine. Cet écartèlement entre deux à plusieurs familles a été pris en compte comme un niveau pertinent de prospection des réseaux sociaux. Nous avons ainsi essayé de situer l'individu au sein de la parenté large pour identifier les complexités relationnelles s'exprimant entre autres par ses changements de statut et rôle selon le segment familial considéré.

Sous cette même rubrique de l'élasticité des réseaux familiaux, une autre pratique plus fréquente chez les personnes du troisième âge en Afrique est le mariage par héritage. Elle consiste pour un polygame à épouser la veuve d'un membre de sa proche famille ou de son ami. Ainsi cette nouvelle épouse reste toujours sous la tutelle de sa belle famille d'origine ou du même réseau d'amitié, ses enfants demeurent également sous l'autorité de la fratrie de leur père. La famille se resserre en conservant par le remariage un de ses membres. Les mariages par héritage nous ont paru d'une importance certaine pour comprendre la vie matrimoniale et la multi-résidence. C'est en nous intéressant, lors des entretiens, aux circonstances durant lesquelles l'enquêté a connu son époux ou épouse(s) et aux liens antérieurs au mariage que notre exploration nous a mené aux mariages par héritage et au lévirat en général. L'itinéraire matrimonial est révélateur des niveaux cachés de connexions multiples de différents réseaux familiaux.

Les occasions de retour des migrants à leur milieu d'origine et leur périodicité contenues dans le questionnaire ont été des moyens de mesure de l'intensité des relations à distance des immigrants concernés. Ces relations à distance ont été abordées également lors des entretiens en nous intéressant, entre autres, aux visites de parents et amis auprès des migrants et des natifs de Dakar, visiteurs provenant des milieux d'origine ou d'autres villages ou villes secondaires. Elles permettent de disposer d'indications précieuses pour déterminer l'espace de vie de la personne concernée.

A partir du questionnaire, l'appartenance à des associations n'apparaît que par le biais d'éventuelles cotisations que la personne enquêtée verse ou du soutien qu'il accorde ou reçoit d'une autre personne d'une même entité organisée. Tel quel, le questionnaire de l'enquête biographique est insuffisant pour mettre en évidence les réseaux fondés sur des bases associatives.

Les cérémonies familiales sont un important repère pour analyser les valeurs sociales et les dynamiques sociétales. Les confréries religieuses par exemple, sous un fond religieux, ont un caractère culturel évident. Les cérémonies religieuses (chants religieux) sont un espace riche pour l'étude du fonctionnement de divers réseaux : confréries, coreligionnaires, politique, parenté, voisinage, coutumier, amitié.

A l'occasion des cérémonies familiales : baptême, mariage etc., on découvre la finesse du mode d'organisation du tissu familial et relationnel, la pérennité des réseaux familiaux, la vitalité des réseaux amicaux, la marque d'opérationnalité des réseaux de voisinage. A ces moments, on s'évalue, le tissu relationnel reflète le statut social ; les relations se présentent comme un capital social.

Pour les funérailles par exemple, la confection des listes de personnes pour les avis de décès renseigne sur la réflexion a posteriori qui s'opère sur la représentation qu'on se faisait sur ses réseaux de parenté et de ce qu'on peut désigner par des relations perpétuées c'est-à-dire un ensemble de relations qui conservent une certaine pérennité. En faisant la liste des personnes pour un avis de décès, c'est comme si on subit un test en quelque sorte de ses capacités à recenser les personnes dont le statut nécessite qu'elles figurent sur la liste qui doit être ciblée pour des raisons économiques et de commodité. Le choix puis la mise en ordre des noms des personnes sont une véritable épreuve. Selon le statut des personnes vis-à-vis du défunt, il faut un agencement qui ne souffre d'aucune contestation. Il arrive qu'une liste rectificative soit nécessaire pour satisfaire les exigences de membres du réseau familial. En effet, la place de tel individu sur l'avis de décès est valorisante.

A Pikine, les niveaux structurants des réseaux d'insertion sont plus apparents. L'entrelacement des réseaux confrériques (*murid, tijaan*), leurs liens avec le pouvoir coutumier-

organisateur de la vie du quartier (le coutumier et l'administratif se juxtaposent), les comités politiques du parti au pouvoir, les opérateurs économiques, les courtiers (la reconversion professionnelle dans le courtage des retraités de l'administration, des agents d'affaires, et autres travailleurs de l'informel), les tontines pour les femmes principalement.

Le social est bâti à partir du cadre d'habitat. Le quartier doit son identité à son leader, premier occupant du nouvel espace qui, le plus souvent, porte son nom ou au responsable politique, etc. Les anciens habitants notabilisés assurent la tutelle des nouveaux migrants. Il n'y a pas de population authentiquement Pikinoise à l'exception de ceux qui y sont nés et qui sont encore relativement jeunes. Le pouvoir est cogéré par différents réseaux qui cohabitent selon un ordre qui se fait et se défait en permanence.

L'étude des réseaux de sociabilité s'inscrit dans une dynamique d'une équipe pluridisciplinaire de recherche sur l'insertion urbaine. A ce titre, elle s'enrichit d'autres approches. Les résultats méthodologiques sur les réseaux de sociabilité, exposés dans cette partie, soulignent l'avantage de l'aller-retour du quantitatif au qualitatif.

Le recours au récit de vie permet de comprendre les réseaux de sociabilité sous le double angle des stratégies des acteurs et du contexte social. L'étude des réseaux de

sociabilité en ville dévoile tout un pan de la sociologie du quotidien, et offre ainsi une meilleure intelligibilité des changements sociaux.

5 DYNAMIQUE DE PASSAGE DES RESEAUX VILLAGEOIS AUX RESEAUX URBAINS

Pour rendre compte et analyser la dynamique des migrations des villages et des villes secondaires aux capitales africaines, les travaux de recherche (Descloîtres, 1972 ; Diop, 1989 ; Dupont/Dureau, 1988 ; Fall, 1987, 1988 ; Locoh, 1989 ; Piché, 1989...) font de plus en plus place aux rôles privilégiés des réseaux sociaux, comme phénomène construit d'accueil et d'insertion urbaine des migrants. Leur fonction «d'amortisseur» de la crise économique et sociale généralisée se heurte à la problématique de leur permanence et de leur renouvellement. L'effet de la dynamique de groupe aidant, les réseaux d'origine (structures familiales, communautés ethniques, villageoises...) occupent une position centrale au moment de la préparation des candidats à la migration et aussi lors des premières étapes de l'installation à la ville avant de se laisser relayer, dans les étapes futures, par des réseaux typiquement urbains. Ce passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains, tout en étant l'une des formes dominantes du processus d'insertion en ville, est insuffisamment mentionné et analysé dans les travaux récents sur les migrations en Afrique. C'est à cet exercice que nous nous livrons dans cette partie à propos de l'insertion des migrants à Dakar et Pikine.

Comme on le sait, des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont ainsi constitués et consolidés sur la base de l'esprit de solidarité et de la survie des

communautés impliquées. Ces réseaux sont des instruments efficaces d'accueil, d'entraide, de recherche d'emploi et de logement pour le migrant. Tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre ses membres, les réseaux se «modernisent» en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarités et de liens créés par de nouvelles appartenances : relations informelles, de voisinage, politiques, sportives, syndicales et professionnelles. L'acteur urbain est un faiseur de réseaux. Nous tentons donc de décrire ce processus permanent de constitution de réseaux en ville, et en amont notre attention est focalisée par l'entretien de réseaux à fondement villageois. C'est à saisir l'interface de ces deux aspects que nous nous essayons en étudiant le passage des réseaux d'origine aux nouveaux réseaux rendus nécessaires par la dynamique d'insertion urbaine.

1 Les réseaux éléments de gestion de la migration

La migration rurale-urbaine est conçue comme une stratégie-réponse à la crise du monde rural (Fall, 1988) car l'urbanisation est la conséquence du rythme accéléré et continu de la dégradation des conditions de vie en milieu rural. Elle résulte non pas, comme ailleurs, d'une agriculture qui se modernise et produit une surpopulation relative mais bien plutôt d'une agriculture en crise (Antoine et Savané 1990 : 56).

Dans ce contexte on comprend bien la ruée progressive des gens des villages vers les villes. Et comme on est en présence d'un modèle urbain, la macrocéphalie, où la capitale domine et écrase les villes secondaires, les réseaux sociaux se sont instaurés au rythme de l'intérêt manifesté pour l'aventure dakaroise. Locoh (1990), à la suite de Grégory (1986), a analysé la décision de migrer comme relevant, d'une stratégie de survie à la fois collective et individuelle, apte à baliser le cheminement d'importants changements sociaux aussi bien au sein des structures familiales que des activités économiques en milieux rural et urbain. Les récits de vie collectés à Dakar et Pikine confirment ces conclusions. Au Sénégal, on peut par exemple dire que la migration des *sereer* du *Siin* vers Dakar est une condition de survie des gens du *Siin*. Le déplacement vers Dakar d'une proportion importante de la population active du *Siin* correspond à une nécessité vitale de maintien de «l'équilibre» de cette zone à très forte densité de population. Il s'y ajoute que la pluviométrie est très faible, le sol saturé et complètement lessivé, rendant les cultures vivrières et commerciales incapables de subvenir aux besoins premiers de la population (Trincas, 1988). La plupart des villages (Niakhar par exemple) doivent leur croissance et leur taille actuelle à leur fonction de relais commercial dévolu dans le cadre d'une économie nationale fondée sur le quasi-monopole de la culture arachidière.

Au besoin économique, trouver du numéraire, s'est ajoutée cette volonté de bousculer l'ordre social (n'est-ce pas que l'urbain tend continuellement à assouplir l'ordre social

villageois ?). En tout cas les exigences du contrôle social évoluent et entraînent sur leur sillage des changements socio-culturels significatifs. C'est ainsi que les jeunes filles **sereer** du *Siin* doivent à un moment faire leur expérience dakaroise. La migration rurale-urbaine est comme un rite de passage pour les gens du *Siin* (Sénégal). Ce même phénomène est observé au Togo (Pontié/Pilon, 1990).

La mobilité des gens du *Siin* vers Dakar et les Terres-Neuves participe à l'ouverture des familles, au «délestage» de certains des membres ou plutôt à l'élargissement de l'espace de vie, défini comme l'ensemble des lieux avec lesquels un ou des individus sont effectivement ou potentiellement en contact, d'où une multipolarité des familles.

1-1 La permanence des réseaux d'origine

Ce contexte de la migration rurale-urbaine met en relief le rôle des réseaux d'origine, tout au moins dans le processus d'accueil des migrants à Dakar. De même, les réseaux parentaux, ethniques, et d'autres types de réseaux bâtis autour de l'appartenance à une même aire régionale et socio-culturelle (région, département, communauté rurale, village...) interviennent plus ou moins fortement pour l'accès du nouveau migrant au premier logement et au premier emploi ou occupation professionnelle. Evidemment, ils sont plus accessibles que les réseaux urbains intégrés ou créés avec un temps de présence plus important en ville. Mais les réseaux d'origine ne sont pas

non plus des relais sociaux existant d'avance et qu'il suffit d'intégrer en cas de besoin. Ils sont naturellement des phénomènes élaborés, construits différemment en fonction des ressources propres à chaque espace relationnel, impliquant les acteurs concernés ou des communautés structurées ou informelles. On peut néanmoins relever la permanence des réseaux d'origine dans ce processus migratoire. C'est ce qui a fait dire à Antoine et Savané (1990 : 56) : «la migration entretient la migration». Selon ces auteurs la migration résulte en effet d'une stratégie collective de diversification des sources de revenus des membres d'une famille. Ainsi les migrants s'appuient sur des réseaux relationnels en vue de leur insertion en ville. Le pont est donc établi entre le milieu rural et la ville. Les pôles de la famille se multiplient. Des circuits d'accueil et d'insertion s'instaurent en ville. Les transferts de fonds, de vivres, de médicaments etc. sont effectués. C'est la famille au sens élargi qui se déploie. Au Sénégal, des femmes appartenant à des ménages polygames prennent leur tour en ville ou au village sous forme de rotation pendant que le mari fait son expérience urbaine. On peut donc noter l'existence d'une composante urbaine des stratégies rurales et inversement.

1-2 Les relations à distance milieu urbain / milieu rural

Il existe un flux important d'échanges et d'offres de vivres du milieu d'origine vers le milieu d'accueil. Des flux

monétaires de la ville vers les milieux d'émigration sont aussi remarquables même si comme l'a constaté Oucho (1990), la conscience économique des migrants à propos des transferts monétaires n'est pas toujours évidente. De même, les envois d'argent sont volontaires. Néanmoins, l'effet du style de vie et des traditions communautaires encore vivaces en Afrique nous amène à relativiser cette autonomie de décision d'envoi monétaire par les migrants et quelques citadins à la faveur de leur communauté d'origine. En Afrique, les gens attendent beaucoup de leurs enfants. Peut-on parler réellement de solidarité si on sait que la norme sociale est fondée sur la primauté du groupe qui fonctionne dès lors comme une instance qui légifère ? Les efforts pour rester soudé au groupe de base peuvent à contrario être perçus comme une reproduction de l'ordre social, un conformisme aux valeurs dominantes.

Les visites des ruraux en villes et des migrants au milieu d'origine (villages, villes secondaires, pays...) sont des indicateurs du dynamisme des relations ville/village. Comme il apparaît sur le tableau (6) 85,16% des 1064 migrants interrogés grâce au questionnaire biographique quantitatif retournent dans leur milieu d'origine selon des circonstances variables. Ils entretiennent des liens avec le milieu de départ par le moyen des visites plus ou moins périodiques. Le poids relativement important de ceux qui déclarent ne plus être allés dans la localité d'origine (14,84%) remet en cause notre définition arbitraire du statut de migrant. En effet, sont considérés comme migrants ceux qui sont nés hors de l'agglomération de Dakar. Il n'est pas exclu que des migrants aient rompu avec

leur localité de naissance pour des raisons diverses. Mais les proportions sont probablement plus faibles que celles indiquées sur le tableau. Avec une importance de 21,71%, les cérémonies familiales apparaissent comme la principale raison des visites des migrants dans leur localité d'origine. L'émiettement des groupes structuraux villageois en milieu urbain n'aliène pas les liens socio-culturels entre ruraux et résidents dakarois. La migration temporaire en ville se maintient, du moins c'est ce que semble indiquer l'importance relative (5,45%) des retours au village d'origine pour les travaux saisonniers agricoles et raisons assimilées.

TABLEAU 6 : Type de visites des migrants dans leur localité d'origine

Type de visite	%
Travaux saisonniers et raisons assimilées	5,45%
Fêtes religieuses	1,12%
Cérémonies familiales	21,71%
Visites périodiques	0,56%
Congés administratifs annuels	1,59%
Fêtes religieuses + cérémonies familiales	8,08%
Fêtes religieuses + cérémonies familiales + assimilées	12,03%
Cérémonies familiales + visites périodiques	1,40%
Cérémonies familiales + Congés administratifs annuels + assimilée	3,47%
Cérémonies familiales + autres raisons	15,69%
Congés administratifs + cérémonies familiales	4,32%
Congés administratifs + visites périodiques	0,28%
Congés administratifs + fêtes religieuses + cérémonies familiales	3,28%
Autres raisons	5,73%
Sous total	85,16%
Ne va jamais à la localité d'origine	14,84%
Total	100%
Nombre	1064

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

L'analyse faite par G. Pontié et A. Lericollais à partir du milieu rural sur les relations à distance que les sereer développent entre ville et village peut être généralisée. Ils

écrivent en effet que «les réseaux de solidarité structureaux ne sont pas marginalisés par la migration» (1991). Les données que nous avons recueillies à Dakar montrent que sur 1557 personnes, 59,90% aident au moins une autre personne avec laquelle ils ne partagent pas le même logement. Si on s'intéresse aux destinataires, il est aisé de constater que la famille élargie, comprenant les épouses et enfants du couple, le père et la mère du concerné, les autres ascendants et les collatéraux, n'est pas favorisée (tableaux 7, 8, 9 et 11). Mais il est probable que les dons informels, peu volontaires et quotidiens expliquent l'importance de la catégorie des divers autres dons. En revanche, les sous-totaux des tableaux cités antérieurement illustrent bien l'importance relative des dons destinés à la famille. Le noyau conjugal vivant hors du logement de l'enquêté reçoit 10,90%, tandis que le père ou la mère, dans les mêmes conditions, ont 26,90% et le reste de la parenté, ascendants et collatéraux, peuvent compter sur 23,2% des dons. De même, le tableau 8 montre que le père ou la mère restés au village ou à la ville d'origine peuvent recevoir environ 11,00% des dons. La contribution à la vie des associations en ville est considérée comme un don et estimée à 10,7% . La participation dans des associations au village ou à la ville d'origine est plutôt faible puisqu'elle constitue 0,9% des dons (tableau 10).

TABLEAU 7 : Don des répondants au noyau conjugal (épouses et enfants du couple)

Localisation du noyau conjugal destinataire	%
Noyau conjugal hors du logement à Dakar/Pikine	2,20%
Noyau conjugal hors du logement à Dakar/Pikine + d'autres personnes que le noyau	1,40%
Noyau conjugal au village ou à la ville d'origine	3,50%
Noyau conjugal au village ou à la ville d'origine + d'autres personnes que le noyau	1,30%
Noyau conjugal ailleurs au SENEGAL	1,70%
Noyau conjugal ailleurs au SENEGAL + d'autre personnes que noyau	0,60%
Sous total	10,90%
D'autres personnes que le noyau conjugal	49,00%
Aucun don	40,10%
total	100%
Nombre	1557

Source : enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

BLEAU 8 : Don des répondants au père ou mère

ocalisation du destinataire	%
Père et/ou mère hors du logement à Dakar/Pikine	4,7%
ère et/ou mère hors du logement à Dakar/Pikine d'autres personnes	2,8%
ère et/ou mère au village ou à la ville d'origine	11,00%
ère et/ou mère au village ou à la ville d'origine d'autres personnes	4,80%
ère et/ou mère ailleurs au SENEGAL	2,30%
Père et/ou mère ailleurs au SENEGAL + d'autres personnes	1,30%
Sous total	26,90%
D'autres personnes que père ou mère	33,00%
Aucun don	40,10%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989/

TABLEAU 9 : Don des répondants à d'autres personnes

Localisation du destinataire	%
Parents hors du logement à Dakar/Pikine	5,20%
Parents hors du logement à Dakar/Pikine +d'autres personnes	4,40%
Parents au village ou à la ville d'origine	5,70%
Parents au village ou à la ville d'origine +d'autres personnes	3,40%
Parents ailleurs au SENEGAL	3,00%
Parents ailleurs au SENEGAL + d'autres personnes	1,50%
Sous total	23,2%
D'autres personnes que parents	36,70%
Aucun don	40,10%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

TABLEAU 11 : Don des répondants à des associations

Localisation du destinataire	%
Association à Dakar/Pikine	10,9%
Association au village ou à la ville d'origine	0,9%
Association ailleurs au SENEGAL	0,8%
Sous total	12,4%
Autres dons	47,2%
Aucun don	40,1%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

TABLEAU 10 : Don des répondants à d'autres personnes

Localisation du destinataire	%
Autres personnes hors logement à Dakar/pikine	2,5%
Autres personnes au village ou à la ville d'origine	0,2%
Autres personnes ailleurs au SENEGAL	0,2%
Sous total	2,90%
Autres dons	57,1%
Aucun don	40,1%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

La précarité des conditions de vie dans les localités d'origine des personnes enquêtées explique le peu de soutien qu'elles reçoivent. En effet, seuls 23% des 1557 résidants à Dakar de l'échantillon déclarent être aidés. Les soutiens reçus par l'enquêté en provenance de la famille ne sont pas importants. Les relations interpersonnelles informelles en marge des groupes d'origine semblent être d'un meilleur concours si l'on se fie aux tableaux 12, 13, 14 et 15. Quand le père ou la mère sont à Dakar, leur soutien n'est pas négligeable, car il est de l'ordre de 2,9% . C'est aussi le cas des frères et soeurs présents à Dakar qui contribuent à 3,9% des soutiens.

TABLEAU 12 : Soutien reçu par les répondants de leur noyau conjugal

Localisation du noyau conjugal expéditeur	%
Noyau conjugal hors du logement à Dakar/Pikine	2,2%
Noyau conjugal hors du logement à Dakar/Pikine + d'autres personnes que le noyau	0,1%
Noyau conjugal au village ou ville d'origine	1,0%
Noyau conjugal au village ou à la ville d'origine + d'autres personnes que le noyau	0,3%
Noyau conjugal ailleurs au SENEGAL	1,2%
Noyau conjugal ailleurs au SENEGAL + d'autres personnes que le noyau	0,2%
Sous total	4,8%
D'autres personnes que le noyau conjugal	18,0%
Aucun soutien	77,0%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

Tableau 13 : Soutien reçu par les répondants de leur père, mère ou parent

Localisation de l'expéditeur	%
Père et/ou mère hors du logement à Dakar/Pikine	2,9%
Père et/ ou mère hors du logement à Dakar/Pikine d'autres personnes	0,7%
Père et/ou mère au village ou à la ville	0,5%
Père et/ou mère ailleurs au SENEGAL + d'autres personnes	0,2%
Père et/ou mère + parents ailleurs au SENEGAL	0,5%
Sous total	4,8%
Autres soutiens	18,1%
Aucun soutien	77,0%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORTOM, Décembre 1989.

TABLEAU 14 : Soutien reçu par les répondants de leurs frères ou soeurs

Localisation de l'expéditeur	%
Frères et/ou soeurs hors du logement à Dakar/Pikine	0,2%
Frères et/ou soeurs hors du logement à Dakar/Pikine + d'autres personnes	3,9%
Frères et/ou soeurs au village ou à la ville d'origine	0,7%
Frères et/ou soeurs au village ou à la ville + d'origine + d'autres personnes	0,1%
Frères et/ou soeurs ailleurs au SENEGAL	1,9%
Frères et/ou soeurs ailleurs au SENEGAL + d'autres personnes	0,1%
Sous total	6,9%
Autres soutiens	16,1%
Aucun soutien	77,0%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

tableau 15 : Soutien reçu par les répondants d'autres personnes

Localisation de l'expéditeur	%
Autres personnes hors logement à Dakar/Pikine	4,2%
Autres personnes au village ou à la ville d'origine	0,2%
Autres personnes ailleurs au SENEGAL	0,3%
Sous total	4,7%
Autres soutien	18,2%
Aucun soutien	77,0%
Total	100%
Nombre	1557

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

Au travers de la migration, c'est l'espace de vie des gens qui s'élargit. Les individus, la famille et plus généralement la communauté s'adaptent ou s'accommodent aux nouvelles exigences de la crise. Cette adaptation peut être analysée comme une stratégie rurale et/ou urbaine. Le maintien par le migrant de ses relations avec le milieu d'origine est dicté par l'interdépendance ville/village entrevue dans l'organisation familiale. Ces liens sont donc plus ou moins permanents, davantage en Côte d'Ivoire par exemple qu'au Sénégal. C'est pourquoi Dubresson (1990 : 100) parle, dans le cas d'Abidjan, «d'un pied rural, un pied urbain».

Dans certains cas, on peut penser que les liens avec le milieu d'origine sont la soupape de sûreté qui protège le migrant contre les incertitudes et changements rapides du

marché du travail urbain. Dès lors, en cas de crise ou de difficulté en ville, les possibilités de recours à la famille, dont le socle fondateur est souvent fixé au milieu d'origine sont garanties par la vivacité des liens du migrant à sa communauté de départ.

Le milieu d'origine peut être le milieu le plus prisé par les migrants pour la retraite ; on reprend les activités agricoles et/ou quelques bricoles notamment pour ceux qui ont exercé le métier d'ouvrier dans l'administration ou dans le secteur privé sans être en mesure d'installer en ville une unité productive ou un atelier. Les migrants de retour peuvent donc réinvestir pertinemment leur expérience urbaine en milieu rural. A l'inverse, on peut se demander si certains migrants de retour ont toujours des compétences activées ou sont plutôt des gens au bout du rouleau ? Dans d'autres cas, on garde des liens symboliques avec le milieu d'origine, on y prépare sa tombe pour s'y faire enterrer un jour.

Ces relations à distance sont donc essentielles pour la compréhension de la dynamique migratoire. On peut en conclure que malgré la faiblesse des liens avec le milieu d'origine, les réseaux de solidarité sont caractérisés par une certaine permanence. La migration est à ce titre une réponse tout à fait provisoire et circonstancielle à un problème de dysfonctionnement social et de déséquilibre des grands ensembles géo-économiques. Elle est une forme de mise en garde, qui exprime nettement le déphasage des politiques par rapport aux besoins et nécessités socio-économiques. C'est un

avertissement qu'une ou plusieurs générations lancent à leur environnement social pour exprimer subtilement ce déphasage et montrer leur démarcation en tentant une solution partielle et individuelle différant le traitement durable requis par les facteurs de crise.

On peut même constater que chaque fois que des moments d'équilibre social, économique et politique sont présentis par ces générations migrantes, celles-ci se sont montrées prêtes à retourner dans leur société qui les a vu naître et les a socialisées. Mentionnons l'amélioration sensible de la pluviométrie en zone rurale, un changement de régime politique, une meilleure redistribution des terres par des sociétés d'encadrement rural, une politique ouverte d'emploi, l'amélioration des revenus. La ville fonctionne comme si elle tentait de repousser les migrants dans leur milieu d'origine.

~~L'insertion durable en ville est signe de succès. Le~~
retour au village du migrant ou de son fils tempère «l'échec» de l'insertion urbaine. La ville n'est plus pour tous les migrants «un lieu de passage». Ceux qui arrivent à s'y insérer convenablement y restent autant que possible, a fortiori leurs fils nés en ville et trouvant les moyens d'y vivre. L'insertion permanente en ville est donc l'ambition de la plupart des migrants. On dénote une volonté d'insertion douce et progressive des migrants en ville par le truchement des réseaux sociaux.

1-3 Critique du continuum rural-urbain

Les récits de vie collectés auprès des migrants à Dakar et Pikine confirment que les associations de ressortissants ou d'originaires de villages ou de communautés rurales ainsi que les regroupements familiaux, lignagers et ethniques en ville sont d'importants relais pour l'accueil et l'insertion des migrants. Des personnes reliées par une origine commune et pouvant appartenir à des catégories sociales différentes s'y côtoient et partagent leurs préoccupations. Mais comme toute communauté d'origine, de telles associations ont une logique normative. Elles constituent un système lourd de fonctionnement et conservateur du point de vue des valeurs reproduites. Les besoins quotidiens des membres sont difficilement pris en charge ou, s'il ne sont pas soumis à la sélection de la communauté, et si les valeurs socio-culturelles entretenues se heurtent aux velléités modernistes que les besoins d'adaptation ou de créativité urbaines des membres mettent en relief. Dès lors c'est en marge du système que se développent potentiellement des réseaux et segments de réseaux. Or O'Deye (1985) présente ces associations d'originaires et de ressortissants comme un moyen d'intégration au sein du lignage tout en servant de réceptacle des velléités opposées au sein du groupe des migrants organisés dans cette entité. Ainsi «la ville reconstruit les associations» (O'Deye : 1985, 37). Au contraire de cette approche pour le moins ruraliste, la ville, Dakar en particulier, n'est pas à considérer comme un lieu

privilegié de prolongement des relations traditionnelles villageoises.

A ce propos deux faits majeurs structurants nous semblent intéressants à relever. D'abord, la migration rurale-urbaine est entrée dans la logique sociale. Des traditions commencent à s'établir dans ce domaine. Les premières générations de migrants établis à Dakar ont fait leur histoire dans la capitale sénégalaise. D'autres les ont suivi en ville. Les fils et même les arrières fils de ces migrants installés à Dakar sont la plupart des natifs de Dakar. Ils ont des origines rurales mais leur socialisation s'est essentiellement faite en ville. Ils ont encore des liens tantôt puissants, tantôt symboliques, pour ne pas dire sommaires avec le milieu d'origine de leurs parents. Leurs références culturelles sont ambivalentes car bien qu'ayant grandi en ville, le modèle éducationnel familial qu'ils ont reçu porte, dans certains cas, une empreinte rurale, mais on peut dire qu'ils sont davantage des urbains. Les réseaux sociaux de solidarité, alors essentiellement bâtis autour d'un noyau familial originel basé au milieu de départ, cohabitent ou cèdent leur place à des réseaux urbains de sociabilité. Les réseaux de solidarité entrent donc dans une transition. L'objet autour duquel est fondé la sociabilité connaît des mutations. Les réseaux sociaux spécifiquement urbains contribuent à affaiblir les liens ville/village.

Les années quatre-vingt sont caractérisées par la mise en oeuvre des politiques d'ajustement structurel qui interviennent

dans un contexte de domination de l'urbain sur le rural. Loin de favoriser la complémentarité rurale-urbaine dont nous avons déjà fait état, ces politiques renforcent la domination de l'urbain sur le rural au Sénégal. En effet, comme les réseaux de sociabilité ne fonctionnent pas seulement à base de valeurs culturelles mais tiennent aussi compte des revenus des ménages qui s'amenuisent, on peut penser à un relâchement d'anciens liens de sociabilité au profit de leur renouvellement, à un repositionnement des acteurs sociaux, à une modification des comportements socio-culturels, particulièrement en milieu urbain.

2 L'émergence de nouvelles formes de relations : réseaux urbains et insertion des migrants

La restructuration permanente des réseaux de sociabilité semble être une caractéristique essentielle de l'urbanisation dakaroise. En effet avec l'aggravation de la crise économique et les contraintes de la vie urbaine, les acteurs sociaux développent des stratégies visant l'élargissement de leur espace de sociabilité. L'émergence de nouvelles relations en ville est désormais un indicateur de la dynamique d'insertion urbaine des migrants à Dakar et Pikine. Afin de montrer le champ assez grand de noyaux relationnels pouvant être dynamisé pour générer des réseaux sociaux, trois cas de figures seront évoqués. Nous présenterons successivement des stratégies de migrants relativement marginalisés dans les quartiers dakarois,

impliqués dans l'économie informelle, et enfin des travailleurs du secteur structuré.

2-1 S'insérer à partir des réseaux «informels»

En partant de l'exemple de deux quartiers de Dakar, nous tentons d'illustrer, dans la perspective de la transition des réseaux à fondement villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains, comment la marginalisation sociale confine les migrants nouvellement installés en ville ou n'ayant pas encore réussi véritablement leur expérience urbaine à ne pouvoir recourir qu'aux réseaux «informels».

Nous nous sommes intéressés à Montagne, quartier irrégulier, mitoyen des HLM à Dakar et situé dans une zone dite artisanale. Ce quartier est essentiellement habité par des immigrants de diverses ethnies mais avec une prédominance des sereer. On note aussi la présence d'artisans pour la plupart installés dans ce quartier depuis une dizaine ou une vingtaine d'années et qui constituent le groupe des notables. Lorsque nous nous sommes préoccupés de l'organisation sociale du quartier, notre intérêt pour l'analyse des modalités du contrôle social au sens de Boudou et Bourricaud (1982 : 120) c'est-à-dire en terme d'interdépendance des éléments et du système, s'est nettement accru.

Nous avons vu deux grands groupes se dessiner selon le nouveau statut social des uns et des autres dans ce quartier.

Celui des sédentaires constitués des artisans et celui des notables. Ces derniers sont de vieilles personnes (occupants sans titre de concession) installées à Montagne depuis plus de vingt ans et bénéficiant de la complicité du parti au pouvoir qu'ils déclarent avoir servi toute leur vie. Ils ont occupé des fonctions subalternes dans l'administration (planton, balayeur etc.) ou sont reconvertis marabouts. Ils vivent de leur pension de retraite ou des prestations de service et surtout des produits de la location d'une partie de leur concession habitée par des groupes de migrants, ce qui peut rapporter mensuellement entre 50 000 à 80 000 F CFA.

Les artisans qui ont, quant à eux installé à Montagne leur domicile et leur atelier, bénéficient d'un espace assez important et surtout d'un accès facile au centre-ville parce que situé dans les HLM, une des zones résidentielles dakaroises. Les artisans et les vieilles personnes sont les notables désignés de Montagne et ils assurent la gestion des affaires publiques du quartier. Tandis que les artisans s'occupent chaque jour à la recherche de marchés, à l'approvisionnement de leur atelier et à la gestion de leurs associés, nombreux apprentis et aides familiaux. Ces vieilles personnes en question veillent à assurer la paix sociale dans leurs grandes concessions, fréquentées par des migrants de tous les horizons appelés à cohabiter avec eux.

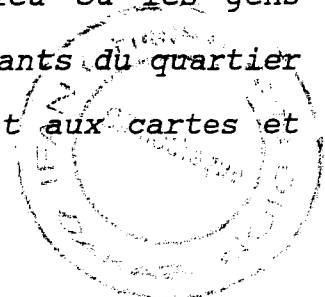
Ce sont ces gens là qui constituent le second grand groupe, celui des nouveaux migrants à Dakar, des saisonniers ou des gens à revenus faibles, actuellement sans emploi ou

travaillant à temps partiel. Ce qui caractérise le groupe, c'est l'apparente marginalisation qui semble définir son statut social dans le quartier. Ces gens vivent à part, leurs relations dans le quartier étant bien circonscrites à leur groupe. Ils quittent Montagne tôt le matin et ne le regagnent que le soir. Ceux d'entre eux qui passent la journée à Montagne sont la plupart des gardiens et autres travailleurs de nuit, mais aussi des individus sans travail. Ils ne se préoccupent pas des problèmes d'ensemble du quartier : sécurité, gestion d'installations collectives (bien que quasi inexistante), nomination de délégués de quartier... Il s'occupent plutôt à jouer aux dames et aux cartes au sein de regroupements dans le quartier.

On discerne une nette ligne de partage entre eux et le premier groupe des notables et gens sédentarisés ou anciens migrants. C'est cette même ligne qui situe les niveaux différenciés de contrôle du groupe sur les gens. Le type de contrôle social qui s'exerce sur Ego est donc fonction de son statut social dans le quartier. Les statuts et rôles traditionnels ne sont que peu réincarnés. Le groupe des sédentarisés tire sa puissance de ses activités économiques, de son pouvoir de gestionnaire de Montagne et surtout du tissu relationnel en dehors du quartier, de son réseau de clientèle socio-politique. Le groupe d'immigrants est, quant à lui, appelé à développer des réseaux de sociabilité à l'échelle du voisinage, du quartier, bref à préconiser des stratégies de survie de groupes faibles, entraînant le recours à des réseaux sociaux souterrains. Ce contexte de vie de quartier illustre

Prenons un autre exemple à la Médina de passage de réseau initialement bâti à partir de relations villageoises à des réseaux urbains informels. S. S. 53 ans, originaire de Matam raconte. « Quand je suis venu ici à Dakar, c'était en 1960, je connaissais un parent député qui était mon ami d'enfance, j'allais lui rendre visite et réciproquement il venait me prendre durant son temps libre. Un jour, je lui ai dit : tu viens me prendre chez moi, tu m'invites à dîner, tu viens me prendre le dimanche. Tout cela est bien mais je veux c'est que tu me cherches du travail car je n'avais pas de femme en ce moment. Il me demande quel genre de travail je voulais et je lui répondis n'importe lequel pourvu que je travaille, car je préfère cela qu'à courir derrière quelqu'un. Il me dit qu'il a deux possibilités ; choisis laquelle tu préfères et je t'y amène dès demain. Je choisis la commune de Dakar c'était le 3 novembre 1960. Il me présenta au directeur et celui-ci me recruta aussitôt en qualité de manoeuvre. Quelques années après cela, je suis affecté dans une société de nettoyage...

Depuis quinze ans, je loge à la Médina. Je fréquente la grande place, on est une vingtaine, ce sont tous mes amis. J'ai eu ici 7 enfants mais à chaque baptême, chacun de mes compagnons vient participer à la cérémonie du matin jusqu'au soir. Quand j'ai un décès, ils viennent tous me présenter leurs condoléances. Ils sont comme mes propres parents. Ce sont de vrais amis. Tous les membres de la grande place se sont connus ici. Tu sais la grande place constitue un lieu où les gens s'adonnent au jeu de dames mais aussi les habitants du quartier y viennent pour palabrer. D'autres aussi jouent aux cartes et



on plaisante. Ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas jouer comme moi sont assis en spectateurs. Et puis les gens s'entraident. Ceux qui sont affiliés à une institution de prévoyance maladie (IPM), peuvent être amenés à prendre des ordonnances médicales pour d'autres travaillant pour leur propre compte. Le président de notre grande place est un notable Lebu. Il est une grande autorité de la confrérie xaadr. Ensuite de par son travail, il a beaucoup de relations. Chaque fois que l'un d'entre nous a un problème qui demande des recommandations, dès qu'il est saisi, il s'en charge avec succès. Il y a d'autres membres du groupe qui sont très habiles à jouer sur leurs relations pour aider les autres. C'est ainsi que nombre de nos besoins personnels sont heureusement satisfaits car ceux qui n'ont pas de la famille à Dakar ne sont pas écoutés...»

Avant 1960, S. S. avait déjà fait à Dakar des expériences comme saisonnier. Il avait rejoint un de ses cousins à Dakar. Il avait travaillé comme journalier. Des ressortissants de son village d'origine sont présents à Dakar. Ils sont organisés. Mais l'association n'est pas active. S. S. compte des amis parmi ses parents. Il les fréquente régulièrement. Il fait intervenir préférentiellement un registre plutôt que d'autres en tenant compte de ses besoins et les ressources de chaque espace relationnel. Dans l'association des ressortissants de son village qui joue également les mêmes fonctions qu'une association confrérique, S. S. est un des personnages centraux. Mais cette association ne peut assurer des fonctions

d'ascension sociale de ses membres. L'homogénéité de sa composition sociale et sa faiblesse numérique sont des facteurs limitants. Elle n'a pas non plus un rôle mobilisateur au village d'origine pour se constituer en groupe de pression au plan social et politique. De par son but déclaré partagé par tous, cette association n'est pas ouverte à d'autres sphères et réseaux. Au sein de la confrérie *tijaan*, cette association est marginale pour être à même de générer des réseaux actifs. S. S. n'est pas impliqué dans un réseau dynamique à partir de son lieu de travail. Ses fonctions subalternes dans l'entreprise où il travaille et le peu d'intérêt qu'il manifeste au syndicat ne laissent pas envisager ses possibilités de s'appuyer sur des réseaux constitués à partir de son lieu de travail. Dans un tel contexte, S. S. a besoin d'activer ses relations auprès de ses voisins particulièrement ceux avec lesquels il partage la «grande place» et qui semblent présenter de bien meilleures opportunités pour la satisfaction de ses besoins.

Une des grandes tentations du chercheur lors de l'étude des réseaux est de se laisser entraîner par la vie associative de l'enquêté et de s'imaginer tous les réseaux référés à des structures organisées dont le mode de fonctionnement est explicite. Cependant, à force de prospecter plus largement, on découvre la richesse des relations informelles révélant d'autres mécanismes de mise en place de réseaux. On peut repérer dans la ville plusieurs exemples de regroupements informels : des voisins s'asseyant devant l'atelier d'un tailleur presque tous les jours depuis plusieurs années ; une «grande place» où des personnes jouent à la belote (jeu de

carte) ou de dames depuis une trentaine d'années ; des courtiers qui monnayent leur expertise de l'intermédiation pour la vente et la location de logements ; des cadres intellectuels jouant aux boules le week-end.

2-3 L'économie informelle, porte d'entrée des migrants à l'activité professionnelle et moyen d'accession aux réseaux d'ascension sociale

Du fait du rétrécissement progressif du marché de l'emploi salarié occasionné entre autres par la politique d'ajustement structurel, le secteur de l'économie informelle se présente de plus en plus comme la porte d'entrée privilégiée des migrants dans le tissu économique dakarois. La sous-qualification professionnelle des nouveaux migrants en est une explication. L'économie informelle est relativement souple pour autoriser l'accueil des nouveaux migrants préoccupés d'avoir un métier pour s'insérer durablement en ville. Pour se former, les migrants s'appuient davantage sur des réseaux familiaux.

Mais à mesure que se déroule l'apprentissage, le migrant s'implique dans des réseaux que génère ses rapports de prestation de services pour une partie de la clientèle de l'atelier où il travaille. Son installation future comme indépendant dépendra largement de sa capacité à fidéliser sa clientèle acquise à la défaveur de son patron et surtout des possibilités de profiter de ses réseaux de relations qu'il aura suscités tout au long de son apprentissage.

Nous avons observé que les migrants ayant réussi dans l'économie informelle s'impliquent activement dans d'autres réseaux confrériques, regroupement d'opérateurs économiques, et même au sein des réseaux de commerçants. Pour réussir dans l'informel, il apparaît nécessaire de jouer des rôles importants dans des réseaux d'ascension sociale. En effet, les réseaux confrériques se sont beaucoup développés à partir de l'économie informelle. Cette forte interdépendance s'explique par le caractère socio-économique des confréries religieuses. A ce titre leur fonction de groupe de pression socio-politique attire une clientèle de plus en plus nombreuse, en particulier tous ceux qui sont appelés à se repositionner et à conquérir de nouveaux statuts.

Le principe des vases communicants est applicable entre l'économie informelle, les migrations et les réseaux confrériques. On constate des convergences quasi-naturelles qui favorisent le passage de l'un à l'autre. Les réseaux fondés sur les religions peuvent être considérés comme des réseaux d'origine car l'adhésion à une religion participe au processus de socialisation. On ne choisit pas sa religion, on l'hérite de ses parents. La religion est un élément culturel d'origine. En revanche, l'appartenance à des associations religieuses et de plus en plus à des confréries religieuses peut procéder des deux registres d'origine et optionnel. Le passage des réseaux villageois aux réseaux optionnels est ici à mettre au compte de la plasticité des réseaux confrériques et du caractère populaire et ouvert de l'économie informelle à Dakar et Pikine.

2-4 Activer les relations professionnelles dans le secteur structuré

Dans le secteur structuré, les relations professionnelles sont pour la plupart activées, générant ainsi des réseaux sociaux typiquement urbains. Les syndicats constituent un espace de sociabilité favorisant l'émergence de réseaux à l'échelle et hors de l'entreprise. A partir d'une désignation comme délégué du personnel, un quelconque travailleur accède à des informations souterraines lui conférant une parcelle de pouvoir au sein de l'entreprise. Ce pouvoir de médiateur est souvent le moyen d'accéder à des faveurs lui permettant de placer parents ou amis à un nouveau poste et d'avoir ses protégés et ses protecteurs au sein de l'entreprise, aussi bien au niveau de la direction que parmi les agents. Le style militant des activités syndicales, de même que la convergence des intérêts des travailleurs d'entreprises différentes sont autant de facteurs à la fois objectifs et subjectifs facilitant la création d'espaces de sociabilité et de réseaux sociaux en milieu urbain. La culture ouvrière est une composante de la culture typiquement urbaine.

L'intensité de la vie professionnelle dans l'entreprise et la «proximité interindividuelle» favorisent les réseaux d'amitié. En effet, au sein de l'entreprise, les travailleurs vivent souvent en commun des épreuves de tous genres qui resserrent leurs liens. La durée d'emploi dans l'entreprise fait que les lieux de travail permettent le développement de relations continues et l'approfondissement de la connaissance

interindividuelle. Les divers critères pour définir l'amitié retenus par Bidart (1991) sont ici réunis. La «proximité sociale» ou la «ressemblance sur le plan social et culturel», des relations dans le long terme, une base de confiance réciproque, en bref «des situations dramatiques, exceptionnelles, à l'écart des cadres sociaux ordinaires». Ces relations d'amitiés se prolongent hors de l'entreprise et fraient la voie à des réseaux sociaux denses et d'une vitalité insoupçonnée.

Les associations religieuses ou «daayira» au sein des entreprises sont également un moyen courant d'activer les relations professionnelles. Les réseaux sociaux qui se mettent en place à la faveur de la même appartenance confrérique donnent de l'intérêt aux relations par petits groupes au sein de l'entreprise. Ils sont les moyens de «socialiser» la vie de l'entreprise et réciproquement de prolonger les relations professionnelles privilégiées hors de l'entreprise (Diop, 1982 ; Ndiaye, 1989).

3 La transversalité des réseaux sociaux rend possible le passage des réseaux villageois aux réseaux urbains

Le passage des réseaux d'origine aux réseaux urbains ne relève pas d'un procédé balistique. Il correspond plutôt à un processus heurté et discontinu. L'originalité des réseaux sociaux réside dans le fait qu'ils procèdent tout à la fois de stratégies des acteurs du dedans comme du dehors des

institutions sociales en vue de la satisfaction de leurs besoins. Ils se constituent et se fortifient en mettant à contribution, au cas où c'est nécessaire, les ressources propres ou potentielles des institutions, ou inversement à les contourner en se développant sur leurs marges, comme pour défier la rigidité des systèmes et laisser se profiler les changements en termes de réadaptation ou de rupture. Les réseaux s'estompent au fur et à mesure que les besoins des acteurs sociaux qui les animent sont satisfaits ou nécessitent d'autres relais sociaux. Ils peuvent donc être déviés de leur raison sociale fondatrice.

La stratégie des acteurs de contrôler des «zones de pouvoir» au sein ou à l'échelle de plusieurs institutions rend nécessaires les réseaux sociaux. Les réseaux traversent les institutions et transgressent leurs limites. Les réseaux n'ont pas pour rôle de se substituer aux institutions. Ils tentent plutôt de les dépasser et de les vivifier en les dynamisant.

Le migrant n'a pas besoin de s'opposer aux institutions sociales d'origine pour réussir son insertion urbaine. Les réseaux urbains s'édifient sur l'espace de sociabilité en vue de conquérir d'autres zones de possibilités favorables à l'insertion des migrants en ville. Le passage des uns aux autres s'opère concomitamment à l'élargissement et à la complexification de l'espace de sociabilité du migrant en ville. Réseaux villageois et réseaux urbains conservent leur logique informelle et implicite. Mais les réseaux d'origine ne

s'apparentent pas totalement aux réseaux villageois, ces derniers en sont une composante.

La permanence des réseaux d'origine n'a d'égale que la vitalité des réseaux sociaux urbains qui constituent désormais un centre d'intérêt privilégié pour l'analyse de la dynamique d'insertion des migrants à Dakar et Pikine.

6 LES RESEAUX FAMILIAUX EN VILLE

L'étude de la dynamique des structures familiales révèle un contraste persistant car au risque de perte de substance de la famille dans un contexte de précarité économique et de croissance urbaine s'oppose l'effectivité du statut de celle-ci à la fois comme espace de solidarité et de sécurité de ses membres mais aussi de référence symbolique qui régent, pour une part importante, la vie en société. Il est donc inexact de parler de destructuration de la famille en ville quand de plus en plus d'analystes (Le Bris, 1987 ; Osmont, 1987 ; Locoh, 1990) y voient une «véritable armature des sociétés africaines» (Locoh).

Il est en fait établi que le processus d'urbanisation qui accompagne la crise ouvre une phase importante de restructuration de la famille faisant que les réseaux sociaux qui s'y tissent sont des indicateurs des dysfonctionnements et des modalités des changements subséquents. Institution sociale d'origine, la famille est un espace d'ancrage des réseaux et elle continue d'être sollicitée en milieu urbain, même si ses capacités à gérer valablement les besoins individuels d'ascension sociale de ses membres sont atténuées.

En suivant cette perspective, on peut se demander si la tendance consistant à sortir ponctuellement des cadres préétablis, tels que la famille, n'est pas en voie de devenir

irrésistible en ville ? Autrement dit, les réseaux familiaux ne sont-ils pas victimes de leur caractère obligé et de l'insuffisance de leurs ressources pour faire face à la crise ? N'est-on pas en présence à Dakar d'un processus «d'ajustement» de la famille qui, dès lors, perd une partie de son rôle d'institution sociale de premier ordre ? Que deviennent les liens forts (parenté) à Dakar ?

N'est-il pas plus plausible de considérer, pour reprendre la formule de Martine Ségalen (1991) , que «la famille est avant tout un processus qui s'inscrit dans la dimension longue du temps» et qu'en voie de conséquence, les mutations dont elle est l'objet sont inhérentes au contexte d'une société en transition, et participent donc du processus de sa construction.

Il s'agit donc d'analyser l'impact des réseaux de sociabilité sur l'évolution des structures familiales en ville, en mettant l'accent sur les mécanismes de solidarité, les stratégies-réponses à la crise, mais aussi sur certains cas de distanciation des acteurs vis-à-vis de leur famille.

1 La solidarité familiale en ville

Selon Abdoulaye-Bara Diop (1985), le communautarisme est un des principes sur lequel s'organise la famille wolof. La solidarité est donc essentielle pour la survie du groupe familial, organisée et selon un mode hiérarchique, une

hiérarchie fonctionnant comme un facteur de régulation de cette solidarité. La famille africaine recouvre une vaste réalité. Cette multipolarité caractéristique est un indicateur de l'espace parfois considérable sur lequel s'étendent les réseaux sociaux. Il s'y ajoute la diversité des valeurs culturelles fondamentales définissant le cadre des réciprocités, de la redistribution des biens et services, de l'assistance à l'échelle de la communauté familiale.

En s'appuyant sur les modes de vie résidentiels et les aspirations en matière de fécondité, Locoh (1990) démontre que la préférence pour les familles nombreuses est encore réelle en Afrique de l'ouest. On est donc porté à accorder un rôle de premier plan aux réseaux familiaux dans le cadre de l'insertion urbaine. L'enquête IFAN/ORSTOM (1989) révèle que le recours par les migrants aux réseaux familiaux, loin de s'atténuer, au contraire s'accroît. Actuellement 60% des nouveaux migrants sont accueillis à Dakar par des membres de leur famille. Il y a là une nette évolution car, dans les années soixante, cette proportion n'atteignait que 33%. Ces chiffres suggèrent un phénomène de cooptation effectué par les premières générations de migrants insérées à Dakar à partir de leur famille dans leur milieu de départ. Cela confirme la thèse de la migration conçue en tant que stratégie à la fois individuelle et collective de survie de communautés familiales rurales confrontées aux contre-performances chroniques de l'agriculture.

En tout cas, l'ancienneté de la migration des ruraux en direction de Dakar explique qu'aujourd'hui, hormis les dakarois

d'origine moins sollicités, une famille de couche moyenne sur deux à Dakar accueille des migrants. Ainsi c'est seulement 15% des nouveaux migrants qui sont actuellement locataires dès leur arrivée, tandis que dans les années soixante, plus de 40% devenaient rapidement locataires. La famille est, comme on le voit, fortement sollicitée. Elle s'élargit aux groupes ethniques et villageois présents en ville. Des associations de ressortissants de villages d'origine se forment. Face à cette forte sollicitation de la famille, différentes stratégies, que nous allons maintenant aborder, se mettent en place.

C'est en général chez les couches urbaines relativement aisées qu'on identifie les stratégies familiales conquérantes. La famille se voulant forte, elle se donne les moyens de gérer l'ascension sociale de chacun de ses membres. Ceux qui sont bien placés et jouissent donc d'un rang appréciable sur le plan professionnel ou politique redistribuent une partie de leurs ressources matérielles et financières et mettent à contribution leur capital relationnel, pour aider au placement des autres membres de la famille ou à leur accession à des faveurs nécessaires à leur promotion. La famille met à la disposition de ses membres les ressources qui correspondent à leurs besoins tant en situation normale que lorsqu'il s'agit de problèmes exceptionnels. Mais au niveau d'une même famille, des noyaux solidaires se distinguent, les stratégies conquérantes étant surtout opératoires à des échelles restreintes.

Sans atteindre de telles capacités de positionnement, d'autres familles des couches moyennes se contentent en général

de garantir à la solidarité familiale une certaine pérennité aux plans symbolique et moral. Dans ce cas, tout contribue à l'intériorisation du sens de la famille forte aux membres. La solidarité familiale se développe. Les mieux placés limitent leurs ambitions propres en se consacrant davantage aux autres. Les rapports au sein de la famille sont intenses, la coveillance est vivace. Mais les stratégies externes consistant à accroître les ressources de la famille ne sont pas effectives du fait de l'absence d'ancrage avec des réseaux puissants selon le contexte national.

On peut relever d'autres exemples où les membres de la famille installés en ville sont des intellectuels, des agents de l'administration... sans aucune attache d'origine, ni avec l'élite politique, ni avec les autorités coutumières ou avec d'importants réseaux d'ascension sociale. Selon leurs besoins personnels, ils s'intègrent à d'autres types de réseaux et n'ont aucun moyen de «tuyauter» d'autres membres de la famille si ce n'est de leur offrir un hébergement, ou de procéder à des envois d'argent au village ou à la ville secondaire où sont restés les parents géniteurs.

Pour la plupart des migrants, les membres de leur famille déjà en ville vivent dans des conditions précaires et ont les mêmes besoins qu'eux. Dans ce cas, comme dans le précédent, la famille n'est pas le moyen d'ascension individuelle et collective. Faute de mieux, on ratisse du côté des voisins, des *daayira*, des collègues et des amis pour accéder à des ressources d'insertion urbaine.

Chez les dakarois de souche, notamment au sein des couches moyennes, les descendants de mêmes parents procèdent au regroupement de leurs ménages respectifs dans la maison familiale afin de résister à la pression de la crise. Cette stratégie sécuritaire, fondée sur la cohabitation de différents noyaux familiaux, n'est cependant pas le modèle dominant. Les jeunes couples négocient progressivement leur autonomie en s'installant hors de la maison familiale d'origine. Le prix à payer consiste à héberger à leur tour d'autres jeunes frères et soeurs, des cousins et cousines ou des personnes proches par le sang, l'alliance ou l'affinité. Ainsi le statut d'hébergé est quasiment celui des célibataires ayant de la famille à Dakar. Les ascendants communs vivent auprès du frère aîné dans la maison familiale. Toute la fratrie est placée sous leur autorité et à défaut sous celle du descendant le plus âgé.

Ainsi, en prenant en compte d'autres phénomènes encore vivaces comme la polygamie¹ et le haut niveau de fécondité, on comprend bien que la taille moyenne du ménage dans l'agglomération de Dakar soit de neuf personnes, selon l'enquête IFAN/ORSTOM (1990), chiffre de loin supérieur à la moyenne pondérée en Afrique de l'ouest qui est de 5,75 ; les ménages de sept personnes et plus atteignant 26,6% dans la sous-région pour la période 1970-1983 (Locoh, 1988).

¹ Selon Etienne Van de Walle et John Kekovole (1984), cités dans le rapport des Nations Unies de 1990, au Sénégal en 1978, 32% des hommes mariés étaient polygames, et les femmes polygames étaient de l'ordre de 48,5%.

La grande taille des ménages rend possible la prise en charge tout à fait naturelle des personnes âgées, des enfants, des membres plus vulnérables dont les handicapés, les invalides et les malades, par la communauté familiale. Ce phénomène est l'expression vivante du rôle structurant de la solidarité au sein de la famille mais aussi des dispositions sécuritaires que cette institution sociale classique garantit à ses membres.

Toutefois le groupe familial, aussi soudé qu'il soit, ne vit pas en autarcie. Tout un système codifié de sociabilité organise ses rapports avec d'autres personnes ou groupes culturels dans l'environnement social de la famille. Il peut s'agir d'amis, de voisins y compris des groupes de migrants ou des gens issus de «castes» artisanales. Il arrive que se développent des rapports intenses de convivialité et des relations solidaires, tant au niveau économique qu'au plan socio-culturel. Cela explique que des personnes n'étant pas liées par le sang ou l'alliance se considèrent malgré tout apparentées. Dans ce cas, l'individu s'intègre de fait dans un autre groupe familial différent du sien. On peut même observer une interpénétration tout à fait prononcée des familles, occasionnant ainsi des rapports privilégiés fonctionnant apparemment sous le mode de la parenté.

2 Le réseau familial, un vécu culturel

Le réseau familial procède du vécu culturel. Il est structuré par la convergence des champs de représentations que chaque membre ou allié se fait de ses propres rôles ou statuts,

et de l'efficience du groupe familial sur chacun et sur l'ensemble. Pour illustrer cet aspect des réseaux, nous allons prendre deux exemples. Le premier décrit une circonstance où l'on rencontre des réseaux d'origine, tandis que le second met l'accent sur une activation des relations familiales dans le sens étendu du terme à partir de la vie associative.

2-1 Découvrir ses ressources circonstanciellement

M. A. Joop est un gérant de boulangerie, il est âgé de trente trois ans. Il est natif de Dakar et a grandi auprès de la coépouse de sa mère. Il s'est marié en 1986 et a deux enfants. Suivons son témoignage : «les Joop auxquels j'appartiens constituent une grande famille. En son sein, les femmes sont organisées dans un mbootaay [association regroupant des pairs]. A l'occasion des funérailles de mon père, mes cousines, nièces, soeurs, tantes et d'autres proches se sont cotisées pour acheter des boeufs et prendre en charge certaines dépenses occasionnées par la cérémonie. Pendant cette période j'étais au chômage. Et dans de pareil cas, mon avis ne compte pas. Récemment, nous avons organisé une cérémonie funéraire pour le frère de mon père, mon épouse est venue me demander deux milles francs pour cotiser au sein du même mbootay et c'est seulement ainsi que j'ai appris l'existence de ce mbootay et c'est par là même que j'ai compris le rôle qu'il tient dans la famille et de la manière efficace dont il permis d'organiser les funérailles de mon père. Je me disais bien qu'il se passe quelque chose dans des circonstances comme celles-là mais je ne savais pas ce que c'était. Quand il y a une cérémonie au sein de la famille, c'est mon épouse qui me dit le montant de la somme à donner comme contribution, et je fais comme elle dit car elle connaît les normes et les subtilités que cela requiert. De toute façon, je ne peux pas faire autrement».

S'il est vrai, qu'au sein d'une communauté familiale, tout membre peut bénéficier, selon le besoin, de la mobilisation des

ressources de ce groupe d'origine, force est de relever que la connaissance du fonctionnement du réseau familial est une affaire d'initiés. Si les règles sont définies, elles s'accommodent cependant aux spécificités et circonstances des événements qui justifient la mise à contribution du réseau. Le niveau organisationnel appréhendé par M. A. Joop grâce au *mbootay* constitue l'élément visible de l'activation des rapports au sein de sa famille. Mais le niveau informel des rapports activés échappe à la formalisation par le *mbootay*. La normalité est enfouie. Elle est implicite. Le réseau n'est pas une instance qui légifère. C'est un lieu de connexion de plusieurs rapports sociaux et de convergence des pratiques solidaires. Il met au devant des personnes qui sont investies de missions, agissant donc par les autres membres de la communauté. Ici ce sont les femmes et leur *mbootay*. Les statuts sociaux de chacun sont réactualisés.

Quand le réseau familial se déploie, les personnes ainsi reliées se découvrent mutuellement proches par binômes, par petits groupes, par noyaux familiaux, tout en participant à la construction évolutive d'imposants capitaux relationnels. Toute participation, toute présence s'inscrit dans un processus d'activation des rapports interindividuels et entre différents segments ou unités reliés directement ou à distance.

Ce que M. A. Joop soupçonnait est moins une organisation qu'un faisceau relationnel diffus. Toutes les personnes présentes à ces funérailles sont reliées entre elles, et toutes ces connexions sont des ressources en puissance pour M. A. Joop

comme pour les autres et il les découvre à l'occasion des cérémonies familiales. C'est la preuve qu'on rencontre les réseaux dans des situations exceptionnelles. Dans d'autres circonstances, ils se dissimulent au sein des communautés et dans le vécu quotidien.

2-2 La tontine pour la survie des liens familiaux

Nous avons abordé, à propos du voisinage, le rôle des tontines comme facteurs de brassage social. Ici nous analyserons brièvement comment la tontine permet de reconstituer le lignage ou des segments de lignage en ville notamment pour les migrantes. En effet, il n'est pas évident pour tous de retrouver des parents en ville. Les formes nouvelles de citadinité laissent insuffisamment de place pour les liens familiaux. Afin d'échapper à ce piège de la ville, des associations et différents types de regroupements familiaux sont constitués. Quoique symbolique, leur existence est pour la plupart éphémère en raison de l'absence de contrôle des besoins de leur public. Du point de vue de leur fonctionnement, ils reproduisent les mêmes modèles que l'institution familiale, provoquant ainsi un sentiment de lassitude des associés. Pour se maintenir, certains regroupements familiaux s'organisent en tontines. C'est l'exemple de la tontine à laquelle adhère J.J., 36 ans, chef de ménage à Dakar, originaire de la région de Louga et manoeuvre temporaire dans une poissonnerie à Dakar. «Nous avons une tontine qui regroupe, depuis près de quatre ans, trente femmes toutes appartenant à notre famille. La mise mensuelle est de cinq mille francs C.F.A. . Celle qui bénéficie

de la recette n'est pas tenue de faire la fête car ce serait du gâchis. Elle doit servir de la boisson à ses invités. A cause du montant de la participation financière relativement élevée comparativement à mes moyens, je m'étais abstenue de participer à la tontine, mais j'ai fini par l'intégrer sur l'insistance de ma tante. Et durant mes séjours au village, chaque fois que je rencontrais un proche parent vivant comme moi à Dakar, j'étais gênée de ne pas l'avoir fréquenté et réciproquement».

Ce regroupement offre aux membres le double avantage, d'une part de développer leurs relations de parenté, et d'autre part d'avoir, chacun à son tour, une somme d'argent significative, susceptible d'être investie. En étant hors de la tontine, notre informatrice n'avait pas les moyens de fréquenter les gens du même village vivant comme elle à Dakar. L'éloignement de fait des personnes apparentées provoqué par le fait que la vie quotidienne à Dakar participe du processus d'érosion de la parenté en ville.

3 La famille : lieu de compétition et de convergence d'intérêts

La famille est aussi le lieu des compétitions subtiles mais parfois ouvertes. On peut citer le cas des *doomu baay* (ceux ou celles issus d'un même père mais de mères différentes, ou les fils de frères issus des mêmes parents géniteurs). Les rivalités peuvent là aussi prendre des formes ouvertes ou plus ou moins nuancées. Elles conditionnent des stratégies différentes, visant soit à influencer le père commun, soit à

contrôler ou protéger ses propres frères et soeurs moins âgés en délaissant volontairement les demi-frères, demi-soeurs ou cousins. L'exclusivité de la coveillance à l'oeuvre entre des membres spécifiés d'une même famille est une source de cloisonnement des réseaux familiaux. A l'échelle d'un même réseau, les stratégies gagnantes sont fonction des ressources propres à chaque segment de réseau et également du développement sur le plan horizontal, en termes d'ouverture à d'autres personnes, de captation et d'intégration effective ou potentielle d'autres ressources que chaque noyau familial arrive à réaliser.

Le cas des *doomu ndey* (ceux ou celles issus d'une même mère mais de pères différents ou des fils et filles de soeurs d'une même mère ou des cousines germaines) illustre en quelque sorte l'exemple de coalition ou de jonction de différents segments de réseaux, en contribuant à une meilleure efficacité du réseau par sa complexification et à l'élargissement de son rayon de compétence. En effet, de manière générale, il y a entre les *doomu ndey* des relations solidaires, une confiance implicite, une meilleure garantie de pérennité des liens de parenté et de convergence des intérêts de chacun. Bien sûr, les réseaux se recomposent de génération en génération et selon les enjeux de l'espace-temps. Mais la concurrence ou le rapprochement de segments de réseaux est surtout fonction du substrat culturel fonctionnant dans la société concernée et des rapports d'intérêts en jeu à l'échelle d'un réseau ou des communautés concernées.

L'efficacité des réseaux familiaux crée néanmoins une relative obsession d'une importante partie des membres à attendre énormément de l'éventuelle solidarité des autres, notamment de ceux qui arrivent à se hisser au rang des couches sociales économiquement autonomes. Il est fréquent que certains membres expliquent leur non ascension professionnelle par l'absence de soutien relationnel familial.

4 Evitement des liens familiaux

Nous avons essayé d'examiner certaines circonstances où l'acteur urbain adopte la stratégie d'évitement du recours aux liens familiaux. Dans des cas où l'individu investit un capital financier pour le fructifier, ou entreprend des travaux de construction ou d'un autre genre, nous avons relevé une nette option à sortir du réseau familial. Auparavant, les immigrants qui étaient dans le besoin d'investir leur épargne au pays d'origine sous la forme d'unité économique productive, pouvaient naturellement compter sur un proche parent (frère, oncle, neveu, père) pour gérer leurs intérêts à Dakar avec l'efficacité nécessaire. L'argent était envoyé à celui-ci, et selon le cas, il contrôlait les travaux généralement confiés à un entrepreneur ou à des tâcherons, ou alors il surveillait les comptes et mouvements financiers. C'est aussi le cas de gens ayant le même besoin et vivant ailleurs que dans leur milieu d'origine.

L'expérience de mise à contribution d'un membre de la famille a rarement été concluante. En effet, compte tenu des difficultés de survie, nombre de personnes abusent de la confiance dont elles jouissaient comme intermédiaires dans la gestion des affaires d'un membre de la famille, le plus souvent absent du pays. Les conflits éventuels de détournement des fonds étant étouffés ou gérés à l'amiable par le jeu du contrôle social exercé par la famille sur ses membres, la distanciation vis-à-vis des gens apparentés devient nécessaire pour certains investisseurs et dans le cadre de la gestion du patrimoine privé. Ainsi, le recours à d'autres personnes sans liens familiaux avec l'intéressé est fréquent, en vue de s'ouvrir de meilleures possibilités et d'entretenir des rapports «neutres», fondés sur des bases contractuelles explicites. La médiation des courtiers s'impose donc de plus en plus pour gérer leurs intérêts à leur place.

~~Famille et affaires ne font pas bon ménage dans ce cas. Le fait de ne plus pouvoir compter sur les membres de la famille crée une distanciation sur le plan économique vis-à-vis de ceux-là, en accentuant le besoin d'intégration à d'autres réseaux prenant mieux en compte de tels intérêts.~~

Il est loin de notre propos de nier l'importance de la mise à contribution des liens familiaux dans divers domaines. On peut évoquer le cas des apprentis et aides familiaux dans l'artisanat et toutes les branches économiques qu'on désigne par le secteur informel. En effet, dans ce secteur une partie considérable de la main-d'oeuvre est recrutée au sein des

réseaux familiaux, en rendant possibles les rémunérations dérisoires du personnel et en prolongeant le temps d'apprentissage d'un métier. On peut également noter le bénéfice ou l'effet-retour en terme d'intérêts ou de faveurs que la famille capitalise en cas de réussite de l'un des siens dans le monde des affaires. Il n'est pas non plus exceptionnel de voir les membres d'une famille mettre en commun leurs moyens dans de petites et moyennes entreprises.

Mais il nous apparaît important de relever que dans un contexte de crise économique généralisée, l'acteur urbain est porté à considérer les réseaux d'ascension économique comme le cadre principal où se réalisent ses ambitions. L'évitement de la famille défie donc, à certains égards, son rôle de pourvoyeur de ressources à ses membres en toutes circonstances. Néanmoins, la famille concentre pour ses membres des fonctions socio-culturelles essentielles. Dès lors, les rôles économiques greffés à de telles fonctions ne peuvent les aliéner.

5 Distanciation vis-à-vis de la famille d'origine

Compte tenu du caractère normatif de l'institution familiale, qui est aussi le vecteur des valeurs idéologiques dominantes, la trajectoire de certains individus reflète parfois une pratique de distanciation quasi permanente vis-à-vis de la famille. Perçue comme une tentative de rupture avec l'institution familiale, ou du moins de rejet de ses valeurs fondatrices considérées comme rétrogrades et véhiculant les

modèles socio-culturels dominants, cette démarquation s'émousse dès l'accès à un statut social valorisant qui confère un certain nombre de rôles sociaux au sein de la famille et dans différentes communautés sociales.

La pression du groupe social sur l'individu, les effets irrésistibles d'entraînement des idéologies dominantes, leur imbrication avec certaines valeurs culturelles traditionnelles et parfois avec des formes de vie moderne, expression des nouvelles urbanités, placent l'acteur social dans des sociabilités qui dictent leurs exigences. Que l'individu tenté de se mesurer à la force des idéologies régnantes soit convaincu ou pas, sa tolérance ou son acceptation de ces sociabilités est le passage obligé, au risque de sa marginalisation sociale.

Cette logique explique que l'absence de connexion avec le réseau familial traduit une rupture radicale avec les normes sociales. C'est l'exemple des marginaux (prostituée, bandit, clochard). Le réseau des pairs ne suffit pas à recoudre la toile sociale et à rétablir des rapports normaux avec la société. Les travaux de Werner (1991) sur la marginalité urbaine à Pikine corroborent l'idée selon laquelle la rupture des liens familiaux ne laisse pas de place à une insertion sociale.

Conclusion .

Il ressort de ce qui précède que la famille urbaine sénégalaise est en pleine mutation. En raison des contraintes nouvelles, engendrées par la précarité de la vie citadine, les réseaux sociaux se constituent afin de perpétuer tout en l'adaptant le mécanisme de préservation des fonctions traditionnelles de solidarité et de sécurité de la famille. Il ne fait pas de doute que de telles fonctions sont actuellement mises à rude épreuve. La précarité des conditions de vie favorise l'effritement des liens familiaux.

En ville, le champ de compétence de l'institution familiale et de ses antennes se complexifie du fait du processus de cumul de différentes formes de sociabilité. La famille garde sa fonction symbolique et identitaire. Malgré l'irruption sur la scène urbaine de nouvelles formes de citadinité, les réseaux familiaux demeurent des lieux de pouvoir pour l'ascension sociale et de contrôle du groupe sur l'individu et inversement.

Les spécificités de ces réseaux résident dans leur capacité à activer des relations à partir de référents -la parenté et l'alliance- qui offrent une garantie de pérennité et de sélectivité, essentielles dans ce contexte urbain, contrairement aux lieux de convergences éphémères et circonstanciels de sociabilité. En fait, il ne faut pas perdre de vue que la trame d'un réseau est intrinsèquement sectaire.

Quoique lâches et extensibles, les réseaux familiaux présentent de meilleures possibilités de délimitation des niveaux de complicité qui leur sont favorables.

L'individu étant inféodé à ses groupes d'appartenance, on comprend que des réseaux structurés à partir d'une institution sociale fondamentale comme la famille apparaissent au premier plan pour aider à amortir la crise en faveur de ses membres qui s'insèrent mieux en ville. Comme le note Mahieu : «ne pas aider c'est s'affaiblir par rapport à un jeu de forces dont l'entourage est porteur» (1989 : 127). Elle n'en demeure pas moins qu'avec ses atouts, les réseaux familiaux sont à coup sûr des pôles de qualité dont le fonctionnement est révélateur du mécanisme de déconstruction/reconstruction d'une société en phase de transition.

7 QUAND LE VOISINAGE EN VILLE CONCURRENCE LA FAMILLE :
RESEAUX DE VOISINAGE ET INSERTION URBAINE A DAKAR

L'urbanisation, dans le cas du Sénégal, procède de la dégradation progressive des conditions de vie en milieu rural (Antoine, 1990) et cette urbanisation se concentre en grande partie sur Dakar qui regroupe la moitié de la population urbaine du pays. Les réseaux sociaux qui ont jusqu'ici joué le rôle «d'amortisseurs» des effets de la crise économique généralisée ont besoin, à défaut de se pérenniser, de s'élargir en s'actualisant sans cesse et en activant toutes sortes de relations afin d'en faire émerger de nouvelles formes. Les réseaux de voisinage participent de ce processus de renouvellement, et de dynamisation des relais sociaux, caractéristiques de la culture urbaine. En effet, nos travaux à Dakar et à Pikine nous ont permis de constater l'intensité des rapports de voisinage et les relations étroites que les citadins développent dans ce cadre. Des regroupements, associations, «tontines» (associations de crédit/épargne rotatif)... se mettent en place et vivifient le quartier. Il s'agit là d'une dynamique de rue, de pâté de maisons, en tout cas d'une proximité circonscrite, plutôt qu'une expérience relationnelle à l'échelle d'un quartier plus vaste au niveau urbain, hétérogène et moins conviviale. Les femmes en sont les principales animatrices. Elles entraînent les hommes et toute la maisonnée. A partir du voisinage, de nouvelles communautés se constituent et les relations qui en résultent se perpétuent

longtemps à travers les générations ; le temps et même les déménagements n'y changent rien, bien au contraire.

Nous nous proposons de décrire les caractéristiques essentielles de ces relations de voisinage en les situant dans leur contexte urbain dakarois afin de mettre en relief leurs significations sociales. A cet effet, notre attention se focalise aussi bien sur le rôle des femmes que des autres catégories sociales dans le processus d'émergence de cet espace typiquement urbain de sociabilité. Etant donné l'importance des réseaux de voisinage dans l'agglomération dakaroise, peut-on les envisager comme concurrents de la famille qui, elle, n'aurait plus l'exclusivité d'institution sociale fondamentale et sécurisante répondant toujours aux besoins de ses membres ?

1 La relation de réseau est plus qu'une relation primaire

Les réseaux sociaux n'ont pas, à l'image des institutions sociales classiques comme la famille, l'ethnie, la parenté...un champ social ou spatial nettement délimité. Ainsi l'appartenance à des réseaux n'est pas toujours un fait intériorisé par les acteurs sociaux. La complexité de cette notion de réseaux sociaux nous a conduit à recourir à celle de solidarité comme synonyme de sociabilité dynamique afin d'amener les personnes interviewées à nous décrire leur vie relationnelle.

Dans le cadre de l'étude des réseaux de sociabilité en ville, nous privilégions, grâce à des entretiens approfondis, une exploration de toute sorte de relations utilitaires (échanges de biens et services, entraide, assistance, réciprocités sociales, recours à des personnes-ressources, relations au sein d'institutions sociales : famille et autres groupes d'origine, génération, classes d'âge, associations, fréquentations, confidentiels...). Cet attrait du concret pour détecter des niveaux relationnels structurants est rendu nécessaire par la nature abstraite, à certains égards, de notre objet de recherche. Le recours aux entretiens-récits de vie permet d'envisager l'étude des réseaux de sociabilité sous le double angle des stratégies des acteurs et du contexte social. Ainsi tout un pan de la sociologie du quotidien se dévoile et offre une meilleure intelligibilité des changements sociaux en ville. Mais, pour nous en tenir au voisinage qui nous occupe, analysons si les relations urbaines peuvent avoir une base locale dès lors qu'on sait l'importance des communautés d'origine dans l'organisation sociale ?

Wellman B. et Leighton B. (1981 : 128) voient dans le voisinage «une partie des structures assez lâches et mal circonscrites qui forment l'ensemble des réseaux dans lesquels le citoyen évolue». Cette approche considère le voisinage comme le prolongement d'autres relations elles mêmes structurées. Elle ne prend pas en compte le processus d'activation, d'actualisation voire de transformation des relations contingentes de voisinage en des réseaux de sociabilité (Bourdieu, 1980 : 2).

C'est également le cas de Mahling (1987 : 10) qui, à propos des réseaux d'une migrante à Dakar, constate une vivacité des relations d'Ego dans son voisinage et parmi ses condisciples, un type de fonctionnement de ces relations similaire aux réseaux mais, en conclut que le caractère informel d'organisation leur ôte la qualification de réseaux.

En revanche, (Rosenberg, 1980 : 60), analysant les relations dans un quartier en France, procède à une comparaison entre relations de voisinage et familiales. «Pour rester membre d'un réseau, il faut le réactiver sans cesse en pratiquant la coveillance, c'est-à-dire prêter aux autres un genre d'attention ordinairement réservé aux personnes de la famille». Un tel parallélisme renvoie à cette image de communauté de fidélité se développant autour de centres d'intérêt commun dans le voisinage. Etant à la base des différents réseaux de voisinage, tout en les alimentant, la «coveillance» est plus qu'une relation primaire. Nous entendons par relation primaire toute relation qu'induisent les contingences de la vie en société : relation de travail, voisinage, expérience associative commune, condisciple, co-passager de transport public, co-religionnaire, parieurs de jeux de hasard...

Le besoin utilitaire s'accompagne d'une affectivité ou solidarité qui donne à la relation une dynamique spécifique. C'est cette spécificité qui se construit pour se donner sous la forme de réseau. Le terme communauté, qui est central pour l'analyse des réseaux sociaux, renvoie ici à un vécu commun, à

une ou des traditions communes, à un besoin réciproque pour des acteurs sociaux d'interférer, de partager. Une communauté n'est pas nécessairement une entité organisée suivant un modèle de règles de fonctionnement explicites, elle peut relever de sensibilités communes d'acteurs sociaux avec ou sans référence à des institutions sociales, elle peut donc être une relation spécifique allant de soi. La communauté procède à une sélection sociale au sens de relations spécifiques entre ceux ou celles qui la composent. Un réseau peut cadrer avec une ou des communautés comme il peut s'ajuster à des entités distinctes au sein d'une même communauté. Une communauté n'est pas d'avance un réseau. Mais le lien structurant d'un réseau est bien souvent un lien antérieur et/ou vécu socialement. Le réseau apporte un «plus» en se greffant aux liens communautaires pré-existants pour les vivifier, les renforcer, les restructurer, leur donner une signification autre.

A l'échelle d'un réseau de sociabilité, tout ou presque se joue au niveau des avantages supplémentaires que procurent ou pourraient procurer une ou des relations entre des associés ou non. C'est de ce type d'abstraction dont parle (Hannerz, 1983 : 223) à propos des avantages potentiels des réseaux : «l'analyse de réseaux désigne un type particulier d'abstraction et non un type particulier de relation». Il ne s'agit pas d'un simple ou seul lien affectif (relations particulières) entre membres d'une communauté. Il peut s'agir d'intérêt particulier (conjoncturel ou durable), de convergences ou de liens forts et permanents notamment idéologiques (valeurs communes ou distinctes), historiques (gens de même classe d'âge, voisins de

longue date...). Il y a toujours un noyau fondamental unificateur auquel se greffent d'autres liens. Ce noyau peut être de l'ordre du subjectif (affection, habitude commune...), de l'ordre de l'objectif (intérêt, convergence...) ou des deux registres à la fois.

Les réseaux de voisinage tirent leur originalité dans le processus de transformation des relations primaires. «Les espaces d'habitat peuvent être porteurs de sociabilités spécifiques» (Bidart, 1988). Mais à l'échelle de tels réseaux et/ou segments de réseaux, des membres maintiennent des liens quelques fois forts avec d'autres réseaux ou institutions sociales comme pour confirmer que les réseaux sont socialement éclatés dans l'espace de vie des acteurs sociaux (Fall, 1991).

2 L'associativité dans le voisinage comme mode de vie

Dans la plupart de nos quartiers d'enquête, la densité de population est forte. Dakar est une ville d'immigration ; environ 30% de l'ensemble des migrants internes du pays viennent s'y installer. L'accès au patrimoine bâti répondant à un processus particulièrement sélectif d'accumulation et d'investissement à longs termes, la location et la sous-location d'habitat sont parmi les modes d'occupation les plus courants. Le type d'aménagement urbain favorise une interdépendance entre les ménages. Les résidents dakarois sont appelés à s'inscrire dans un processus de ré-appropriation de l'espace urbain. Tout fonctionne comme si on est en présence d'une dynamique d'«africanisation» de ville héritée de la

colonisation. La crise économique généralisée touche particulièrement les couches sociales moyennes qui se trouvent maintenant proches des couches sociales démunies. L'emploi salarié se raréfie, les revenus des ménages baissent de sorte que de plus en plus de femmes prennent en charge une partie des dépenses grâce à des activités économiques de tout genre en plus des tâches domestiques. La précarité de l'économie informelle et le besoin d'avoir des ressources monétaires les poussent à s'associer.

Dans un tel contexte, les relations étroites dans le voisinage sont de règle. Peu de gens s'y soustraient. Les regroupements formels et informels rythment la vie du quartier. A Xaar-Yalla, quartier populaire habité par des migrants anciens et nouveaux et, plus généralement, par des couches sociales relativement démunies, chaque jour de la semaine correspond à la date de rassemblement pour l'une des associations du voisinage, seul le dimanche est réservé à des activités externes au quartier : associations de ressortissants, «tour» de famille... Il se forme une diversité d'associations. L'une d'elles, une tontine, regroupe l'essentiel des femmes âgées de trente à cinquante ans, 130 personnes, et une trentaine d'hommes que leurs épouses ont entraîné dans leur mouvance associative en vue de doubler les chances du ménage d'être désigné comme bénéficiaire de la recette mensuelle. En effet, la mise hebdomadaire est de 1050 F CFA par personne. Chaque mois, trois personnes (deux femmes et un homme) peuvent bénéficier de la recette: 314 000 F CFA.

C'est par un tirage au sort que la bénéficiaire est désignée, mais les personnes devant célébrer une cérémonie familiale: baptême, mariage, funérailles... pour elle-même ou pour des personnes très proches ont la priorité pour le bénéfice de la recette.

Tout en étant membres de cette première tontine (la plus importante que nous ayons rencontré dans ce quartier, par le nombre de ses participants, la recette et la rotation), trente six femmes qui ont pour point commun d'être deuxième, troisième et quatrième épouses se sont regroupées dans une tontine avec deux mises différentes. La première est de 500 F CFA hebdomadaire. Celle qui bénéficie de la recette doit se payer un bien selon les prescriptions arrêtées d'un commun accord au sein du regroupement toutes les fois que la rotation arrive à terme. Il s'agit souvent de différents genres de tissu, de drap de lit ou d'assiette pour servir des repas.

Une fois par semaine, elles se réunissent entre dix-sept et dix-neuf heures chez celle qui bénéficie de la recette pour apporter leur cotisation, prendre des rafraichissants, écouter de la musique et danser. Pour la seconde, la mise est de 1000 F CFA mensuellement versée à celle qui a besoin d'organiser une cérémonie pour elle-même ou à l'intention d'un membre de sa famille. S'il n'y a pas de cérémonie prévue, l'une d'entre elles est désignée bénéficiaire de la recette par un tirage au sort.

Dans le même espace de voisinage, les premières épouses de polygames ou les épouses de monogames se sont organisées dans une autre tontine suivant le même modèle mais en ramenant les cotisations hebdomadaires à 200 F CFA. A la différence des deuxième, troisième, et quatrième épouses préoccupées par l'équipement domestique ou les effets de toilette et surtout leur habillement, les premières épouses profitent des recettes de la tontine pour soutenir leurs maris en complétant le ravitaillement en nourriture de leur ménages respectifs, l'habillement de leurs enfants ou l'achat de médicaments pour la famille. Comme on peut le remarquer, le statut social de la femme se distingue selon son rang d'épouse dans un ménage polygamique. La première épouse, au contraire des autres épouses, se soustrait de tout ce qui peut paraître mondain pour mieux participer à la prise en charge des besoins essentiels du ménage.

Ce même souci anime d'autres femmes constituées en tontine au bénéfice des enfants qui «tètent encore le sein de leurs mères». On y fait participer son enfant en versant une cotisation hebdomadaire dont le montant, variant entre 100 et 150 f, est laissée à l'appréciation de chacune. A tour de rôle, on reçoit ce qu'on avait contribué à l'intention des autres. Les recettes servent à acheter des habits pour les enfants. Le même principe du «chacun selon ses moyens» est à la base d'une autre association dite «Sanni Jamra»¹ qui regroupe cent trente

1 «sanni-jamra» est en référence à un rite obligatoire lors du pèlerinage à la Mecque qui consiste à jeter («sanni» en wolof) dans une même direction sept pierres appelées «Jamra». En fait, lorsque les femmes se réunissent pour le «Sanni Jamra», elles étalent un grand pagne et chacune y jette sa contribution qui, selon la tontine peut être de l'argent, une denrée de première

personnes, principalement des femmes. La participation hebdomadaire varie entre 100 et 500 F CFA. Un supplément de 25 F CFA est obligatoire pour toute participante et revient de droit à la responsable du «*Sanni Jamra*», la secrétaire, celle qui tient le carnet des contributions (elle appartient à la caste artisanale des forgerons) et celle, également castée, c'est-à-dire originaire de famille à spécialisation professionnelle marquée et donc de rang inférieur selon la stratification sociale, qui s'occupe de l'organisation pratique des regroupements (étaler les nattes, informer en cas de changement de date etc.). Cette division des rôles dans l'association par laquelle des tâches sont dévolues à des personnes par la naissance montre que l'ordre social se perpétue ; les valeurs d'inégalité sociale se maintiennent.

En outre, chaque rassemblement est l'occasion de jumeler deux femmes, chacune se déclarant la «mère choisie» de l'autre, pratique récente connue en wolof sous le nom : «*Ndey dike*». L'amitié est scellée par des échanges de bracelets et lors de prochaines réunions ou à l'occasion de cérémonies familiales par des réciprocités sous la forme de cadeaux dont la nature est laissée à l'appréciation de celle qui fait l'offre. Une amitié née ainsi dans l'association et se perpétue. Les femmes mises en rapport deviennent, dans certains cas, des confidentes. Cette manière d'investir le voisinage en y forgeant des amitiés par binômes entre membres de même

nécessité (savon, sucre, riz, huile...), de la lingerie féminine (soutien-gorge, slip...), des effets de toilette etc... C'est par un tirage au sort fait sur place que la bénéficiaire de la recette ramasse tout ce qu'il y a sur le grand pagne et le carnet que fait tenir la principale responsable de la tontine pour noter le montant ou la nature de la contribution de chaque participante.

association est particulièrement originale et rend compte des spécificités des relations urbaines. Plusieurs cas de figure sont observés. Comme relevé ci dessus, il arrive qu'au sein d'une association féminine, il y ait un tirage au sort pour déterminer des binômes. C'est une amitié naissante, construite au sein de l'association et qui se perpétue sous la forme de réciprocités pouvant prendre multiples formes. D'autre part, sur la base d'une estime vécue, une femme peut déclarer à une autre quelconque une volonté de parrainage. Il s'agit là d'un rapprochement naturel et sincère qui se trouve socialisé par la pratique du «*ndey dike*». Enfin, des femmes issues de castes de métiers, des commerçantes etc. peuvent, par le «*ndey dike*», traduire leur volonté de fidéliser leur clientèle en se déclarant mère préférentielle d'une ou de plusieurs autres personnes. Ces types de parrainage montrent qu'en puisant dans le quotidien des rapports sociaux, des pratiques, en apparence banales, peuvent être révélatrices des réseaux insoupçonnés.

D'autres tontines existent dans le voisinage, comme celle des jeunes dames (monogames de couples jeunes, divorcées...), celle des jeunes filles (15 à 25 ans). Viennent ensuite le comité politique du parti au pouvoir auquel l'adhésion va de soi dans le contexte de ce quartier, mais aussi les deux associations religieuses féminines affiliées aux deux grandes confréries musulmanes au Sénégal: *tijaan* et *murid*. Très souvent, une personne adhère à plusieurs associations dans son voisinage. La plupart des femmes de ces associations pratiquent un petit commerce comme la préparation de beignets qu'elles vendent y compris lors des réunions de tontine, ou dresse une

petite table devant chez elle où sont étalées pour la vente des fruits ou autres denrées. Leur marge bénéficiaire étant faible, la participation à plusieurs associations d'épargne-crédit leurs permet de mobiliser des ressources pour un éventuel investissement ou la satisfaction de besoin quotidien ou exceptionnel. L'associativité procède ici de stratégie individuelle et collective de survie de couches sociales démunies. Elle est un habile moyen de conforter les relations de voisinage et de formaliser la solidarité. En effet, l'associativité est, dans cet espace de voisinage, un mode de vie, un type de sociabilité car voisiner c'est ici créer des liens dynamiques et solidaires. Afin de mieux analyser les divers types de tontine, nous avons été amenés spontanément, donc sans l'avoir prévu au départ, à recourir au «*focus group*», consistant à organiser des discussions de groupes homogènes autour de thème spécifique en rapport avec le centre d'intérêt commun de personnes associées. L'objectif recherché est de susciter une discussion ouverte permettant l'expression des six à douze personnes présentes plutôt que le consensus propre aux groupes sociaux en général. Ce procédé méthodologique s'est révélé un instrument privilégié pour explorer les logiques internes des petits groupes.

Le rôle de contrôle social qu'ont les associations est notable. L'association des deuxième, troisième, et quatrième épouses peut faire intervenir (un peu comme un syndicat!) ses membres dans un ménage, à la demande du chef de famille, pour gérer les conflits entre des co-épouses. C'est ce même principe de la «coveillance» qui explique que participer aux

associations permet d'échapper ou de contrôler, dans une certaine mesure, les commérages que la promiscuité favorise. Il s'agit d'une curiosité des voisines, curiosité qui à force de s'exprimer devient normative. De même, pour les femmes, la vie associative correspond à un besoin personnel de se soustraire, quelques heures de la journée, de la vie domestique pour retrouver leurs pairs, s'épanouir en communiquant plus librement, en tout cas, avec moins d'auto censure. En effet les femmes sont très occupées par les obligations domestiques : cuisine, petit commerce... et par l'assistance de l'époux et des enfants. Leur statut de mère et les valeurs de déférence qui s'y attachent dans le ménage les mettent dans le besoin de chercher refuge ailleurs dans la quête d'un équilibre psycho-affectif, et les associations leur en donnent le moyen social. La «coveillance» s'exprime différemment dans le cas de Dakar où on est en présence d'une société à statuts, une société hiérarchisée et où la délégation de pouvoir est un fait social et organisationnel courant et structurant. Même s'il y a partage dans la relation qui se crée, réciprocité en termes d'intérêt propre à chacune des parties, les rapports hiérarchiques demeurent. La responsable de la tontine rend des services à l'association tout en profitant d'elle. Et ce service est reconnu et codifié. Son statut de «mère» de la tontine lui confère des rôles qu'elle seule peut jouer. Elle peut recommander des membres de son association auprès d'autres institutions informelles de crédit tout en étant la garantie publique de ce prêt. C'est une relation tutélaire qui se développe et qui devient source de pouvoir.

Comme le note Rosenberg (1980), c'est souvent devant une situation exceptionnelle, «un accident ou son semblant», que l'acteur puise dans le quotidien de ses rapports des ressources qu'il découvre en faisant face aux besoins à satisfaire. A Grand-Yoff, quartier populaire situé sur la ligne de partage entre Dakar et sa périphérie et habité par des migrants et autres résidents dakarois de conditions de vie relativement modestes, deux ménages ayant cohabité comme sous-locataires, ont fini par mettre en commun leurs faibles moyens économiques pour cuisiner ensemble. Ces ménages ont à leur tête des femmes sans aucun lien d'origine ; l'une, ouvrière temporaire, fut laissée en ville par son mari qui a rejoint son village d'origine depuis plusieurs années, tandis que la seconde, sans travail, est mariée à un polygame qui ne la fréquente qu'un jour sur deux. Le fait de partager désormais l'unité de consommation est socialement très significatif. Il est en même temps révélateur des conditions possibles d'émergence de relations intimes pouvant générer des réseaux de sociabilité circonstanciels ou durables.

Au total, l'associativité décrite comme mode de vie indique l'existence d'une forte sociabilité et l'émergence de nouvelles communautés dans le voisinage. C'est donc l'espace de la famille qui s'élargit à d'autres unités sociales et sensibilités urbaines: le voisinage, l'associativité, les regroupements informels. La sociabilité se trouve renforcée par cette quête permanente, pour ainsi dire, de la relation comme mode de survie dans un contexte économique difficile.

3) Le réseau de voisinage comme capital social

La stratégie d'investissement et de transformation des relations de voisinage en réseaux de sociabilité est facilitée par la perception des relations sociales comme pouvant constituer un capital. Evidemment ceci ne préjuge en rien du caractère conscient ou non de l'élan consistant à former des réseaux. Mais il signifie que la constitution de réseaux est un fait culturel procédant d'une démarche à la fois individuelle et collective. La vie associative intense dans le voisinage peut être interprétée en tant que processus actif de constitution d'un capital social. Perçue sous l'angle d'une stratégie individuelle, la transformation de relations primaires de voisinage en des relations utilitaires et électives favorise l'initiative personnelle et permet une régulation plus grande que dans le cas de relations dans des communautés d'origine : famille, ethnie, religion...

Le caractère particulièrement fonctionnel des réseaux de voisinage, de même que leur relative durabilité motivent notre intérêt pour l'approche culturelle. Nous avons observé dans la plupart de nos lieux d'enquête, une nette prégnance des réseaux de sociabilité occasionnés par une longue cohabitation. Pour les dakarois(es) de souche, le voisinage apparaît comme un élément d'identité sociale. La classe d'âge est circonscrite aux personnes avec qui on a grandi dans le voisinage. Les ami(e)s sont élu(e)s parmi les condisciples à l'école coranique ou lors de la scolarisation. Sur un autre plan, une certaine

philosophie de l'hospitalité a marqué les relations entre dakarois(e)s et migrants durant les années cinquante et soixante. «Le premier à occuper une chambre le soir, doit hospitalité aux autres arrivants». La morale wolof qui s'enrichie de préceptes religieux tirés du Coran foisonne d'adages à la faveur de l'insertion urbaine des migrants. Le fait d'avoir sous son autorité ou sa tutelle, sous quelques formes que ce soit, une diversité de personnes -des migrant(e)s en général- valorise le statut des dakarois(e)s. Nombre de notables tiennent leur rang en se faisant distinguer par le sens du service à autrui. Evidemment, ils sont souvent des propriétaires de maisons dont une partie est mise en location ; les rapports de voisinage avec les locataires se transformant en des relations plutôt familiales. Cette pratique consistant à se mettre sous la tutelle d'une personne-ressource est courante chez les migrants installés à Dakar. Elle est particulièrement importante pour tout ce qui concerne le non-quotidien à Dakar et à Pikine. Actuellement, ceux qui tiennent lieu d'autorité pour des migrants à Pikine se recrutent parmi des personnes-ressources dans le voisinage, dans les associations notamment religieuses car les réseaux de parenté n'offrent point suffisamment de ressources pour tous les besoins.

A l'occasion des cérémonies familiales, aussi modestes soient-elles, intervient une autorité religieuse : mariage, baptême, funérailles... Il convient donc d'entretenir des relations suivies avec une autorité pour faire appel à elle, le cas échéant.

Dans la vie urbaine, le recours à l'administration est exigé. Les femmes chefs de ménage (veuve, divorcée, célibataire, mariée dont l'époux est hors du pays ou de la ville), de même que les hommes non scolarisés recourent à des intermédiaires bien introduits dans l'administration (agents de police, de la municipalité etc. à la retraite et reconvertis dans le courtage, chefs de quartier...) pour nombre de démarches administratives (foncier, impôt, allocation de retraite, scolarité des enfants, correspondance...).

A la suite des déguerpissements de populations -en général premières générations de migrants- de Dakar à Pikine, une communauté de sort entre ceux qui sont installés dans ces nouveaux quartiers, une participation à l'édification d'une culture de quartier fraient la voie à des réseaux de voisinages. Là également, le voisinage et la parenté se confondent et re-dimensionnent l'espace de la famille.

T. N., chef du quartier Sannat Yalla, dans la périphérie de Dakar, raconte: «Quand Oumar, l'ami de mon fils Ibrahima a voulu aller à l'étranger pour chercher du travail, c'est son oncle qui l'avait aidé. Dès qu'il a commencé à gagner de l'argent, il a écrit à Ibrahima, aide mécanicien, pour lui demander de tout faire pour le rejoindre en Espagne. Mon fils fit part de sa volonté d'émigrer et me demanda de contacter l'oncle de Oumar, préposé des Postes et logeant dans le même quartier. Mes relations avec ce dernier remontent à longtemps. Nous étions déjà voisins à la Médina avant de nous retrouver à Dakar. C'est moi qui l'ai mis sur une opportunité d'acquisition

de la concession qu'il occupe actuellement. Compte tenu de nos liens perpétués, il paya sans hésiter le titre de voyage, coûtant 90.000 F cfa, pour mon fils qui, désormais, attend de moi l'argent de poche. La mère de Oumar venant de bénéficier de la recette d'une tontine dans notre voisinage d'un montant de 200 000 F., elle accepta, sur ma demande, de prêter 150 000 F. Pour ma part, je pris 50 000 F en fonds propres pour compléter à 200 000 F l'argent de poche pour Ibrahima. A l'aéroport de Dakar, Ibrahima rencontre hasardeusement un autre ami en compagnie de son frère qui retourne à Las Palmas. Les présentations faites, les discussions en cours de vol profitent à Ibrahima qui est invité à passer une semaine au domicile du frère à son ami avant de rejoindre Oumar dans une seconde ville espagnole. Ils vendent des objets d'art. En moins d'un an Ibrahima a payé toutes ses dettes et a une épargne de 800 000 F auprès de moi par ses envois périodiques d'argent. En outre, Ibrahima et Oumar ont incité leur ami et voisin Salif, bachelier au chômage, à les rejoindre en Espagne en lui prêtant les moyens financiers pour son voyage. Actuellement, un quatrième est tenté de faire comme eux, il s'agit d'un photographe, leur ami d'enfance et frère de celui qui avait hébergé Ibrahima dans un premier temps à Las Palmas».

Ce récit, sans être aussi singulier qu'il pourrait le laisser penser, montre qu'effectivement le voisinage à Dakar est le lieu de toutes les sociabilités. Il est le prétexte naturel à des réseaux de migration internationale qui s'édifient à partir de classe d'âge, de l'amitié, en somme de relations perpétuées de tous genres. De tels réseaux s'ancrent

dans les tissus familiaux pour les activer, et puiser dans leurs ressources réelles ou potentielles les moyens ou caution à leurs stratégies individuelle et/ou collective. Socialement, la proximité est fondamentale dans la relation. Le voisinage se présente, sous cet angle, comme un réseau d'origine. Les relations primaires de voisinage deviennent des réseaux allant de soi. Le processus d'électivité qui le fonde laisse penser à une relation d'origine voulue, entretenue et perpétuée. La référence aux parents est présente et ceux-ci ont vécu avec les leurs des conditions d'installation ou de déménagement dans de nouveaux quartiers à Dakar qui les ont amenés à partager bien des expériences avec leur voisinage. C'est ainsi qu'à la Médina, vieux quartier populaire habité essentiellement par les dakarois anciennement déguerpis du Plateau, des animatrices d'associations féminines sont liées par une longue cohabitation qu'elles tiennent de leurs parents dont l'amitié est telle que leur famille et leur voisinage forment une sorte d'osmose. La relation spécifique entretenue avec le cadre d'habitation se traduit par une nette délimitation de cet espace identitaire, la rue ou le pâté de maisons.

Des liens complexes entre différentes associations («tontine», «sanni jamra», comité politique, association religieuse) se nouent tout naturellement. Le pouvoir coutumier organisateur de la vie du quartier se dilue partiellement dans les associations. Les femmes tiennent un rôle organisateur dans le voisinage que les hommes ne leur disputent pas, malgré l'autorité formelle qu'ils montrent dans le ménage et leur implication dans les activités productives.

Mais ce rôle organisateur des femmes, dont les points d'ancrage dans la société civile sont réelles, ce qui leur confère le pouvoir de relais sociaux, est-il une base d'ascension sociale y compris dans les sphères du pouvoir étatique ? La dynamique clientélisme de l'Etat et des pouvoirs politiques laissent croire à une subordination des pouvoirs dans les quartiers étant ainsi à la société civile des moyens de se constituer en contre pouvoir.

Conclusion

Les rapports de voisinage varient d'un quartier à l'autre, et même d'un pâté de maisons à l'autre. Dans les cas observés, un important brassage culturel s'y effectue. Des familles d'origine sociale différente cohabitent. La vie associative est animée principalement par les femmes qui, ce faisant, modifient et structurent les relations initialement primaires de voisinage. Une base commune de sociabilité se développe. Elle est la trame de réseaux typiquement urbains, réseaux se localisant dans le voisinage. De nouvelles communautés émergent tout en reconnaissant et en accommodant des communautés d'origine pour les ré-interpréter. Les réseaux de voisinage répondent à des besoins également spécifiques d'insertion sociale.

Le rapport de l'acteur social aux réseaux est dynamique. L'acteur social est un faiseur de réseau. En retour le réseau offre des ressources réelles ou potentielles. Tout est donc

question d'adaptation, de stratégies non pas seulement pour tirer profit des réseaux mais, en même temps, pour les entretenir en quelque sorte. Les réseaux ne sont pas socialement désincarnés. Les acteurs sociaux sont impliqués. Leur vécu, analyse sociale, ou appréciation de leur environnement social, de leurs rôles et statuts sociaux, en somme leur perception du social et les positionnements qui en résultent sont des leviers importants pour l'intelligibilité des réseaux. Il n'existe pas de réseau socialement autonome, pas même le réseau de voisinage dont les liens avec l'ailleurs sont, en effet, observés.

L'idéologie de la relation comme capital social continue de s'actualiser sous de nouvelles formes. Une nouvelle culture émerge. Les réseaux de voisinage au travers de l'expérience des femmes et des jeunes se présentent comme des instruments obligés, à la fois d'adaptation des structures familiales au contexte de la ville, et d'insertion urbaine au moment où les réseaux de parenté s'essoufflent face aux sollicitations multiformes que la crise ne cesse de générer. Les raisons d'émergence des réseaux sociaux, de même que leur fonctionnement sont des indicateurs des processus de structuration des familles en ville. Il est évident que la famille est l'une des institutions sociales classiques les plus anciennes. Nul doute qu'en ville, elle est encore une institution sociale référentielle pour les citoyens comme pour les immigrants. Néanmoins, à observer les changements sociaux opérés en milieu urbain, on est tenté de faire l'hypothèse d'un relâchement, dans une certaine mesure, des liens familiaux

en ville du fait de nombreux facteurs. D'abord les distances entre les lieux d'habitation sont importantes et les contraintes de la quotidienneté (à Dakar c'est un contexte d'économie de survie) expliquent un relâchement certain des fréquentations entre membres d'une même famille que seuls unis les liens d'origine. Ensuite il est de plus en plus constaté le refus à peine camouflé par de nombreuses personnes de subir l'égalitarisme économique que tend à atteindre toute famille africaine par le jeu de redistribution, l'assistance et le soutien qui deviennent presque obligatoires pour des raisons à la fois morales et culturelles.

Pour réussir en ville, il faut oser sortir du giron familial si cette entité d'origine ne se positionne pas comme un réseau actif, protecteur, conquérant et générant des ressources propres à l'ascension sociale de ses membres et alliés. Cependant, la permanence de la référence à la famille, en tant que facteur d'identité sociale, indique que celle-ci constitue la «caution» sans laquelle l'appartenance à un réseau de voisinage, comme à tout autre réseau social, est hypothéquée. Loin d'être des lieux d'anonymat, le voisinage est un espace privilégié de sociabilités intenses où les statuts des acteurs sociaux à l'échelle et hors de la famille ne sont pas éludés.

8 LES RESEAUX RELIGIEUX CONFRERIEQUES A DAKAR ET PIKINE

Des recherches de plus en plus nombreuses sur l'Islam tant au Sénégal qu'en Afrique noire en général réfutent des clichés présentant celui-ci comme une idéologie conservatrice. En revanche, elles mettent l'accent sur sa vitalité, son dynamisme et ses capacités d'innovations au triple plan social, politique et économique.

Dans le cas du Sénégal précisément, l'Islam soufi a trouvé dans les différentes confréries religieuses de prestigieuses antennes populaires insufflant un irrésistible mouvement social de sorte que l'Etat, selon l'analyse de Christian Coulon «sait que, pour éviter les effervescences musulmanes, il doit d'abord "mettre son nez" dans la vie de la communauté musulmane» (1983-50).

Les confréries semblent faire de leur mission celle d'actualiser l'Islam, de fusionner le texte saint avec la culture nationale. Ainsi, elles sont au cœur de toutes les sociabilités. L'Islam noir est dès lors le foyer de changements notamment dans l'agglomération dakaroise où les nouvelles citadinités se construisent avec les confréries religieuses. Une telle vivacité est perçue par Coulon comme la trame d'une «contre-culture» élaborée par la société civile en réponse au modèle laïc et étranger mais dominant dont l'Etat est porteur.

Notre optique est plutôt de montrer l'ambivalence des réseaux de sociabilité qui se développent sur le champ des confréries religieuses.

En effet nous observons dans la pratique de l'élite politique dirigeante un certain refus d'un arbitrage des conflits éventuels par les marabouts et les pouvoirs centraux confrériques entre l'Etat ou le pouvoir temporel et les couches urbaines populaires. Ainsi l'Etat favorise l'expression juridique des confréries en vue d'une multipolarité de ces groupes religieux. Il entretient des rapports de collaboration avec les marabouts pour s'assurer de leur caution à sa politique par le jeu des relations de clientèle. Au nom de la paix sociale et aussi du caractère incontournable de l'appareil d'Etat pour l'expression même des confréries, les chefs religieux veillent à entretenir avec le pouvoir temporel des rapports plutôt de bon voisinage que potentiellement conflictuels. En dépit de leur popularité, les confréries ne vont pas à contre-courant des politiques étatiques. Les faveurs qu'elles jouissent ne sont pas conquises pour la plupart, elles sont davantage négociées. L'Islam confrérique propose sa médiation entre l'Etat, préoccupé à préserver l'ordre dominant, et la société civile. En comptant avec les minorités religieuses (catholique, etc.) et autres groupes de pression qui ont institué des réseaux souterrains, verrouillant ainsi l'appareil étatique, la laïcité apparaît comme un modèle neutre et républicain donc moins partial et plus égalitaire que le modèle de l'Islam, même confrérique.

En revanche, dans une société en transition comme c'est le cas du Sénégal, et vue l'importance croissante des villes, notamment Dakar et Pikine, les réseaux confrériques, en faisant la jonction des modèles communautaires, soufi et wolof, constituent d'importants facteurs d'insertion urbaine des migrants.

Pour étayer ce qui précède, nous nous intéresserons au mode d'existence des confréries dans l'agglomération de Dakar afin d'analyser les ressources qu'elles proposent à leurs membres. Il est donc important d'examiner le rôle des personnes-ressources (représentant de marabouts à Dakar, autorités administratives, commerçantes et autres taalibe détenteurs de pouvoir économique ou socio-politique) dans le fonctionnement et l'animation des communautés et des réseaux confrériques. Il convient donc d'étudier le rôle des regroupements religieux en relation avec l'évolution de chacune des grandes confréries.

. L'appartenance au daayira, moyen d'insertion urbaine

Les groupes constitués sur la base de la coappartenance à une confrérie religieuse sont des communautés référentielles importantes en milieu urbain pour des raisons qui tiennent, à la fois, à leur nature propre et aussi à leur contexte d'émergence. En effet, contrairement aux autres communautés d'origine appelées à s'adapter en ville au prix de leur restructuration, ou de leur métamorphose avec le risque de

subir, par là même, des transformations conjoncturellement importantes, les groupes confrériques s'y forment naturellement, faisant désormais de la ville leur espace d'élection privilégié. Dakar foisonne d'associations religieuses confrériques, appelées daayira.

Un de nos informateurs W.J., courtier et adhérent au sous-ordre *murid* dit *baay faal*, nous confie : « parmi ceux qui forment mon gouvernement, il y a des *baol-baol* comme moi, nous sommes du même département et de la même confrérie religieuse, d'autres sont du *Njambur*, d'autres encore du *waalo*, nous nous entendons comme des frères. Nous nous sommes tous connus ici où chacun est venu pour gagner son pain. Il faut toujours collaborer franchement avec les gens car, par exemple, s'il m'arrivait ici un problème, mes proches le régleraient avant que mes parents ne quittent le *Baol* pour venir à mon secours à *Pikine*. Les *taalibe* (disciples) sont très nombreux ici, c'est comme à la mairie, il y a des gens qui sont de la même mairie sans se connaître tous mais quand nous nous retrouvons, nous sommes solidaires car tous les *baay faal* ne comptent que sur *S. I. Faal*, mis à part Dieu. *S. I. Faal* a des seconds à qui il a confié, pour chacun d'entre eux, des secteurs précis, comme dans un gouvernement, par exemple il y a le secteur de la pêche, de l'agriculture, de l'élevage, etc. ».

Ces propos montrent que le sentiment d'appartenir à un même groupe confrérique suffit à constituer une communauté mobilisatrice et à définir une proximité sociale qui est la base identitaire du groupe. La référence à une sorte de

gouvernement peut laisser croire à une spécialisation des rôles au sein du groupe confrérique alors qu'il s'agit plutôt du fait que des réseaux se forment autour des besoins spécifiques selon les filières concernées, impliquant les *taalibe*.

Momar C. Diop (1981) montre bien que le regroupement confrérique de base, le *daayira* est un phénomène associatif urbain qui offre au disciple le moyen de se faire connaître, de connaître les coreligionnaires et ainsi d'être relié au pouvoir central de la confrérie. W. J. affirme : «Il y a un *daayira* dans chaque quartier de Pikine. Pour nous par exemple, le dimanche de chaque fin de mois, nous nous rencontrons dans un quartier, nous buvons du thé et quelquefois, selon l'initiative de celui qui nous reçoit, en plus du pain et des cacahuètes, du «njoganal» (repas peu consistant pris entre le déjeuner et le dîner) est servi et nous entonnons nos chants religieux. Si par exemple c'est tel quartier qui abrite notre regroupement, nous hissons un drapeau pour permettre aux membres de pouvoir identifier le lieu de rencontre».

L'évocation du drapeau indique, entre autres, l'importance numérique de la communauté et l'éloignement spatial des membres du *daayira* qui finissent, du fait des rotations, par identifier les lieux d'habitation des uns et des autres dans l'agglomération dakaroise. Le *daayira* offre un moyen actif pour chacun de développer les relations interpersonnelles.

On peut aussi constater que l'appartenance confrérique n'est plus seulement de l'ordre de l'origine sociale, elle peut

également être une option individuelle. Nous avons analysé les réseaux fondés sur la religion parmi les réseaux d'origine car l'adhésion à la religion participe du processus de socialisation. On ne choisit pas sa religion, on l'hérite de ses parents. Même si on ne pratique pas cette religion, on est culturellement de cette religion. C'est pourquoi nous la considérons comme un élément culturel d'origine. En revanche, l'appartenance à des associations religieuses confrériques se présente autrement puisqu'elle met en oeuvre deux registres : origine et optionnel. Elle est donc plus ouverte, en relevant dans certains cas de l'ordre de l'acquis. En effet, les années 1970 marquent un tournant décisif au niveau confrérique grâce à l'adhésion massive des jeunes et quelquefois des adultes au mouridisme qu'ils venaient de redécouvrir et qui devient à la mode jusqu'aux années 1980, après quoi on note sur la scène urbaine une résurgence d'autres confréries et familles religieuses.

2 La multipolarité confrérique

La multipolarité confrérique actuelle est accentuée par la segmentation des grandes confréries (*tijaan* et *murid*) car nombre de familles maraboutiques désignent désormais officiellement un *Xalif*, organisent avec faste leur soirée annuelle de chants religieux et collaborent directement avec les pouvoirs publics¹ en proclamant de moins en moins leur

¹ Les préparatifs de ces chants religieux donnent lieu à une audience du marabout-*Xalif*, accompagné des principaux dignitaires du groupe confrérique, auprès du Président de la République ou à défaut auprès du ministre de l'intérieur qui assure du soutien de l'Etat et de son accord à mobiliser tous les moyens publics nécessaires pour cette fête de la famille

allégeance au pouvoir central de la confrérie d'origine. Ainsi les groupes confrériques sont en perpétuelle recomposition.

Dans la conclusion de son ouvrage *La société wolof*, Abdoulaye - Bara Diop entrevoyait ce processus de segmentation des confréries en de multiples branches sous la direction des chefs religieux, prestigieux certes et ayant une ascendance réelle sur leurs *taalibe*, mais dont le charisme est sans commune mesure avec celui des fondateurs des confréries : «l'accroissement de leur [les chefs religieux] nombre favorise l'émiettement des confréries» (1981 : 343). Chez les *tijaan*, par exemple, nombreux sont les descendants des *muqaddam*² du fondateur de la confrérie qui sont reconnus comme constituants

religieuse en question. Effectivement, l'Etat fait parvenir son soutien matériel (une partie de l'aide alimentaire reçue des pays du Nord, le matériel et le personnel du service des travaux publics ou communaux, la gendarmerie et les facilités pour le contrôle douanier à l'intention des disciples venant des pays limitrophes). Il se fait représenter par un membre du gouvernement, responsable politique de la région ou du département et à défaut par le gouverneur ou le préfet. La veillée "religieuse" est filmée par la Télévision nationale qui retransmet en différé la partie officielle de la cérémonie notamment la prise de parole du représentant de l'Etat et la déclaration-réponse (sorte d'acte de renouvellement de l'allégeance à l'autorité publique) du *xalif* à l'endroit du gouvernement. Sur le plan spirituel, il est courant d'entendre le marabout-*xalif* illustrer son discours d'anecdotes se rapportant à la vie de son père ou grand-père, figure de proue de la famille religieuse. Ce faisant, il met en relief les prouesses du leader fondateur de la branche confrérique afin d'insister sur ses dons spécifiques et l'homélie vise le plus souvent la proclamation de la sainteté et de l'exceptionnel pouvoir spirituel du défunt marabout et de ses liens privilégiés avec le prophète ou avec le guide spirituel de la grande confrérie-mère. De plus en plus, des marabouts-*xalif* de branche confrérique, déclarent péremptoirement, lors de ces veillées religieuses annuelles : «mbiir mi i la» (c'est ici que ça se passe), sorte d'euphémisme qui veut dire en substance : les fidèles ont choisi ce marabout, *xalif*-fondateur de cette branche confrérique, ont fait le meilleur choix et ne le regretteront pas. C'est là un appel du pied à l'intention des *taalibe* pour les conforter, mais aussi à l'endroit de l'Etat et des différents détenteurs de pouvoir afin que la branche ou le groupe confrérique ait le meilleur traitement possible par le pouvoir temporel.

«Les adeptes, qu'on nomme à cette fonction, doivent posséder des connaissances religieuses profondes et de hautes qualités morales éprouvées par l'expérience. Ils reçoivent un nomme (*lijaasa*) du *Xalif* les consacrant comme ses représentants. Ils remplissent des fonctions de guides spirituels : initier à l'ordre confrérique, commenter des textes sacrés, dire droit ; ils peuvent aussi enseigner. Les *muqaddam* ne sont pas des saints comme les *seéxrid*, même si certains d'entre eux, par leurs connaissances et leurs qualités exceptionnelles, cette réputation auprès des fidèles» (Diop A. B., 1981 : 292).

des branches confrériques³ relativement autonomes du pouvoir central de la grande confrérie. On peut interpréter ce phénomène comme la manifestation d'une volonté de contestation, en quelque sorte, de l'ordre, au titre duquel, seuls les descendants et la fratrie du *xalif* peuvent être des guides spirituels reconnus au sein de la confrérie et surtout pouvant succéder à celui-ci.

L'émergence et le développement de ces branches confrériques, sans être une menace sur le pouvoir central de la confrérie, contribuent cependant à accentuer la multipolarité confrérique. La logique clientéliste qui caractérise ces communautés religieuses et culturelles justifie le fait que les *xalif* des branches confrériques se mettent au premier plan face au pouvoir étatique afin de monnayer, pour ainsi dire, leur représentativité et leur influence sur leurs *taalibe*. Ainsi ces marabouts collaborent sans intermédiaire avec l'Etat, accroissant leurs ressources et offres à l'intention de leurs disciples. Le pouvoir étatique favorise la multipolarité confrérique qui est un des moyens efficaces de contrôle sur les groupes socio-culturels et religieux, partenaires de choix dans l'optique de la préservation de l'ordre social dominant, du compromis urbain garant de son pouvoir hégémonique.

Les représentants des *xalif* en ville

On peut relever, sans souci d'exhaustivité, les familles de : *Seriñ Amad Siise de Pir*, *Seriñ di Ture de Faas Ture*, *Seriñ Mayoro Sall de Louga*, *Alaaji Rawaan Ngom de Paal*, *Seriñ m de Sookoon*, et dans une certaine mesure : *ñaseen de Kaolack*, *Seydu Nuru Taal du ita*, *Sek de Cenaba*, et les *gunaas-gunaas*.

Nombre de grands marabouts, s'ils ne sont pas installés à Dakar, y ont un éminent représentant. Les consignes des marabouts aux disciples sont sans équivoque : «pour tout ce qui me concerne, référez-vous à mon représentant à Dakar. C'est seulement quand ce dernier ne trouve pas de solution qu'il faut ne consulter aux lieux saints, [capitale de la confrérie]». Les représentants des grands marabouts sont ainsi en contact avec les disciples qui leurs soumettent les problèmes d'accès à des services de toutes sortes : emploi, crédit bancaire, immobilier, intervention auprès de l'administration (douane, police, tribunal...), du gouvernement, du parti, des services privés, des ambassades...

W. J. poursuit son témoignage : «Quand nous avons des problèmes en ville, nous le disons à notre marabout, celui-ci nous demande de contacter Serif Nd. car c'est lui le représentant du Xalif ici. Si par exemple c'est un problème au niveau du tribunal, S. Nd. a une carte blanche du Xalif pour assister les «taalibe» qui sont en difficulté». La médiation de personnes-ressources comme les représentants de xalif, et plus généralement, les délégués de quartier, les directeurs de quartier, les chefs d'entreprise, les ministres et hauts fonctionnaires, est une pratique courante pour accéder à des services ou éviter d'être victime de la bureaucratisation des procédures de toute nature. Ce que révèle ce recours permanent à un médiateur, c'est l'impersonnalisation affichée des institutions. Ces dernières apparaissent dans leur

artificialité aux yeux du citoyen qui n'a cessé de se projeter un modèle d'administration prenant en compte les sociabilités.

Maintenant intéressons nous à M. W. Il a cinquante huit ans et il tient une quincaillerie à Pikine depuis plusieurs années. Auparavant, il était responsable des ventes d'une importante société sous régionale de commerce d'import/export installée depuis la période coloniale et dirigée par des européens. C'est là où les commerçants grossistes et détaillants s'approvisionnaient sous la forme de crédits remboursables après vente. Etant le seul africain de l'équipe, M W. était délégué aux relations avec la clientèle de la société qu'il lui appartenait d'attirer et de gérer. De ce fait il s'est retrouvé, au fil des années au centre de relations, à la fois professionnelles et amicales, importantes. Son salaire de départ de 9 000 F CFA en 1967 est passé à 300 000 F CFA en l'espace de vingt ans.

Fort de son succès dans le secteur structuré, il décide, un jour, de monter ses propres affaires. Son patron tente en vain de le dissuader et finit par l'aider à s'installer en lui prêtant de l'argent et en lui accordant des facilités notamment le marché de transport par camion des marchandises à placer auprès des grossistes. M. W. monte donc une quincaillerie et s'appuie sur ses relations au sein de la confrérie *tijaan* où il est bien connu comme un ami de l'un des grands marabouts, *Seriñ M.*

dont le frère est l'un des principaux actionnaires de la COCIM, une usine de ciment. Leur amitié remonte à leur enfance. «*Seriñ M. Si et moi, nous avons grandi dans le même*

pâté de maison. Nos deux familles se connaissent depuis longtemps». De ce fait, il devient un des quotataires attitrés du ciment qu'il reçoit au prix en gros. Il s'occupe de vendre, du moins de placer le ciment aux différents commerçants de la ville de Pikine et des localités voisines et quelquefois de leur servir de caution auprès de l'entreprise. «J'ai lancé beaucoup de commerçants à Pikine». Ses affinités avec le marabout le placent parmi les grands responsables locaux du groupe confrérique. Il cumule d'autres fonctions. Il est notable de cette ville et membre du conseil municipal, vice-président du groupement des opérateurs économiques, coresponsable de la coordination interconfrérique des daayira à Pikine et conseiller du comité politique du parti au pouvoir. Il jouit d'un certain prestige social qui lui facilite l'obtention d'intéressants marchés auprès de l'Etat pour le placement des produits de sa quincaillerie et le transport des marchandises. Il emploie dix-huit personnes dont des aides qui lui sont apparentés.

Mais avec les difficultés de la SOCOCIM et les remboursements par l'Etat et des clients en général devenus tardifs, son unité économique périclité petit à petit ; les problèmes de paiement s'amoncellent, la faillite est déclarée. «Rien ne marche plus mais grâce à Dieu, à S. M. Si et à mes relations, je vous ai dit que je n'abandonne pas un compagnon, S. M. Si m'aide comme il peut et j'ai grand espoir de me tirer bientôt de mes ennuis». Maintenant il n'y a plus qu'une secrétaire au bureau de M. W. où il reçoit davantage de coreligionnaires que de commerçants. M. W. a aussi investi dans

l'habitat locatif et ses rentes immobilières constituent une réserve financière autonome de son fonds de commerce. Il ne cesse d'évoquer la gentillesse de son marabout S. M. Si : «il y a des centaines de gens qu'il aide, pour certains, il leurs paie un mouton à l'approche de la tabaski. Après son gammu (veillée religieuse) annuel que nous organisons à Pikine, il me demande -comme je suis le trésorier du groupe des seize principaux responsables de l'organisation de cette manifestation de chants religieux- d'écrire des noms de personnes sur des enveloppes et d'y mettre de l'argent. Ces enveloppes sont ensuite distribuées à des fidèles. Quelquefois, le marabout délègue son fils aîné pour qu'il règle les besoins des taalibe qui sollicitent sa médiation. Par exemple, si vous êtes un fidèle et directeur de société, le marabout peut vous aider sans rien vous demander en contrepartie. En retour, s'il vous recommande, dans d'autres circonstances, un fidèle qui cherche du travail, et que vous avez les moyens de l'aider, vous le ferez sans hésiter».

Le prototype de taalibe décrit se rencontre fréquemment dans l'entourage des marabouts et mérite qu'on s'y arrête un moment. On peut en effet constater que les hommes d'affaires ont beaucoup de facilités à nouer des relations privilégiées avec les grands marabouts même si, dans le cas précédent, il est question de liens anciens qui ont été activés et perpétués. On est tenté de penser a posteriori que les deux parties tirent profit de cette relation dont le fondement est idéologique. Le marabout accroît son prestige et son cercle de pouvoir en attirant des disciples dont les capacités économiques sont

importantes. Ces derniers investissent, à leur tour, énormément dans leurs rapports avec les marabouts grâce à leurs facilités plus grandes en logistique (moyens de transport) et en moyens financiers (à la différence du *taalibe* moyen confronté à des problèmes de survie sur le plan économique et éprouvant beaucoup de difficultés à répondre à ses obligations vis-à-vis de son marabout) et des faveurs induites que leur procure le capital relationnel du marabout.

Les compétences acquises par M. W. dans le domaine des relations publiques grâce à ses fonctions de responsable des notes-crédits dans la société d'import/export sont capitalisées au sein de la confrérie. Il est en effet fréquent que de tels *taalibe* servent de médiateurs entre le marabout et d'autres personnes du milieu des affaires ou entre des *taalibe* et les services de l'Etat. De même les rôles qu'il assume au sein du groupe confrérique le mettent à l'abri de tout préjudice éventuel dans le cadre professionnel et rehaussent sa position sociale. En tant que commerçant indépendant, ses succès s'expliquent en grande partie par la mise à contribution du capital relationnel accumulé tant dans le commerce structuré qu'il a travaillé antérieurement qu'au sein du groupe confrérique qui lui a permis de tirer parti, entre autres, des avantages de l'entreprise de cimenterie. Maintenant, il compte compter sur ses déboires grâce à l'intervention de son marabout auprès de l'Etat, son principal créancier. «Le marabout connaît mon problème. Il me rappelle de temps à autre qu'il fera ce qui est nécessaire. Il a sans doute déjà suggéré à d'autres

disciples de s'occuper de mes affaires et attend patiemment leur réaction. Il n'est pas exigeant».

Comme nous le raconte avec beaucoup de fierté M. F., chef d'une moyenne entreprise de bâtiment et de génie civil, appartenant au même groupe confrérique que M.W., une certaine lause de style est nécessaire pour rester crédible au sein de la confrérie qui n'est sûrement pas un guichet public où l'on doit aller réclamer sa contrepartie de services rendus et de dévouement exemplaire. «Je ne mêle pas mon statut au sein de la confrérie à mes intérêts personnels au plan professionnel. Je vous ai dit que pour gagner des marchés pour mon entreprise, je m'intéresse aux appels d'offre et je compétis comme les autres, j'en n'ai jamais sollicité S. M. Si pour une intervention en ma faveur. Mon marabout le sait de moi ; il s'étonne même de mon comportement à ce propos. Je compte sur ma chance, les gens savent que je suis très lié au marabout mais je ne voudrais pas profiter dans le cadre du travail, ce serait de l'abus». Ne pas se priver de telles faveurs ne signifie pas nier l'importance de réseaux sociaux dans l'espace des groupes confrériques.

Selon nos informateurs et nos observations, à Pikine les représentants des xalif des confréries aussi bien tijaan que murid se recrutent au sein du milieu des affaires : chefs de petite et moyenne entreprise, grands commerçants, transporteurs, artisans évoluant dans le secteur informel. Il est éclairant de constater que l'érudition n'est pas le seul critère pour être au nom de la confrérie notamment chez les murid et de

plus en plus chez les *tijaan*. Le remarquable dévouement et la détermination sans faille à la cause de la confrérie sont devenus suffisants pour se voir désigné représentant du *Xalif* dans une localité. Or comme l'écrit Abdoulaye - Bara Diop «le système confrérique repose essentiellement sur la sainteté transmise par l'hérédité, la reproduction sociale se faisant principalement par cette voie. A l'échelon supérieur, les chefs de confrérie et les grands marabouts appartiennent tous à la descendance patrilinéaire du fondateur, aussi bien parmi les *tijaan* que parmi les *murid*» (1981 : 337).

La fonction de guide spirituel continue généralement d'être héritée -même si la constitution de branches confrériques par les descendants des *muqaddam* est de nature à modifier partiellement cette logique- alors que celle plutôt politique de représentation et de coordination des *daayira* est acquise. Ce phénomène tient à la nature des groupes confrériques qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation au contexte de la ville où ils se sont positionnés comme des communautés solidaires générant des réseaux d'insertion socio-professionnelle. De nouvelles fonctions socio-culturelles se sont superposées aux fonctions religieuses de base pour définir aux groupes confrériques une nouvelle identité. Par les *daayira* et les *gammu*, les confréries se sont appropriées l'espace urbain en faisant de celui-ci, pour ainsi dire, leur milieu naturel d'expression.

4 Les réseaux confrériques : quelles ressources pour quels besoins ?

Nous avons présenté les mobiles de la formation des daayira en ville et insisté sur la multipolarité confrérique et sur les représentants des chefs religieux. Il nous faut maintenant examiner brièvement les besoins qui mobilisent les réseaux confrériques et quels sont les types de ressources que ces derniers génèrent.

M. F., précise les modalités de l'assistance que la confrérie apporte aux disciples selon les circonstances. «Je m'occupe de Seriñ M. Si à Pikine et Gejawaay c'est-à-dire de tout ce qui est en rapport avec les fidèles, les daayira par exemple. Quand les adeptes ont des problèmes à la police ou à la gendarmerie, je fais tout pour les arranger. Il y a des daayira, on y convie les fidèles à s'entraider. Si un adepte a un besoin dans un domaine de compétence d'un autre, nous les mettons en rapport l'un avec l'autre. Il y a des gens qui sont dans l'administration ou dans des sociétés qui sont venus adhérer à la confrérie, le marabout les protège. Lui, c'est une personne qui, dès lors qu'il vous protège, il le fait en toutes circonstances».

Ce même discours est tenu par E. Seriñ F. «Dans le département de Pikine, je représente le Xalif général des urid, depuis le règne de Seriñ Abdu Laxat à nos jours. auparavant, j'étais le trésorier des daayira murid de Pikine. Dans le quartier où j'habite, je suis l'adjoint du délégué.

Dans cette ville, je suis impliqué dans plusieurs affaires, je suis le premier délégué au conseil d'administration, et vice-président des opérateurs économiques. Quand un fidèle m'expose un besoin, je m'en occupe jusqu'à sa satisfaction. Si c'est un problème qui dépasse mes compétences, j'en fais part au marabout. Par exemple, on voulait déguerpir le quartier Kati Kati. Nous sommes allés voir le marabout, je lui ai exposé le problème en insistant sur le fait que les habitants sont essentiellement des personnes âgées qui ont investi tout ce qu'elles avaient pour y construire leur maison, le marabout est intervenu auprès des autorités et le déguerpissement n'a pas eu lieu.

Les leaders des confréries prennent position en tant que représentants des couches sociales modestes et défavorisées, des quartiers «baadolo» en ville et plaident souvent une situation d'exception en leur faveur. Pour ce faire, ils font jouer leur poids moral et spirituel en sollicitant l'indulgence des représentants des pouvoirs publics. Contrairement à une pratique du passé qui faisait assimiler la confrérie murid à un syndic paysan, ils ne cherchent pas à poser les problèmes sous l'angle des rapports de forces, marabout/taalibe contre Etat, tel un leader syndical ou un responsable d'association de commerçants. Mais la permanence des interventions des marabouts auprès des pouvoirs publics est telle que les situations d'exception et des faveurs dont ils bénéficient, eux et leurs taalibe, s'érigent en ordre dominant, anihilant les tentatives de l'Etat sur plusieurs plans (comme c'est le cas du déguerpissement, consécutif à une occupation illégale de

quartiers entiers) et faisant, de fait, des confréries des contre-pouvoirs potentiels et des groupes de pression en milieu urbain dakarois. La plupart des marabouts ont leur propre public où se recrutent leurs *taalibe*.⁴

Quand nous avons étudié la composition sociale des *daayira* à Dakar et Pikine de la branche confrérique *Cenaba* issue des *tijaan*, nous avons été frappé par une nette proximité sociale des *taalibe*. Ils sont en effet pour la plupart des marchands ambulants, des manoeuvres, des migrants-saisonniers à la recherche d'emploi, quelques rares ouvriers et artisans, des commerçants installés au marché «sing», quelques commis l'administration, un ancien entrepreneur reconverti dans le courtage et représentant le *xalif* à Pikine. La demande des *taalibe* se résume à la recherche d'emplois temporaires et à l'accès à des chambres à louer à bon marché. Les ressources sont donc limitées. Ils ont un *daayira* à Pikine et les dons au marabout, *addiya*, sont rassemblés chaque année grâce aux cotisations mensuelles instituées et sont remis au marabout à

nsi, au sein des *tijaan*, pour nous en tenir au seul exemple des frères Si, au premier plan de cette confrérie, on peut distinguer une sorte de spécialisation des marabouts. Seriñ M. a la réputation d'être le marabout préféré des cadres *tijaan* du secteur public comme du privé du fait de ses connaissances mystiques qu'on lui prête pour l'accession rapide à des promotions au niveau professionnel et politique. Il jouit d'un grand prestige auprès de ses *taalibe* qui le regardent comme un marabout modèle, ayant une vaste culture coranique (tenant encore une école coranique) et faisant cultiver ses champs pour assurer son indépendance économique. Mawdo Si, fils de l'actuel *xalif* s'est vu déléguer par son père comme parrain du prestigieux *daayira Saftiyaa* qui regroupe les grandes dames *tijaan* de Dakar, issues de couches urbaines aisées. Mustafaa Si (junior), fils du marabout et homme d'affaires, Sééx Si, anime, depuis le début des années 80, un important mouvement de jeunesse à orientation islamiste, appelé "moustarchidine". Mustafaa Si (senior), résidant à Faas à Dakar, discret et ses *taalibe* sont relativement âgés tandis que Mbay Si M., connu pour son radicalisme, défend l'image du marabout indépendant économiquement de ses *taalibe*, combat la mentalisation abusive des confréries et prône leur non-inféodation au pouvoir.

occasion de la soirée de chants religieux de la branche confrérique à Cenaba, dans la région de Thiès.

La modestie de cette branche confrérique contraste avec le prosélytisme des *murid*. La densité des réseaux sociaux qui se développent dans l'espace de la confrérie *murid* a fait dire à Salem que «la confrérie apparaît comme une société moderne»⁵ (1981 : 284). En effet, la crise de l'agriculture sénégalaise a suscité une reconversion dans le commerce des produits des «marabouts de l'arachide» pour reprendre le titre d'un livre que Jean Copans a consacré aux paysans *murid*. Après avoir investi le milieu urbain dakarois et inventé un modèle organisationnel urbain propre à la confrérie, les *murid* ont élargi sur le plan international les horizons de leurs activités urbaines en pratiquant le petit commerce, dans un premier temps en France, puis dans d'autres pays européens : Belgique, Italie... et de plus en plus vers d'autres continents : Amérique et Asie.

Cette dynamique conquérante a été possible grâce aux réseaux sociaux qu'ils ont su constituer en s'appuyant sur les structures de leur confrérie religieuse. Salem explique qu'en fait, dans le fonctionnement des réseaux de commerçants confrériques, «les alliances confrériques sont greffées sur les réseaux familiales» (1981 : 272). On peut relever également

centralisées et différentes soient-elles, les initiatives mourides répondent aux besoins et participent à l'établissement d'une "nouvelle donne" économique, politique et sociale. La prise de contrôle de secteurs entiers de la petite économie, mais aussi des "modernes", notamment dans le domaine immobilier, la puissance des solidarités confrériques directement traduites dans les jeux politiques, l'autorité dernière du marabout - maître de la famille - et le prosélytisme efficace des fidèles élargissent la logique de nouveaux secteurs de vie» (Salem, 1981 : 284)

le fait que le réseau ne transparait qu'au travers du rôle central que joue son principal animateur appelé *baay seex* dont dépend tout un ensemble de personnes dans l'espace de vie prenant en compte différents villages d'où viennent les jeunes (souvent analphabètes), des quartiers dans la capitale de «création contemporaines et qui semblent d'emblée fondées sur un système de relation sociale mouride» (Salem), des marchés de Dakar et Pikine.

D'autres activités de services se greffent au commerce et emploient également des *murid*. C'est une chaîne d'activités commerciales et de services qui mettent à contribution un nombre impressionnant de *taalibe*, chacun tirant profit, de sa place dans le système, selon des proportions certes inégales. L'intérêt de chacun est fonction des circonstances et des lois du marché et de sa capacité à négocier le montant de son bénéfice au moment où arrive son tour. Ce sont les mêmes marchandises qui circulent si rapidement entre les mains de plusieurs intermédiaires, du *baay sééx*, installé à Paris ou à New York et monnayant sa caution, aux commerçants grossistes qui, à leur tour, redistribuent et placent les marchandises auprès de nombreux revendeurs *murid* installés à Sandaga et autres marchés dans l'agglomération dakaroise.

De nombreux chercheurs (Cruise O'Brien, 1971 ; Coulon, 1981, 1983) ont étudié le fonctionnement de la confrérie *murid*, non sans relever un certain esprit de coterie, fondement de la solidarité *murid*. Et «l'absence de contrainte hiérarchique qui fait toute l'originalité du système mouride» selon Copans

1980 : 155) contribue à faire que les réseaux sociaux fonctionnent comme une sorte de système de sécurité sociale. Boulon a observé le même phénomène et l'a décrit en utilisant la même image.

Il ne fait pas de doute que le capital relationnel du groupe confrérique porte l'empreinte de ses principaux animateurs en ville. Certains représentants de *xalif* bénéficient eux mêmes de leur position au sein de la confrérie. *Pour mes dépenses de subsistance, elles proviennent des gens comme vous et d'autres encore, il y a mes enfants qui travaillent, mes relations, des gens que j'ai aidés auprès du marabout pour des faveurs*» déclare E. Serin F. représentant le *xalif* des *murid*. Pour ses activités professionnelles (il tient un *bazard*), ses relations privilégiées se comptent parmi les *alibe*. En effet, poursuit-il : *«Mor est un ami, un de mes amis -qui est en âge de se marier- porte son nom, nous avons le même marabout, nous sommes de la même classe d'âge (sama morom) ; c'est lui qui me fournissait du matériel de menuiserie. Quand j'étais dans le besoin, c'est à lui que j'ai vendu ma maison parce que nos intérêts convergent. Tous les deux mois, nous nous enfermons dans une pièce pour faire le point sur nos projets respectifs. Pas plus tard que le mois dernier, nous nous sommes vus pour cela. Il me consulte pour toutes ses affaires, il est un grand commerçant. C'est à lui Dakar-ériaux»*.

Dans le secteur économique informel, les relations entre *alibe* (*murid* s'entend *can*, c'est leur domaine principal

(activité en ville) sont prégnantes. Tout se passe comme si le fait d'être *taalibe* gommerait des différences de revenu, et dans une certaine mesure de classe, et définissait une proximité sociale autrement plus importante. La relation fondée sur la même appartenance confrérique suffit à créer une complicité même pour des gens qui viennent de se connaître, comptes à faire cause commune, «*sama moroomu taalibe la*» (nous appartenons à la même confrérie).

Nous avons observé à Pikine une coordination interconfrérique qui formalise la collaboration entre les dignitaires des différentes confréries, collaboration rendue nécessaire par leur cohabitation dans cette même ville où ils jouissent tous les rôles de notables et de médiateurs entre les disciples et les différentes sphères de pouvoir. Il est certain que la rivalité entre *murid* et *tijaan* décrite par M.C. Diop (1981 : 81) persiste fondamentalement⁶. Mais la convergence des intérêts des différentes confréries et la similitude des rôles de leurs principaux responsables dans le cadre urbain pikinois tendent à réduire le plus possible l'espace de concurrence. C'est ainsi qu'on peut interpréter les propos suivants de E. Diouf, représentant à Pikine du *xalif* général des *murid* : «*j'ai beaucoup d'amis des autres confréries ; par exemple quand je me rendais aux funérailles du xalif Abdu Xaadar, j'ai été victime d'un accident de voiture à la hauteur de Ndulo. C'est un talibé tijaan qui s'est occupé de remorquer ma voiture et d'autres amis de la même confrérie que lui m'ont fait participer à leur contribution financière pour la remise en état de*

adage wolof dit : «*tariqa dafa fiir*» comme pour mettre en relief la nature sectaire de la confrérie.

on véhicule. Pour ce cas, tous mes frais de réparation ont été apportés volontairement par des taalibe tijaan alors que je partais à Tuuba [capitale de la confrérie murid]».

Les différents représentants des xalif et autres dignitaires des confréries forment une sorte de coalition afin d'être mieux à même de servir de tampon entre l'Etat et ses administrés et aussi entre les taalibe même. Mais cette coopération naissante est surtout dictée par les règles de sociabilité en oeuvre dans le cadre commun de vie et la dynamique communautaire que les confréries ont contribué à définir. Les confréries évoluent dans le même espace urbain. Elles s'accommodent des logiques sociétales qui, à leur tour, se nourrissent de la vitalité des groupes confrériques.

Il faut évoquer les rapports que l'élite dirigeante, gestionnaire de l'Etat, du parti au pouvoir et des municipalités, entretient avec les électeurs et le peuple en général pour se rendre compte que tout concourt à trouver un compromis en vue de sauvegarder les intérêts de ceux qui sont au pouvoir au détriment d'une politique urbaine, minutieusement laborée et mise en oeuvre en connaissance des stratégies et tactiques populaires. La ville apparaît en fait comme un espace de légitimation du pouvoir des élites dirigeantes. La politique urbaine est faite de représentations que ces élites se font de leur pouvoir, de leur statut, de leurs intérêts propres et immédiats. Mais elle n'est pas que cela. Elle est aussi un cadre de vie que les couches populaires s'efforcent de forger

selon leurs besoins et sensibilités, de se l'approprier en domestiquant ses difficultés et inhumanités.

La ville de Pikine que Vernière (1977) identifiait, fort justement, au double de Dakar a ses spécificités urbaines expliquant une prégnance des réseaux confrériques. En effet, ce nouvel espace urbain accueille une population hétéroclite, d'origine sociale suffisamment diversifiée et migrante pour la plupart. Ici la famille, à l'image des autres institutions sociales classiques, n'apparaît pas comme l'élément privilégié de contrôle social car elle n'a pas eu le temps et les moyens de se constituer durablement et de conquérir l'hégémonie sur les autres groupes sociaux. Loin des groupes statutaires d'origine, les migrants trouvent leurs tuteurs parmi les notables notabilisés et les marabouts. Les associations de ressortissants ou d'originaires de régions et de villages offrent pas de ressources suffisantes pour être à même d'exercer un quelconque pouvoir sur leurs membres. En tout état de cause, ~~vue la diversité des pôles géographiques de provenance des Pikinois,~~ il est à parier que le rôle de ces associations est sommaire. Elles sont confinées à aider à organiser les cérémonies familiales en ville.

Les nouvelles citadinités qui s'élaborent peu à peu par les liens activés de voisinage et grâce aux associations sportives, culturelles et autres n'ont pas encore atteint un niveau conséquent d'influence pour servir de grand moyen de pression sur les individus. En général peu de groupes sociaux ont eu le temps de s'édifier en de véritables canaux de

médiation de l'idéologie dominante en matière de gestion urbaine. Or, la force ascendante des confréries religieuses, dans une ville où les habitants sont entraînés de se construire une identité propre et, par voie de conséquence, se cherchent des références philosophiques et pragmatiques, offre un créneau par lequel s'expriment de nouvelles citadinités. La popularité des *daayira*, leur accessibilité et leurs liens quasi naturels avec les activités économiques dominantes à Pikine, notamment le commerce en particulier dans les marchés, les petites entreprises, le secteur informel en général, font des réseaux confrériques un des instruments les plus fiables pour le pouvoir étatique de contenir toutes velléités revendicatives des populations et, ce faisant de gérer le compromis social.

Du fait de l'idéologie de soumission du *taalibe* au marabout qui caractérise les confréries mais également en raison de la solidarité fondatrice de telles communautés constituées, les réseaux confrériques sont des moyens de réaliser toutes sortes d'alliances de classes par lesquelles se perpétue le pouvoir. Coulon, à la suite d'autres auteurs, écrit : «la relation marabout/*taalibe* repose sur une structure minime inégalitaire» (1983 : 41). Le *daayira* et les réseaux confrériques n'échappent pas à ce modèle relationnel.

Dans un pareil contexte, on peut comprendre l'intervention d'un marabout pour faire, sinon annuler, du moins différer un déguerpissement de quartiers irréguliers, la médiation des représentants des *xalif* entre la police ou la commune et les *taalibe* et administrés pour gérer les conflits sociaux.

Mais quant au fond, les mécanismes de l'exclusion des couches sociales populaires des sphères privilégiées propres à l'élite au pouvoir ne sont pas remis en cause par les réseaux confrériques. En fait, par ces réseaux, se réalisent d'autres types d'alliances de classes. L'élite maraboutique flirte avec le pouvoir politique, puis s'allie à elle. La complicité qui se crée s'entretient réciproquement. Les pouvoirs centraux des confréries assurent de leur caution certaines de leurs *taalibe* pour l'accès à des responsabilités administratives, politiques ou à des faveurs sur le plan économique et social. Appartenir à une *daayira* comme la *Safiyaa* qui regroupe des centaines de femmes des couches urbaines aisées peuvent donner droit aux faveurs du marabout parrain qui témoignera de sa loyauté et de son influence dans les cercles du pouvoir pour ouvrir parti d'opportunités d'ascension sociale en faveur de *taalibe* ou, dans certain cas, de l'époux de celles-ci.

Conclusion

C'est donc plusieurs réseaux qui se tissent à la faveur des confréries qui se renforcent, des marabouts qui accroissent leur prestige social, et acquièrent une plus grande crédibilité auprès des institutions, étatique, politique et économique, des disciples qui s'insèrent mieux dans le tissu urbain. C'est ce processus de socialisation en terme de positionnement social des confréries que nous avons essayé d'étudier grâce à la méthode de la dynamique des réseaux. C'est un processus

d'instrumentalisation des confréries qui est à l'oeuvre. L'idéologie religieuse est au service des intérêts bien connus de chacun. Les confréries se dotent ainsi d'un puissant rôle social dans le contexte urbain. Elles se présentent comme étant la trame d'un cloisonnement des filières d'ascension individuelle. C'est-à-dire que les disciples et leurs associés s'appuient fortement sur les réseaux confrériques pour gérer leur promotion individuelle par l'accession à différentes faveurs et ressources, accession qui est inégalitaire et donc soumise à une sélection.

9 LES RESEAUX POLITIQUES A DAKAR ET PIKINE

Même si la sociologie des organisations politiques négalaises et de leurs interférences avec l'organisation sociale à la base est un domaine d'étude que les chercheurs ont investi, force est de reconnaître que le rôle prépondérant des réseaux politiques dans un Etat clientéliste est évident. Dans l'analyse de la dynamique de tels réseaux, il convient de s'intéresser à la manière dont ces réseaux s'implantent et se maintiennent au sein d'une part, des communautés d'origine : ville, religion, ethnique, région... et, d'autre part, dans des communautés de choix : association, syndicat... et enfin dans les quartiers. On observe une combinaison de différents facteurs sociaux en faveur des réseaux politiques. Cette confrontation des logiques sociale et politique sera abordée en tant que l'animation de comités politiques de quartier. Nous examinerons également le rôle des réseaux dans la construction du pouvoir au sein de parti en prenant le cas du président togolais, son expérience révélant des pratiques de manipulation des réseaux contre une institution plus pérenne. Nous concluons en présentant les spécificités des réseaux politiques.

1. Fonctionnement des réseaux politiques

Malgré le multipartisme en vigueur au Sénégal depuis de nombreuses années, l'idéologie du parti/Etat est demeurée tout fait prégnante aussi bien en milieu rural que dans les villes. Il suffit de s'intéresser au vécu quotidien dans les quartiers de Dakar et plus particulièrement à Pikine pour en être édifié. Dans les sphères de décision locale notamment autour des chefs de quartier et de leurs notables, des associations de femmes et des rassemblements devant la mosquée de quartier, les stratégies reconnues sont basées sur un dialogue direct avec l'élite politique dirigeante. La défense et la promotion du quartier ainsi que la considération des intérêts de ses habitants par le pouvoir communal et étatique se réalisent dans le cadre d'un processus de négociation continu dans le temps. Il est nécessaire que les parties concernées ne s'opposent pas mais qu'elles se considèrent tôt en partenaires engagés dans le même projet de société.

A défaut d'être des militants actifs du parti au pouvoir, les délégués de quartier doivent devenir des sympathisants de parti. Le pouvoir au sein du quartier est conçu comme le prolongement de l'ordre dominant. L'élite communale dirigeante et les responsables politiques entretiennent avec les notables des quartiers des rapports clientélistes et de patronage. L'administration se contente de cette situation. D'ailleurs, l'exercice de fonctions administratives requiert des aptitudes à maintenir cette situation en se mettant sous la protection des puissances constituées. Cet exercice peut également reposer sur une

réaffectation sélective des ressources informationnelles ou matérielles et sur l'octroi de faveurs et prébendes par le «tuyautage» et la recommandation. L'impersonnalité de l'administration se trouve alors contournée. Les relations interpersonnelles deviennent en effet la pierre angulaire de toute réalité à saisir. L'Etat s'inscrit ainsi dans une «logique de pacification politique et sociale et non d'efficacité réelle» (Diop et Diouf, 1990 : 11).

Dans un pareil contexte, comme le souligne J. M. Mignon, «l'adhésion au parti au pouvoir se fait à une personne avec laquelle il existe des liens ethniques, religieux ou amicaux, mais surtout parce qu'elle détient la compétence de l'aide et de défense contre la précarité du quotidien» (1984 : 152). Cette aide prend différentes formes. Une de nos informatrices, S. J., responsable des femmes dans une sous-section du parti socialiste à la Médina et travaillant comme femme de chambre à la mairie de Dakar, explique que sa popularité et la reconnaissance de ses talents de mobilisation dépendent de l'assistance qu'elle apporte aux militants dans son quartier. Elle les aide à obtenir un extrait d'acte de naissance, une carte d'identité, à suivre un dossier dans l'administration ; elle assiste les personnes du troisième âge pour le bénéfice de leur pension de retraite ou de victime de guerre ; elle facilite le retrait de mandats postaux à des personnes analphabètes ne sachant pas signer ou ne disposant pas de pièce d'identité ; elle redistribue quelques sacs de vivres provenant de l'aide alimentaire internationale ; et enfin elle témoigne

e sa présence physique lors des cérémonies familiales des gens du quartier.

En faisant la médiation entre, d'une part, l'administration et les couches sociales défavorisées de son quartier et, d'autre part, entre l'élite politique et leurs militants de base, notre informatrice contribue à activer des relations de réseaux fonctionnant simultanément entre les deux sphères politique et sociale. Elle tient par là même un rôle essentiel pour l'équilibre du système de clientèle à l'œuvre. Le plus curieux est qu'elle ne se contente pas de satisfaire les besoins élémentaires de sa clientèle comme ceux que nous venons d'évoquer. Ses compétences vont au delà. En effet, suivant la logique néo-patrimoniale décrite par R. Fatton (1985) pour le cas du Sénégal, (Diop et Diouf, 1990), comme de nombreux responsables de comités politiques du parti au pouvoir, elle participe au placement de ses protégés pour l'accès à l'emploi aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

Le mécanisme mis en place pour se faire procède par des recommandations des autorités étatiques centrales aux chefs de services et directeurs d'entreprises. Les responsables de comités politiques apparaissent comme les courtiers du système clientéliste et de patronage. Plusieurs facteurs leur sont favorables. On peut citer, premièrement, le monopole de l'information par le parti au pouvoir, mais avec l'entrée dans l'actuel gouvernement d'autres partis, le cercle de circulation de l'information pourrait s'élargir à l'élite de ces partis qui

son tour bénéficiera des faveurs de la gestion du pouvoir. Deuxièmement, les responsables politiques à la base ont de nombreuses facilités d'accès aux autorités et un dialogue direct avec eux. Cet atout est précieux quand on sait que les livraisons de classes mettent l'élite politique à distance des sollicitations quotidiennes engendrées par la précarité des conditions de vie des couches sociales moyennes et modestes. Un autre facteur non moins remarquable est la crédibilité des responsables de comités politiques auprès des autorités centrales du fait du travail qu'ils assurent à la base. Selon les termes d'une confidence d'une haute autorité administrative et politique «le parti, c'est eux [les responsables de comité]». Enfin, en raison du besoin de contrôle que les patrons veulent exercer sur leurs employés pour parer à toute implication politique et syndicale opposée à leurs intérêts, les personnes recommandées grâce aux réseaux du parti ou de ses alliés constituent le premier choix en cas de recrutement. Ils sont jugés plus fiables à préserver les secrets des institutions et services qui les emploient. Selon l'insistance du statut de celui qui recommande, le protégé peut même être recruté sans pour autant qu'il ait eu une demande de création de poste au sein du service d'affectation. De même dans le secteur informel, la recommandation du responsable local du parti est nécessaire pour accéder à certaines faveurs ainsi que l'atteste le procédé utilisé par une vendeuse de poisson pour obtenir une cantine au marché dont la gestion dépend de la municipalité de Dakar.

Combinaison des différents registres sociaux au sein des réseaux politiques

La médiation par les réseaux, est l'expression de l'interférence entre plusieurs domaines politique, social et professionnel. C'est de cette superposition de registres que les réseaux tirent leur efficacité comme élément stratégique fondamental de gestion et de contrôle ou de conquête de pouvoir politique. Par leur caractère informel, les réseaux sont un moyen de redistribution des faveurs et permettent de maintenir activées les relations interpersonnelles qui constituent la trame des rapports de clientèle.

A partir de ressources mobilisables, les réseaux se présentent comme l'espace de définition de positions de pouvoir mettant en rapport différents acteurs institutionnels. C'est ce qui fait dire à F. Lafaye (1991) que «le poids d'un réseau est lié au degré de fracture ou de consensus qu'il introduit dans la collectivité locale». Il est vrai que la distance sociale est encore grande entre, d'une part les migrants, les couches urbaines populaires en général même si elles s'appuient sur les réseaux sociaux et, d'autre part, les gestionnaires du pouvoir politique central.

On peut aussi remarquer que les réseaux sont le moyen de redistribution de prébendes mais ils n'ont pas pour vocation de modifier fondamentalement les rapports structurels de domination. Ils constituent même un écran à la transparence dans les rapports entre acteurs institutionnels. Mais comme

l'aborderons tantôt avec les comités politiques de soutien résident, ils sont manipulables à dessein et peuvent servir à modifier circonstanciellement les rapports de force au sein d'une institution comme le parti. La redistribution de richesses effectuée par les réseaux traduit toute la subtilité du système clientéliste en créant des rapports de dépendance à la périphérie vis-à-vis d'un centre par l'intermédiaire des courtiers. Ainsi l'ordre dominant se maintient et se consolide par l'équilibre garanti et renouvelé du jeu des réseaux. Les couches urbaines populaires se contentent des faveurs octroyées en fonction de leur position au sein des réseaux. On tire profit de l'appartenances multiples (à une famille, un lignage, une région, une région d'origine, un mouvement associatif, un mouvement religieux, une confrérie religieuse) pour être à même de se présenter à plusieurs guichets. Les couches sociales intermédiaires hésitent entre emprunter, certes au prix d'une dévotion, l'ascenseur que constitue les réseaux politiques pour satisfaire leurs besoins de promotion sociale et professionnelle ou à gravir lentement les escaliers avec le risque de tituber et d'être reléguées au rang inférieur. De plus l'appartenance multiple des acteurs est mise à profit par les courtiers du système qui les mobilisent selon les opportunités.

Le statut social offre la possibilité à l'individu d'engager dans une large mesure les membres de sa famille, de son lignage, de sa région d'origine ou son ethnie, de ses amis et de ses voisins. La stratégie des personnes mobilisables par ce procédé consiste à considérer qu'il faut avoir sa main

tement ou indirectement sur tout ce qui bouge et qui est aptible de frayer la voie à une ascension sociale. Et si un parent, un ami ou un ressortissant du village origine qui se positionne sur le plan politique, animant une force au sein du parti ou acquérant un rang privilégié dans l'organisation politique ou le statut de principal collaborateur d'un leader, détenteur de pouvoir, ses associés soutiennent activement ou tacitement en sachant qu'il ne les trahira pas quand il sera temps de redistribuer des faveurs. Il va aussi les assister pour la satisfaction de leurs besoins tant à profit son capital relationnel au sein du parti et l'administration naturellement inféodée aux exigences de l'établissement politique.

réseaux et la construction de pouvoir

Cette partie de notre travail s'inspire de l'analyse faite par M. C. Diop et M. Diouf de l'évolution politique du Sénégal pendant le règne du président Diouf. La similitude de nos observations dans les quartiers à Dakar et à Pikine et les conclusions directrices de cet ouvrage nous y a conduit. En effet, en utilisant une grille d'analyse fondée sur le fonctionnement des réseaux de clientèle, ces auteurs montrent que «le système politique sénégalais est basé sur la négociation et l'achat de faveurs». Ils démontrent également que la centralité de l'État s'est réalisée concomitamment à une pratique «néo-patrimoniale» qui a «favorisé la constitution, la consolidation et l'enrichissement des groupes et réseaux en mesure de

archander leur participation à la reproduction de l'ordre social et politique» (1990 : 11).

C'est ce même contexte stratégique qui a caractérisé la construction du pouvoir du Président Diouf au sein de son parti. En effet, la recherche de charisme, considérée comme capitale pour ce leader, est passée par le démantèlement des réseaux constitués par les tenants de l'orientation traditionnelle, appelés les «barons», pour la gestion du pouvoir par le parti. A. Diouf a imposé ses propres leviers de contrôle sur le parti au lendemain de son accession au premier rang de l'élite dirigeante du pays. Et pour ce faire, la technique mise en oeuvre a consisté à faire monter de toutes pièces de nouvelles associations dont le plus célèbre, le Mouvement pour un Sénégal nouveau (MUSEN), et des comités de soutien à l'action de A. Diouf (MOSAPAD). En convoitant l'hégémonie sur le parti, A. Diouf se donne le moyen de poser ses initiatives sans pour autant avoir à les soumettre à la négociation dans le parti. En personnalisant davantage le pouvoir, il remet en cause toute possibilité de débat programmatique à son parti, tout ou presque étant fondé sur la clairvoyance du chef.

De nouveaux réseaux se forment car des traits de fonctionnement du parti et de l'Etat, des centres du pouvoir somme, apparaissent désormais structurels. Le renouvellement personnel politique ou plus précisément des leaders du parti semble s'imposer. C'est sur les franges du parti qu'il faut intervenir afin de le neutraliser. Des réseaux parallèles sont

mobilisés autour de nouveaux enjeux de gestion du pouvoir. Ces réseaux sont sciemment constitués contre l'institution qu'est le parti. Les zones de pouvoir au sein du parti se déplacent. L'allégeance à la personne de A. Diouf devient ouvertement le meilleur créneau-porteur pour l'accession au pouvoir. Les «barons» n'ont plus la main sur le parti, néanmoins leurs intérêts économiques acquis selon la logique néo-patrimoniale sont préservés. En tant qu'institution, le parti demeure. Sa cohabitation avec les nombreux comités de soutien à A. Diouf dure sur plusieurs années. Ces comités n'ont servi de réseaux de substitution aux réseaux du parti qu'en terme de moyen de «court-circuit» et davantage comme masse de manoeuvre. De nouveaux réseaux ont été générés comme instruments de modification des règles du jeu de rapports de forces au sein de l'élite politique, gestionnaire du pouvoir étatique. Ils se sont estompés progressivement au fur et à mesure que leur rôle historique tombait en désuétude. Comme A. Diouf a réussi, pour une large part, à recentrer le pouvoir autour de sa personne, via son premier collaborateur, J. Collin, les comités constitués sur ses réseaux changent de rôle sans pour autant s'aliéner définitivement. Ils sont une réserve contre le dispositif traditionnel du parti. Mais, à coup sûr, ils ne peuvent plus jouer les mêmes rôles que lors de la première moitié de la décennie de règne du Président sénégalais. C'est pour insister sur la dimension dynamique des réseaux que nous soulignons ce phénomène. En effet, la pertinence de tels leviers dans les rapports de lutte d'influence et de pouvoir tient compte du contexte historique et donc des enjeux de l'espace-temps. Le fait que les réseaux s'élaborent en un

: donné puis sont convoqués pour des buts identifiables
tre le processus d'instrumentalisation opéré avec de tels
s par les acteurs.

Nous avons observé que l'émergence de nouveaux réseaux a
une fracture importante dans les modalités de mobilisation
ersonnel politique. Au modèle traditionnel du parti fondé
ne sélection de leaders sociaux au sein des quartiers, des
de travail et du mouvement associatif a succédé l'effet
rché du nombre et de la popularité. Nombre de personnes,
e là restées dans la périphérie des instances du parti et
lieux de pouvoir en général, se sont vues invitées à
rer les rangs des comités de soutien. Ce phénomène est
rdial dans le processus d'insertion urbaine car il donne
portunité à des migrants, jouissant d'une présence
tivement conséquente dans l'agglomération de Dakar, de
tégrer dans des réseaux politiques. Les comités de soutien
l'avantage de faire chambouler la hiérarchie établie au
des réseaux politiques jusqu'ici peu accessibles à ceux
ne sont pas au premier rang en milieu urbain. Par ce
édé, des migrants interrogés à la Médina, à Grand-Yoff et à
ne rapportent avoir accru leur pouvoir de négociation. En
tant en lumière ce phénomène en rapport avec la conception
rienne du politique, reprise par l'école de la sociologie
organisations, on est tenté de conclure que le pouvoir
st pas en l'acteur mais dans la relation. C'est ce qui donne
réseaux leur pertinence pour l'analyse des faits
itiques.

Conclusion : Quelques spécificités des réseaux politiques

On peut noter que c'est par les réseaux politiques que l'acquisition de nouveaux statuts ou positions sociales s'effectue le plus en discontinuité avec l'ordre préétabli. A par où la wolofisation est pourtant la plus accélérée, les individus issus d'autres ethnies arrivent paradoxalement, par le jeu des réseaux et de leur pouvoir économique ou politique, à valider leur nouveau statut social (autorité du quartier, du village, notable désigné de la ville, homme d'affaires...).

De même, les réseaux politiques sont un espace où la hiérarchie des groupes statutaires (ordres, castes artisanaux) est tantôt bousculée, tantôt conservée voire perpétuée. Mais il est évident qu'une position sociale acquise dans un espace politique n'est pas définitive. Enfin, c'est sur le terrain politique que l'analyse des rapports de pouvoir met le plus en relief l'hégémonie d'un réseau sur d'autres réseaux.

10 LE ROLE DES RESEAUX DANS L'ACCES A L'EMPLOI ET AU LOGEMENT

La typologie des réseaux que nous avons dressée a permis d'analyser les différents réseaux sur lesquels Ego s'appuie en vue de son insertion urbaine. Il est tout aussi important de s'interroger, à cette étape du travail, sur les circonstances et les besoins pour lesquels on recourt à tel ou tel autre réseau afin de s'insérer à Dakar/Pikine. Les hypothèses qui fondent notre étude sont articulées autour des principaux besoins en milieu urbain, notamment l'accès à l'emploi et au logement. Ainsi, en menant les entretiens semi-directifs et en administrant le questionnaire biographique, nous avons examiné les mécanismes de la sociabilité eu égard à de telles lignes directrices.

Et comme l'analyse des réseaux passe par l'identification l'éléments concrets servant de pièces à conviction, plus particulièrement le recours à une médiation pour se frayer une voie, rendre diligente une procédure, bousculer ou concurrencer l'autres individus, groupes sociaux ou acteurs institutionnels, développer ou manipuler des relations privilégiées, s'attirer les protecteurs, couvrir d'autres proches personnes disposant de moins de ressources, il est nécessaire de s'arrêter un moment sur l'analyse du recours à des intermédiaires pour l'accès à l'emploi et au logement avant d'envisager l'exposé de l'articulation des différents réseaux selon les circonstances.

Le recours aux réseaux pour l'emploi

Cette partie présente brièvement le contexte de l'emploi dans l'agglomération de Dakar, les modalités de collecte des données quantitatives et les résultats du recours à une médiation pour le premier emploi à Dakar/Pikine.

-1 Le contexte de l'emploi à Dakar/Pikine

Pour décrire le contexte de l'emploi à Dakar/Pikine, nous recourons aux premiers résultats sur l'emploi de l'enquête FAN/ORSTOM livrés par Ph. Bocquier (1991)¹. Selon son exploitation statistique, sur 450 000 personnes constituant le marché du travail à Dakar/Pikine en 1989, dont 30% de femmes, 29% sont à la recherche d'un emploi. Chez les hommes, le nombre de jeunes n'ayant jamais travaillé et étant confronté à la recherche d'un emploi est particulièrement important 44 300 personnes, soit 67,2% de l'ensemble des chômeurs, et chez les femmes 8 900, soit 52% du total des chômeuses. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont de l'ordre de 14,3% de la main d'oeuvre masculine disponible sur le marché de l'emploi à Dakar/Pikine et 6,5% de la main d'oeuvre féminine. L'Etat demeure le principal employeur des enquêtés dans le secteur formel moderne, les secteurs public et parapublic mobilisant 51 000 salariés, dont 39 900 hommes et 11 300 femmes. L'accès à l'emploi salarié devient de plus en plus difficile, tant dans

Un de nos coéquipiers travaillant spécialement sur ce thème dans le cadre d'une thèse de démographie en voie d'achèvement à l'Université de Paris 5 et intitulée «L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar».

le secteur privé que dans le secteur public où l'Etat s'inscrit dans une logique d'ajustement structurel. Le secteur dynamique de l'informel prend le relais en absorbant les actifs dans les branches de la production et davantage dans celles des services. Mais, en dépit de sa souplesse, il se heurte entre autres à l'indisponibilité des moyens matériels et financiers acquis par ce type de travail.

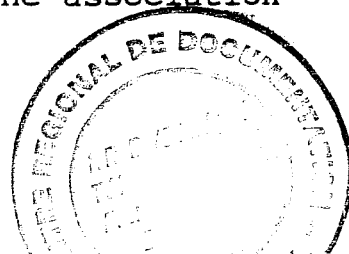
Le développement fulgurant que connaît le commerce exercé par des indépendants n'est pas non plus une source d'espoir car il est consubstantiel de la chute du pouvoir économique accéléré par les nombreux licenciements et «déflations» des salariés. Bocquier (1991) observe que les indépendants pratiquent plutôt le petit commerce, qui n'est pourtant pas un débouché naturel pour les jeunes Dakarais à la recherche du premier emploi. Enfin, il démontre bien que l'emploi à Dakar/Pikine est caractérisé par une «tertiarisation» aussi bien du salariat que des activités indépendantes. Il est également important de signaler l'importance des activités féminines. L'enquête IFAN/ORSTOM révèle, en effet, un taux d'occupation de 87,6% des femmes contre 78,8% des hommes. Ainsi, dans la population africaine de l'agglomération de Dakar, un actif occupé supporte en moyenne 3,7 autres personnes (1989).

: La Présentation des modalités de recueil de l'information
: l'accès à l'emploi.

L'accès à l'emploi constitue un besoin essentiel en milieu urbain. Or l'offre d'emploi se raréfie, en contrastant avec la forte demande. Nombre de facteurs ségrégatifs non explicités interviennent pour les candidats. C'est d'ailleurs pourquoi le questionnaire de l'enquête comporte une série de questions concernant le recours éventuel à un intermédiaire pour l'accès au premier emploi.

Le questionnaire biographique de l'enquête IFAN/ORSTOM différencie les travailleurs indépendants et les employeurs des salariés et des apprentis. Pour les premiers, il est demandé s'ils ont été aidés pour trouver les différents emplois obtenus. Et s'il s'avère qu'ils ont eu recours à une personne ou à une institution intermédiaire, des précisions sont demandées pour déterminer le lien justifiant cette médiation. A cet égard, on demande quelle est la personne la plus proche qui est intervenue directement pour aider l'enquêté à trouver son travail. Pour situer cette personne dans l'espace de vie du enquêté, nous repérons le lieu de résidence de la personne intermédiaire. Plusieurs modalités sont prévues à cet effet :

- 1) la personne habitait dans le même logement que l'enquêté à Dakar/Pikine ;
- 2) la personne habitait dans un autre logement à Dakar/Pikine ou ailleurs ;
- 3) il s'agissait d'un groupe de personnes tel qu'une association existante dans l'agglomération dakaroise ;



personne ou l'entité, le cas échéant, n'était pas à
Pikine.

On demande aux seconds s'ils étaient salariés ou apprentis
en parent. S'ils répondent affirmativement, ils ont à
expliquer les spécificités des liens. Dans le cas contraire, on
demande par qui ils sont passés pour trouver les
premiers emplois qu'ils ont occupés. Là également, on essaie
de retrouver la personne intermédiaire sur les réseaux de
parenté.

Les enquêtés eux-mêmes, sont classés dans différentes
catégories selon le sexe, la génération et le statut
migratoire. Sur l'aspect du statut migratoire, les individus
nés à Dakar/Pikine sont distingués de ceux nés hors de
l'agglomération de Dakar. Mais, compte tenu de l'âge
relativement avancé d'accès au premier emploi, nous avons,
en second temps, introduit un critère de sélection au sein
des individus nés hors de Dakar/Pikine, en les différenciant selon
le délai immédiat à un emploi dès l'arrivée à Dakar ou après une
période de d'apprentissage, d'étude, de chômage ou d'inactivité.
Dans le cas du premier emploi, ce critère apparaît plus
pertinent pour définir des catégories d'employés selon le
statut migratoire.

Les principaux résultats du recours aux réseaux pour le premier emploi

Le premier emploi, notamment chez les indépendants, est souvent une réussite. Il constitue plutôt un apprentissage de la capacité à assumer un nouveau statut professionnel, un test de la faisabilité de leur autonomie et de leur dépendance vis-à-vis de leur ancien patron ou maître artisan.

Les ambitions sont donc dès le départ limitées pour les candidats à l'emploi indépendant. L'appel à des personnes-ressources n'intervient qu'une fois que l'individu a fait ses premiers pas. Même si la volonté de réussir est réelle, on est tenté de faire partager davantage de risques à ses proches. Comme qu'il apparaît sur les tableaux 17, 18 et 19, on fait ainsi appel à quelqu'un pour s'installer à son compte. Les proportions de non recours atteignant 70,34% et 75,31% pour les personnes nées hors de Dakar et 68,75% pour les natifs de Dakar sont relativement constantes. Mais il semble que le recours à l'intermédiaire est de plus en plus pratiqué d'une génération à l'autre. La sollicitation adressée aux personnes «sans lien de parenté» est dérisoire. Cela est attribuable à la faiblesse des réseaux extra-familiaux et professionnels lors de la première période d'installation des indépendants, aussi bien pour les migrants que pour les natifs de Dakar. Ceux qui ont trouvé un emploi peu après leur arrivée à Dakar (tableau 17), ont plutôt consulté un parent parmi les ascendants et les collatéraux, à raison de 19,93%. A la différence de la première catégorie de migrants, les natifs de Dakar (tableau 18) ont davantage appelé au père, à (18,75%), et relativement

aux autres parents (1,04%) ou aux individus avec lesquels n'ont pas de lien de parenté ou d'alliance (3,13%). Ceux ont connu une période d'attente après leur arrivée à Dakar et d'accéder à un premier emploi (tableau 18) ont fait appel l'ensemble des catégories d'intermédiaires. De manière générale, on constate, dans le cas des indépendants, que la personne prêtant ses ressources matérielles ou relationnelles avec celui qu'elle soutient et appartient à son réseau rigine. Les tableaux 20 et 21 montrent que pour les migrants, la proportion d'intermédiaires habitant dans le même quartier que les travailleurs indépendants soutenus atteint le double de l'estimation de ceux vivant séparément de ceux qui qu'ils assistent. Pour les indépendants natifs de Dakar, les mêmes valeurs sont quatre fois plus importantes.

Tableau 17 : Lien avec personne-ressources par génération (répondants Indépendants hommes nés hors de Dakar/Pikine, emplois juste arrivés à Dakar)

Tranche d'âge	Pas d'intermédiaire	Epoux + père 1+3	Ascendant + collatéraux 4+5	Autres parents	Sans lien de parenté ou d'alliance	Total	Nombre
15-24 ans	51,16 %	2,33 %	34,60 %	6,98 %	4,65 %	100 %	43
25-34 ans	80,95 %	0,00 %	9,52 %	2,38 %	7,14 %	100 %	42
35-44 ans	76,67 %	1,67 %	11,67 %	1,67 %	8,33 %	100 %	60
Tout	70,34 %	1,38 %	19,93 %	3,45 %	6,90 %	100 %	145

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989

18 : Indépendants hommes nés hors de Dakar/Pikine emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité

ation	Pas d'inter médiaire	Père Ascen- dants Colla- téreaux	Autres parent pa- rents	Sans lien	Associ- ation	Total	N
34	64,71%	26,47%	2,94%	2,94%	2,94%	100%	34
44	74,07%	14,81%	3,70%	7,41%	0,00%	100%	27
54	95,00%	5,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100%	20
tal	75,31%	17,28%	2,47%	3,70%	1,23%	100%	81

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989

19 : Lien avec la personne ressource par génération (Indépendants Hommes nés à Dakar/Pikine)

-	Pas inter- médiaire	Fils	Père	Ascen- dant	Colla- téreaux	Autre parent	Sans lien	To- tal	N
4	57,14%	0,00%	26,53%	4,08%	6,12%	0,00%	6,12%	100%	49
4	72,41%	3,45%	13,79%	3,49%	3,45%	3,45%	0,00%	100%	29
4	94,44%	0,00%	5,56%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100%	18
1	68,75%	1,04%	18,75%	3,13%	4,17%	1,04%	3,13%	100%	96

ce : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN-ORSTOM Décembre 1989

U 20 : Lieu de résidence des personnes-ressources par génération (Hommes indépendants nés hors de Dakar/Pikine)

Lieu de résidence		Total	N
même logent	Hors logent		
59,40%	40,60%	100%	32
66,70%	33,30%	100%	30
62,90%	37,10%	100%	62

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

U 21 : Lieu de résidence des personnes-ressources par génération (Hommes indépendants nés hors de Dakar/Pikine)

Lieu de résidence		Total	N
Même logent	Hors logent		
76,19%	23,81%	100%	8
87,50%	12,50%	100%	21
79,31%	20,69%	100%	29

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

L'engagement au travail indépendant, quoique longuement préparé par le concerné, correspond à une décision en apparence instantanée, souvent brutalement prise à la suite d'un conflit avec le patron. Une telle décision reflète bien plus une volonté de démontrer la maîtrise de son métier, et que l'on ne veut pas rester totalement sous l'ombre d'un patron, l'apprentissage n'ayant fait que trop durer. C'est aussi, dans certaines circonstances, une expression d'affranchissement vis-

ris d'un modèle traditionnel de rapports de dépendance professionnelle. De même, les salariés devenus indépendants tentent en doute le caractère pour ainsi dire impersonnel de leur statut professionnel antérieur. L'emploi indépendant présente plus de souplesse et permet une meilleure créativité. Par rapport au salariat présentait, jusqu'à une époque récente, plus de rigidité de maintien de l'emploi, il est sans commune mesure avec l'emploi indépendant au niveau de l'accumulation de revenu et donc de l'ascension socio-professionnelle directe.

Le salariat auprès d'un parent n'est pourtant pas une alternative ou un substitut en vigueur. En effet, on est peu souvent salarié au service d'un parent. Les écarts indiqués dans les tableaux 22, 23 et 24 pour les hommes et 25, 26 et 27 pour les femmes sont très importants et défient toutes explications. S'agissant cependant des hommes de moins de trente-cinq ans, il semblerait que la tendance à être salarié auprès d'un parent se dessine. Mais il va de soi que cet élan nécessite d'être vérifié. Généralement, le recours à un parent ne prend pas la forme d'une demande d'emploi. En revanche, les réseaux parentaux sont mobilisés à 52% en moyenne, quel que soit le statut migratoire de l'individu (tableaux 40, 41 et 42). Ainsi, le recours à un intermédiaire pour l'obtention d'un emploi salarié est quasiment constant (37%), indépendamment du statut migratoire et de la génération (tableaux 28, 29 et 30). On peut observer des différences d'une génération à l'autre, mais ces variations ne sont pas linéaires. Le statut migratoire ne joue donc pas. La tendance à de tels recours n'est pas constante. Elle est légèrement plus importante durant la

nesse, du moins la génération la plus âgée, composée de
sonnes ayant connu une période d'apprentissage, de chômage,
tude ou d'inactivité, recourt moins souvent à un
ermédiaire.

AU 22 : Salariés au service d'un parent par génération
(Hommes nés hors de Dakar/Pikine emploi juste
arrivée à Dakar)

	Lieu de travail		Total	N
	Au service d'un parent	Pas au service d'un parent		
4	2,63%	97,37%	100%	38
4	4,23%	95,77%	100%	71
9	0,97%	99,03%	100%	103
1	2,36%	97,64%	100%	212

a: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglo-
mération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

AU 23 : Salariés au service d'un parent par génération
(Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après une
période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou
d'inactivité)

	Lieu de travail		Total	N
	Au service d'un parent	Pas au service d'un parent		
4	9,09%	90,91%	100%	55
4	1,16%	98,84%	100%	86
9	1,19%	98,81%	100%	84
1	3,11%	96,89%	100%	225

a: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglo-
mération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

EAU 24 : salariés au service d'un parent par génération
(Hommes nés à Dakar/Pikine)

Génération	Lieu de travail		Total	N
	Au service d'un parent	Pas au service d'un parent		
34	5,33%	94,67%	100%	75
44	1,28%	98,72%	100%	78
59	2,17%	97,83%	100%	46
Total	3,02%	96,98%	100%	199

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

EAU 25 : Salariées au service d'un parent par génération
(Femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar)

Génération	Pas au service d'un parent	Total	N
34	100%	100%	17
39	100%	100%	24
Total	100%	100%	41

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

EAU 26 : Salariées au service d'un parent par génération
(Femmes nées hors de Dakar/Pikine emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lieu de travail		Total	N
	Au service d'un parent	Pas au service d'un parent		
4	0,00%	100,00%	100%	9
9	10,00%	90,00%	100%	20
Total	6,90%	93,10%	100%	29

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

27 : Salariées au service d'un parent par génération
(Femmes nées à Dakar/Pikine)

Lieu de travail		Total	N
Au service d'un parent	Pas au service d'un parent		
0,00%	100,00%	100%	19
11,11%	88,89%	100%	18
5,41%	94,59%	100%	37

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

40 : Lien avec la personne-ressource pour l'accès au travail salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi juste après l'arrivée à Dakar)

	Recours à la parenté	Sans lien de parenté ou d'alliance	Total	N
	71,44%	28,57%	100%	14
	55,56%	44,44%	100%	18
	44,45%	55,55%	100%	45
al	51,95%	48,05%	100%	77

e : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

J 41 : Lien avec la personne-ressources pour l'accès au travail salarié par génération (Homme nés hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

a-	Lien de parenté	Sans lien de parenté ou d'alliance	Total	N
	66,67%	33,33%	100%	21
	39,39%	60,61%	100%	33
	57,69%	42,31%	100%	26
	52,50%	47,50%	100%	80

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

J 42 : Lien avec la personne-ressource pour l'accès au travail salarié par génération (Hommes nés à Dakar)

a-	Lien de parenté	Sans lien de parenté ou d'alliance	Total	N
	63,33%	36,67%	100%	30
	44,83%	55,17%	100%	29
	38,46%	61,54%	100%	13
	51,38%	48,61%	100%	72

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

J 28 : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (Hommes nés hors Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar)

a-	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
	37,84%	62,16%	100%	37
	26,47%	73,53%	100%	68
	44,12%	55,88%	100%	102
L	37,20%	62,80%	100%	207

: Enquête "Insertion urbaine de migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

U 29 : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (Hommes nés hors Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

na-	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
	42,00%	58,00%	100%	50
	38,82%	61,18%	100%	85
	31,33%	68,67%	100%	83
l	36,70%	63,30%	100%	218

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989

U 30 : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (Hommes nés à Dakar/Pikine)

na	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
on				
	42,25%	57,75%	100%	71
	37,66%	62,34%	100%	77
	28,89%	71,11%	100%	45
l	37,31%	62,69%	100%	193

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989

Chez les femmes, la médiation au service de l'accès à l'emploi salarié est en faveur des natives de Dakar, à raison de 55,71% contre 33,33% pour les migrantes ayant eu leur emploi directement et seulement 26,83% pour celles qui ont connu une période d'attente (tableaux 31, 32 et 33). De manière générale, l'accès à un emploi salarié par le recours à un intermédiaire fréquent mais n'est pas majoritaire.

EAU 31 : Recours à personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (Femmes nées hors de Dakar Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar)

génération	Intermédiaire	Pas d'Intermédiaire	Total	N
34	41,18%	58,82%	100%	17
59	16,67%	83,33%	100%	24
total	26,83%	73,17%	100%	41

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989

EAU 32 : Recours à personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (Femmes nées hors de Dakar Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

génération	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
34	44,44%	55,56%	100%	9
59	27,78%	72,22%	100%	18
total	33,33%	66,67%	100%	27

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989

EAU 33 : Recours à personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (Femmes nées à Dakar/Pikine)

génération	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
34	42,11%	57,89%	100%	19
59	50,00%	50,00%	100%	16
total	45,71%	54,29%	100%	35

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

A l'échelle des lieux de travail, l'étroitesse du marché de l'emploi va de pair avec le cloisonnement de l'information sur les éventuelles ouvertures de postes et admissions comme apprenti avec ou sans promesse de recrutement futur. Les personnes les plus proches intervenues pour la recherche d'un emploi salarié travaillent, dans des proportions variant du simple au double (tableaux 34 et 36) dans les entreprises de ceux qu'ils ont soutenu, et ce, indépendamment du statut gratoire. Cela reflète les procédés de cooptation intervenant à partir du lieu du travail devenu une zone de pouvoir dont le contrôle n'est pas du seul ressort des décideurs. On peut faire l'hypothèse d'une proximité sociale reliant les intermédiaires à leurs protégés, ce qui indique le maintien de leurs liens d'origine.

TABLEAU 34 : Lieu de travail personne-ressources pour accès à l'emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar)

Génération	Lieu de travail de l'intermédiaire		Total	N
	Même entreprise que répondants	Hors entreprise		
4	57,14%	42,86%	100%	14
4	61,11%	38,89%	100%	18
9	64,44%	35,56%	100%	45
total	62,34%	37,66%	100%	77

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989

EAU 36 : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés à Dakar)

Génération	Lieu de travail de l'intermédiaire		Total	N
	Même entreprise que répondants	Hors entreprise		
34	73,33%	26,67%	100%	30
44	62,07%	37,93%	100%	29
59	53,85%	46,15%	100%	13
Total	65,28%	34,72%	100%	72

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989/

L'examen du lieu de résidence des intermédiaires conduit cependant à tempérer cette assertion. En effet, quel que soit statut migratoire, les intermédiaires ne partagent pas le même logement que leurs protégés (hommes), les proportions sont de plus du double (66,23% contre 33,77%) (tableau 46), (75% contre 21,25%) (tableau 47) et (70,83% contre 29,17%) (tableau 48). Le même phénomène est présent chez les femmes, avec des proportions identiques, chez les natives de Dakar et celles qui ont connu une période d'attente avant d'accéder au premier emploi (77,78% sur 22,22%) (tableau 50) et (68,75% contre 31,25%) (tableau 51). C'est le contraire chez les migrantes ayant accédé à l'emploi dès l'arrivée dans l'agglomération dakaroise (tableau 49). Le recours à des personnes travaillant dans les mêmes entreprises est néanmoins une pratique plus fréquente chez les générations migrantes les plus âgées. Le phénomène inverse est observé chez les natifs de Dakar où les moins de trente-cinq ans trouvent plus d'emploi

de les autres au sein des entreprises où travaillent leurs protecteurs (tableaux 34, 35 et 36). Chez les femmes, 27,27% des migrantes accédant à un emploi salarié dès l'arrivée à Dakar sollicitent un intermédiaire sur leur lieu de travail (tableau 37). L'appartenance au même lieu de travail et hors entreprise des natives de Dakar est semblable (50,00%) (tableau 38). Par contre, dans le cas des femmes nées à l'extérieur de Dakar et ayant attendu leur premier emploi, la catégorie «même entreprise» l'emporte légèrement 55,56% (tableau 39). Les migrantes ayant trouvé du travail dès leur arrivée à Dakar ont eu souvent recours à une femme (72,73%) (tableau 40). On peut expliquer cet état de fait par l'exercice du travail domestique. Inversement, les femmes nées à Dakar ainsi que les migrantes ayant connu une période d'attente mobilisent deux fois plus d'hommes (tableaux 41 et 42). Les hommes quant à eux sollicitent guère l'intermédiation féminine. En règle générale, on peut conclure que les femmes font plus appel aux femmes que les hommes, mais elles mettent majoritairement à disposition les hommes afin de satisfaire leurs besoins d'accès à l'emploi salarié.

TABLEAU 46 : Lieu de résidence de la personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
-34	42,86%	57,15%	100%	14
-44	38,89%	61,11%	100%	18
-59	28,89%	71,11%	100%	45
Total	33,77%	66,23%	100%	77

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

TABLEAU 47 : Lieu de résidence de la personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
34	23,81%	76,19%	100%	21
44	18,18%	81,82%	100%	33
59	23,08%	76,92%	100%	26
Total	21,25%	78,75%	100%	80

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

LEAU 48 : Lieu de résidence de la personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés à Dakar/Pikine)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
-34	30,00%	70,00%	100%	30
-44	27,59%	72,42%	100%	29
-59	30,77%	69,23%	100%	13
Total	29,17%	70,83%	100%	72

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

LEAUX 50 : Lieu de résidence de personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
-34	25,00%	75,00%	100%	4
-59	20,00%	80,00%	100%	5
Total	22,22%	77,78%	100%	9

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

LEAU 51 : Lieu de résidence de personne-ressources pour accès emploi salarié (Femmes nées à Dakar/Pikine)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
34	37,50%	62,50%	100%	8
59	25,00%	75,00%	100%	8
Total	31,25%	68,75%	100%	16

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

BLEAU 49 : Lieu de résidence de personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar/Pikine)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
15-34	71,43%	28,57%	100%	7
35-59	50,00%	50,00%	100%	4
Total	63,64%	36,36%	100%	11

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

BLEAU 35 : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).

Génération	Lieu de travail de l'intermédiaire		Total	N
	Même entreprise que répondants	Hors entreprise		
15-34	47,62%	52,38%	100%	21
35-44	60,61%	39,39%	100%	33
45-59	61,54%	38,46%	100%	26
Total	57,50%	42,50%	100%	80

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

BLEAU 37 : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Femmes nées hors Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar)

Génération	Lieu de travail		Total	N
	Même entreprise que répondantes	Hors entreprise		
15-34	28,57%	71,43%	100%	7
35-59	25,00%	75,00%	100%	4
Total	27,27%	72,73%	100%	11

Source : Enquête "Insertion urbaine de migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

TABLEAU 39 : Lieu de travail personne-ressources pour accès à l'emploi salarié par génération (Femmes nées à Dakar/Pikine)

Génération	Lieu de travail		Total	N
	Même entreprise	Hors entreprise		
15-34	50%	50%	100%	8
35-59	50%	50%	100%	8
Total	50%	50%	100%	16

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

TABLEAU 38 : Lieu de travail personne-ressources pour accès à l'emploi salarié par génération (Femmes nées hors Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lieu de travail		Total	N
	Même entreprise	Hors entreprise		
15-34	50,00%	50,00%	100%	4
35-59	60,00%	40,00%	100%	5
Total	55,56%	44,44%	100%	9

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

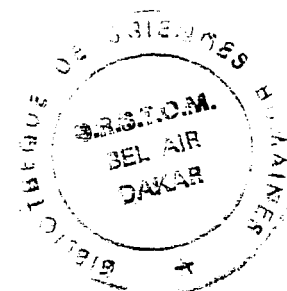
TABLEAU 43 : Sexe de la personne-ressource pour l'accès à l'emploi salarié par génération (Femmes nées hors de Dakar/Pikine, Emploi juste après l'arrivée à Dakar/Pikine)

Génération	Sexe de l'intermédiaire		Total	N
	Homme	Femme		
15-34	14,25%	85,71%	100%	7
35-59	50,00%	50,00%	100%	4
Total	27,27%	72,73%	100%	11

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, décembre 1989.

EAU 44 : Sexe de personne-ressource pour l'accès à l'emploi salarié par génération (Femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Sexe de l'intermédiaire		Total	N
	Homme	Femme		
-34	50,00%	50,00%	100%	4
-59	80,00%	20,00%	100%	5
Total	66,67%	33,33%	100%	9



Source : enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, décembre 1989

EAU 45 : Sexe de personne-ressource pour l'accès à l'emploi salarié par génération (Femmes nées à Dakar/Pikine)

Génération	Sexe de l'intermédiaire		Total	N
	Homme	Femme		
-34	71,43%	28,57%	100%	7
-59	50,00%	50,00%	100%	4
Total	63,64%	36,36%	100%	11

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise", IFAN/ORSTOM, Décembre 1989.

Le recours aux réseaux pour l'accès au logement

La présente partie rappelle les grandes lignes du contexte du logement à Dakar/Pikine, tout en décrivant les modalités de collecte des données quantitatives et en présentant les résultats concernant le recours aux réseaux pour l'accès au logement.

2-1 Le contexte du logement à Dakar/Pikine

Le logement est un moyen de différenciation sociale. L'accession au logement est en effet sélective. L'analyse des itinéraires résidentiels des accédants à la propriété, de même que ceux du secteur locatif et enfin des personnes en position d'hébergement apporte des informations de qualité sur le processus ségrégatif d'insertion urbaine. Selon l'enquête IFAN/ORSTOM, la situation d'hébergé représente 59% des cas, celle de locataire 26%, de propriétaire 12% et de co-locataire 3% des 4297 résidences relevées dans l'agglomération de Dakar. Généralement deux catégories de logement peuvent être identifiées dans l'agglomération de Dakar. La première constitue l'habitat de haut et moyen standing et regroupe trois types : villa, appartement en immeubles et appartement dans les opérations immobilières (HLM et SICAP). La deuxième catégorie comporte les types d'habitat plutôt populaires : terrasses et étages, maisons en tôle ondulée ou en tuile et baraques. Cette seconde catégorie est la plus fréquemment rencontrée dans l'agglomération de Dakar. Les maisons en tôle ou en tuile représentent à elles seules 40% des logements, les baraques 24% et les terrasses et étages 22% . Les habitats de type HLM ou SICAP ne constituent que 11% des logements. En tant qu'enjeu social, le logement est un important indicateur de l'évolution urbaine et des valeurs sociales. Les procès d'accession au logement favorisent la lecture de la ville. Les modalités d'accès au logement reposent la problématique des réseaux sociaux.

La présentation des modalités de recueil de l'information l'accès au logement

Le recours aux réseaux pour la recherche d'un logement est si par une question demandant à l'enquêté s'il a fait appel quelqu'un. Si la réponse est affirmative, l'intermédiaire est être identifié. Des questions sur la résidence déterminent ils vivaient ensemble ou non dans le même voisinage, dans la ville ou dans des localités différentes. De même, s'il s'agit d'un hébergé, on cherche à savoir qui l'a reçu et à identifier leur lien le plus proche.

3 Les principaux résultats du recours aux réseaux pour l'accès au logement

Le recours à un intermédiaire pour l'accès au logement, plus que dans le cas de l'emploi, est mieux vécu et accepté. Demander une personne à trouver un logement est un fait naturel, banalisé. En effet, les institutions chargées des services pour l'accès au logement sont peu structurées. Les relations interpersonnelles sont donc mises à contribution afin de satisfaire ce besoin. Néanmoins, 80,92% des 1260 personnes ayant déménagé après l'âge de vingt ans, n'a pas eu recours à un intermédiaire. C'est chez les migrants (hommes et femmes) arrivés à Dakar après l'âge de vingt ans, qu'on observe le plus faible taux de non recours (56,78%) (tableau 53), tandis que le même phénomène atteint 90,23% pour le premier changement de

logement effectué par les natives de Dakar après l'âge de vingt ans quel que soit leur statut résidentiel (tableau 65).

Tableau 53 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants hommes et femmes arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans)

STATISTIQUES

Génération	Employeur	Collègue	Ami	Parent	Courtier	Instit.	Autres	Pas d'interméd.	Total	Nombre
-34 ans	2,70%	2,70%	5,40%	40,54%	0,00%	0,00%	0,00%	48,64%	100%	37
-44 ans	0,00%	0,00%	21,66%	20,00%	0,00%	3,33%	3,33%	51,66%	100%	60
-54 ans	0,98%	0,00%	17,64%	13,72%	3,92%	0,98%	0,00%	62,74%	100%	103
TOTAL	1,00%	0,50%	16,58%	20,60%	2,01%	1,50%	1,00%	56,78%	100%	199

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IPAN-ORSTOM, Décembre 1989

Tableau 65 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération (répondantes présentes à Dakar à l'âge de 20 ans) pour tous les statuts résidentiels

Génération	Employeur	Ami	Parent	Courtier	Associat	Institut	Pas d'intermédiaire	Total	Nombre
-34 ans	0,00%	0,00%	1,63%	0,00%	0,00%	0,00%	96,72%	100%	61
-44 ans	3,94%	1,31%	3,94%	0,00%	0,00%	2,63%	88,15%	100%	76
-54 ans	1,28%	1,28%	6,41%	0,00%	1,28%	2,56%	87,17%	100%	78
Total	1,86%	0,93%	4,18%	0,46%	0,46%	1,86%	90,23%	100%	215

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IPAN-ORSTOM, Décembre 1989

Mais, il demeure important de considérer le recours à un intermédiaire dans le processus d'accès au logement. Ainsi, on constate que dans l'accès au premier logement des migrants à Dakar, qu'ils soient hébergés ou locataires, la médiation de la parenté est significative, atteignant respectivement 19,93%

bleau 52) et 20,60% (tableau 53), générations et sexes fondus.

au 52 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants hommes et femmes arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans)

GES

génération	Employeur	Collègue	Ami	Parent	Courtier	Assoc	Instit.	Autres	Pas d'intermédi.	Total	Nombre
4 ans	1,03%	1,03%	1,03%	21,64%	1,03%	0,00%	6,18%	1,03%	67,01%	100%	97
4 ans	2,08%	0,00%	3,12%	17,70%	0,00%	1,04%	6,25%	0,00%	69,7%	100%	96
4 ans	8,73%	0,00%	1,94%	20,38%	0,97%	0,00%	2,91%	1,94%	63,1%	100%	103
TAL	4,05%	0,33%	2,02%	19,93%	0,67%	0,33%	5,06%	1,01%	66,55%	100%	296

e : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IPAN-ORSTOM, Décembre 1989

En revanche, 9,52% des migrants âgés de quarante-cinq à cinquante-quatre ans sollicitent les courtiers (tableau 54) et s'appuient sur les institutions (tableau 54) en vue de s'approprier un logement. En effet, l'insertion durable en ville se traduit, le plus souvent, par l'accès au patrimoine bâti. C'est en général à un âge relativement avancé ou à l'issue d'une longue présence en ville qu'on satisfait enfin ce besoin considéré comme l'un des plus fondamentaux à Dakar et à Abidjan.

u 54 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants hommes et femmes arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans)

ETAIRES

ation	Courtier	Instit.	Pas d'in- terméd.	Total	Nombre
ans	0,00%	0,00%	100,00 %	100%	8
ans	0,00%	0,00%	100,00 %	100%	8
ans	9,52%	9,52%	80,95 %	100%	21
AL	5,40%	5,40%	89,18 %	100%	37

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Quand on considère l'ensemble des statuts résidentiels des migrants, l'importance du recours à la parenté se confirme (tableau 55) dans le cas des hommes (23,19%) et beaucoup moins (7 %) s'agissant des femmes (tableau 56). En excluant les migrants qui n'ont eu aucun recours à un intermédiaire, la parenté est mobilisée pour 27% par les hommes et 50,00% par les femmes.

u 55 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans) pour tous les statuts résidentiels

n	Employeur	Collègue	Ami	Parent	Courtier	Assoc.	Instit.	Autres	Pas d'in- terméd	Total	Nbr
	1,92%	1,92%	2,88%	32,69%	1,92%	0,00%	4,80%	0,00%	53,84%	100%	104
	1,56%	0,00%	10,93%	18,75%	0,00%	0,78%	6,25%	0,78%	60,93%	100%	128
	1,28%	0,00%	12,17%	20,51%	3,20%	0,00%	1,92%	1,28%	59,61%	100%	156
	1,54%	0,51%	9,27%	22,69%	1,80%	0,25%	4,12%	0,77%	58,75%	100%	388

: Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Tableau 56 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrantes arrivées à Dakar après l'âge de 20 ans) pour tous les statuts résidentiels

Statut	Employeur	Ami	Parent	Courtier	Instit.	Autres	Pas d'interméd.	Total	Nombre
Hommes	0,00%	0,00%	5,12%	0,00%	2,56%	2,56%	89,74%	100%	39
Femmes	0,00%	5,40%	16,21%	0,00%	0,00%	2,70%	75,67%	100%	37
Ensemble	1,61%	1,62%	4,83%	3,22%	3,22%	0,00%	85,48%	100%	62
Total	0,72%	2,17%	7,97%	1,44%	2,17%	1,44%	84,05%	100%	138



Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Les migrants sont aussi encadrés par leurs amis dont le rôle n'est pas négligeable pour l'accès au premier logement. Les tableaux que nous venons de citer indiquent un pourcentage de 12,17 dans le cas des hommes et 2,17 dans celui des femmes. Les personnes les plus âgées sont plus soutenues par le réseau d'amitié. Le tableau 55 illustre bien ce fait. En effet 12,17% de la génération de quarante-cinq à cinquante-quatre ans appuie sur des amis afin d'accéder au premier logement, tandis que 10,93% de la génération précédente (trente-cinq à quarante-quatre ans) agit ainsi, comparativement à 2,88% des moins de trente-cinq ans. En procédant au même procédé de déduction des cas de non recours, la médiation de l'amitié paraît plus nettement, les estimations atteignant 32,43% en faveur des hommes et 13,63% chez les femmes.

Les intermédiaires, qui sont surtout parents et amis résidant en majorité dans le même voisinage que les migrants soutenus, à raison de 87,42% pour les hommes (tableau 57) et de

,60% chez les femmes (tableau 58), sollicités à cet effet
vent dans le voisinage des enquêtés.

Tableau 57 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au premier logement par génération (migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans) pour tous les statuts résidentiels

Génération	Voisinage	Ailleurs à Dakar hors Dakar	Total	Nombre
15-34 ans	89,36 %	10,63 %	100 %	47
35-44 ans	85,71 %	14,28 %		49
45-54 ans	87,32 %	12,67 %	100 %	71
Total	87,42 %	12,57 %	100 %	167

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Tableau 58 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au premier logement par génération migrantes arrivées à Dakar après l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels

Génération	Voisinage	Ailleurs à Dakar et hors de Dakar	Total	Nombre
15-34 ans	100,00 %	0,00 %	100 %	4
35-44 ans	100,00 %	0,00 %		9
45-54 ans	60,00 %	40,00 %	100 %	10
Total	82,60 %	17,39 %	100 %	23

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Lors de l'accueil des migrants dans l'agglomération de Dakar, les réseaux parentaux en ville jouent un rôle essentiel. Le tableau 59 montre que parmi les hommes acceptant d'héberger le migrant, le vivre en colocation avec un migrant, les ascendants se

situent au premier rang (27,31%), suivis des collatéraux (24,79%) et des autres parents (15,55%). La prépondérance des employeurs dans l'hébergement des migrants est révélatrice de la faiblesse des ressources mobilisables hors de la parenté lors des premières étapes d'accueil en ville. Si au total, le rôle du père et de la mère du migrant au moment de son accueil en ville est mineur (5,88%) (tableau 59), on observe néanmoins que de plus en plus de jeunes sont hébergés par leurs parents propres. En effet, parmi les cohabitants, 3,61% sont de la génération entre quarante-cinq à cinquante-quatre ans, 6,25% entre trente-cinq à quarante-quatre ans, alors que les moins de trente-cinq ans sont de 8,00% .

Tableau 59 : Lien des cohabitants (hébergés et co-locataires) dans le premier logement à Dakar par génération (migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans)

Génération	Epouse	Père ou mère	Ascendants	Collatéraux	Autres parents	Sans lien	Employeur	Total	Nombre
34 ans	0,00%	8,00%	33,33%	28,00%	14,67%	5,33%	10,67%	100%	75
44 ans	0,00%	6,25%	18,75%	28,75%	22,50%	11,25%	12,50%	100%	80
54 ans	2,41%	3,61%	30,12%	18,07%	9,64%	16,87%	19,28%	100%	83
Total	0,84	5,88%	27,31%	24,79%	15,55%	11,34%	14,29%	100%	238

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Les migrantes ne vivent pas avec leur époux à Dakar ; seules 6,90% sont hébergées par leur mari, tandis que 5,17% vivent avec leurs fils ou filles (tableau 60). De même que pour les hommes, ce sont les collatéraux (36,21%) et les ascendants (19,31%) qui leur offrent l'hospitalité à Dakar. Seules, 6,90% des femmes sont hébergées par leur employeur.

Tableau 60 : Lien des cohabitantes (hébergées et co-locataires) dans le premier logement à Dakar (migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans)

Catégorie	Epoux	Fils ou fille	Père ou mère	Ascendants	Collatéraux	Autres parents	Sans lien	Employeur	Total	Nombre
4 ans	9,09%	0,00%	9,09%	27,27%	40,91%	4,55%	0,00%	9,09%	100%	22
4 ans	12,50%	0,00%	12,50%	31,25%	37,50%	6,25%	0,00%	0,00%	100%	16
4 ans	0,00%	15,00%	5,00%	30,00%	30,00%	0,00%	10,00%	10,00%	100%	20
Total	6,90%	5,17%	8,62%	29,31%	36,21%	3,45%	3,45%	6,90%	100%	58

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

La fréquence du recours à la parenté et à l'amitié est observée aussi bien chez les migrants que chez les résidents à Dakar au moment du premier changement de logement intervenant à vingt ans. En effet, ceux qui sont en situation d'hébergement, sont en majoritairement auprès des parents (9,13%) et des institutions (5,02%) (tableau 61), tandis que les locataires ont également soutenus par des parents ou par des amis (8,67%) (tableau 62). Dans ce cas, le rôle des institutions est faible (1,73%), ainsi que celui des collègues (1,15%). Les propriétaires sollicitent peu d'intermédiaires, le tableau 63 indiquant 88,39% de non recours. Ces propriétaires mobilisent les parents à 8,92%. Les réseaux d'origine et les réseaux de choix semblent efficaces lors du changement de résidence des enquêtés présents à Dakar à l'âge de vingt ans. Le tableau 64 montre que pour tous les statuts de résidence, les hommes sont soutenus à 12,45% par des parents et à 5,88% par des amis (tableau 64), alors que s'agissant des femmes, seul le recours à la parenté est significatif (4,18%) (tableau 65), les

ployeurs de même que les institutions représentant chacun 86% . Les courtiers sont très peu consultés, à raison de 69% pour les hommes et de 0,46% pour les femmes.

seau 61 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération hommes et femmes présents à Dakar à l'âge de 20 ans

REGES

génération	Employeur	Ami	Parent	Institut	Pas d'intermédiaire	Total	Nombre
4 ans	2,35%	0,00%	5,88%	1,17%	90,58 %	100%	85
4 ans	4,34%	2,89%	11,59%	5,79%	75,36 %	100%	69
4 ans	1,53%	1,53%	10,76%	9,23%	76,92 %	100%	65
total	2,73%	1,36%	9,13%	5,02%	81,73 %	100%	219

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

seau 62 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération hommes et femmes présents à Dakar à l'âge de 20 ans

TRAJETS

génération	Collègue	Ami	Parent	Courtier	Associé	Institut	Pas d'intermédiaire	Total	Nombre
hommes	0,00%	8,33%	10,41%	6,25%	0,00%	0,00 %	75,00%	100%	48
hommes	1,53%	7,69%	9,23%	0,00%	0,00%	3,07 %	78,46%	100%	65
hommes	1,66%	10,00%	6,66%	0,00%	1,66%	1,66 %	78,33%	100%	60
total	1,15%	8,67%	8,67%	1,73%	0,57%	1,73 %	77,45%	100%	173

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Tableau 63 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération hommes et femmes présents à Dakar à l'âge de 20 ans

PROPRIETAIRES

Génération	Employeur	Ami	Parent	Autres	Pas d'intermédiaire	Total	Nombre
-34 ans	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00 %	100%	13
-44 ans	0,00%	0,00%	10,25%	2,56%	87,17 %	100%	39
-54 ans	1,66%	1,66%	10,00%	0,00%	86,66 %	100%	60
Total	0,89%	0,89%	8,92%	0,89%	88,39 %	100%	112

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Tableau 64 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération répondants présents à Dakar à l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels

Génération	Employeur	Collègue	Ami	Parent	Courtier	Institut	Pas d'intermédiaire	Total	Nombre
34 ans	2,35%	0,00%	4,70%	10,58%	2,35%	1,17%	78,82 %	100%	85
44 ans	1,03%	1,03%	6,18%	15,46%	0,00%	4,12%	72,16 %	100%	97
54 ans	0,93%	0,93%	6,54%	11,21%	0,00%	4,67%	75,70 %	100%	107
Total	1,38%	0,69%	5,88%	12,45%	0,69%	3,46%	75,43 %	100%	289

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Comme dans le cas des migrants, on observe que les natifs de Dakar ont recours à des intermédiaires résidant en majorité dans le voisinage peu importe leur statut d'habitation. En effet, 76,05% des hommes et 85,71% des femmes sont soutenus par les personnes du même voisinage lors de leur premier changement de logement (tableaux 66 et 67).

ascendants et 10,13% par des collatéraux. Une proportion égale
autres parents et de fils ou filles les héberge (7,59%).
Enfin, 16,46% des femmes vivent avec leur époux, tandis que
1,66% sont hébergées par leur employeur (tableau 69).

Tableau 68 : Lien des cohabitants (hébergés et co-locataires)
dans le premier logement par génération (répondants
présents à Dakar à l'âge de 20 ans)

Catégorie	Epouse	Père ou mère	Ascendants	Collatéraux	Autres parents	Sans lien	Employeur	Autres 0,00%	Total	Nombre
1 an	1,82%	38,18%	27,27%	12,73%	9,09%	1,82%	9,09%	0,00%	100%	55
1 an	0,00%	44,90%	18,37%	16,33%	6,12%	8,16%	4,08%	2,04%	100%	49
1 an	0,00%	25,00%	33,33%	13,89%	8,33%	2,78%	16,67%	0,00%	100%	36
Total	0,71	37,14%	25,71%	14,29%	7,86%	4,29%	9,29%	0,71%	100%	140

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans
l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Tableau 69 : Lien des cohabitantes (hébergées et co-locataires)
dans le premier logement par génération (répondantes
présentes à Dakar à l'âge de 20 ans)

Catégorie	Epoux	Fils ou fille	Père ou mère	Ascendants	Collaté- raux	Autres parents	Sans lien	Emplo- yeur	Total	Nombre
4 ans	16,67%	0,00%	36,67%	13,33%	23,33%	6,67%	0,00%	3,33%	100%	30
4 ans	15,00%	5,00%	25,00%	5,00%	15,00%	10,00%	0,00%	25,00%	100%	20
4 ans	17,24%	17,24%	20,69%	10,34%	10,34%	6,90%	3,45%	13,79%	100%	29
Total	16,46%	7,59%	27,85%	10,13%	16,46%	7,59%	1,27%	12,66%	100%	79

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans
l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Afin d'élargir le champ de l'analyse, nous nous sommes
intéressés au sort des enquêtés partis de Dakar avant d'avoir
vingt ans et revenus dans l'agglomération après cet âge. Il
s'agit de 224 migrants de retour à Dakar. On peut interpréter
l'importance de leur non recours à un intermédiaire comme la

marque d'une intégration dans le tissu urbain dakarois. En effet, en prenant en compte l'ensemble des statuts résidentiels, on constate que 73,22% des hommes et 80,48% des femmes ne consultent personne pour accéder à un logement (tableaux 73 et 74). Mais, selon qu'ils sont en situation d'hébergé, de locataire ou de propriétaire, les personnes sollicitées diffèrent sensiblement. En effet, 8,86% sont hébergés à leur retour par une institution, 7,59% par des parents et 3,79% par un employeur (tableau 70). L'intérêt des locataires aux institutions diminue fortement parce que seuls 1,96% y sont accueillis au moment où les parents sont sollicités par 17,64% et les amis par 15,68% des migrants de retour, tous les sexes confondus (tableau 71). Un tel recours à la parenté et à l'amitié est plus important chez les locataires appartenant aux deux générations les plus jeunes. Le tableau 71 illustre bien cet aspect ; 25,00% des moins de trente-cinq ans ont reçus par des parents, contre 17,64% chez les plus de quarante-cinq ans, tandis que 22,22% des moins de quarante-quatre ans trouvent un logement grâce à des amis. Le rôle des courtiers dans la réinsertion des migrants de retour est mineur pour tous les groupes d'âge (1,96%) (tableau 71) et tous les statuts de résidence (2,43%) (tableau 74).

bleau 73 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération pour tous les statuts résidentiels

génération	Employeur	Ami	Parent	Institut	Autres	Pas d'interméd.	Total	Nombre
34 ans	1,53%	7,69%	7,69%	10,76%	1,53 %	70,78 %	100%	65
44 ans	4,68%	4,68%	7,81%	3,12%	0,00 %	79,68 %	100%	64
54 ans	3,70%	3,70%	16,66%	7,40%	0,00 %	68,51 %	100%	54
TOTAL	3,27%	5,46%	10,38%	7,10%	0,54 %	73,22 %	100%	183

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

bleau 74 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement de migrantes de retour à Dakar par génération pour tous les statuts résidentiels

génération	Ami	Parent	Courtier	Institut	Pas d'intermédiaire	Total	Nombre
-34 ans	0,00%	12,50%	0,00 %	0,00%	87,50%	100%	16
-44 ans	6,66%	13,33%	6,66 %	13,33%	60,00%	100%	15
-54 ans	0,00%	0,00%	0,00 %	0,00%	100,00%	100%	10
Total	2,43%	9,75%	2,43 %	4,87%	80,48%	100%	41

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

leau 70 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement
de migrants de retour à Dakar par génération
(hommes et femmes)

ERGES

ration	Emplo- yeur	Ami	Parent	Institut	Pas d'inter- médiaire	Total	Nombre
4 ans	1,66%	3,33%	3,33%	11,66%	80,00 %	100%	60
4 ans	5,45%	0,00%	9,09%	5,45%	80,00 %	100%	55
4 ans	4,65%	2,32%	11,62%	9,30%	72,09 %	100%	43
tal	3,79%	1,89%	7,59%	8,86%	77,84 %	100%	158

orce : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans
l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

leau 71 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement
de migrants de retour à Dakar par génération
(hommes et femmes)

ATAIRES

ration	Ami	Parent	Courtier	Instit.	Autres	Pas d'in- terméd.	Total	Nombre
4 ans	18,75%	25,00%	0,00%	0,00%	6,25%	50,00 %	100%	16
4 ans	22,22%	11,11%	5,55%	5,55%	0,00%	55,55 %	100%	18
4 ans	5,88%	17,64%	0,00%	0,00%	0,00%	76,47 %	100%	17
TAL	15,68%	17,64%	1,96%	1,96%	1,96%	60,78 %	100%	51

orce : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans
l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

au 72 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement
migrants de retour à Dakar par génération (hommes
et femmes)

IETAIRES

génération	Parent	Pas d'inter- médiaires	Total	Nombre
34 ans	20,00 %	80,00 %	100 %	5
44 ans	0,00 %	100,00 %	100 %	6
54 ans	25,00 %	75,00 %	100 %	4
Total	13,33%	86,66 %	100 %	15

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans
l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Environ 13,33% des propriétaires qui s'appuient sur un intermédiaire pour accéder au logement lors de leur retour à Dakar consultent exclusivement des parents. Quand on sait que les immigrants sénégalais dans les pays occidentaux semblent préférer rester dans l'habitat à Dakar, on est tenté d'accorder plus d'importance aux réseaux familiaux dans les relations à distance mettant en rapport les migrants dakarois et leur lieu d'origine.

Les migrants de retour à Dakar mobilisent essentiellement des intermédiaires dans le voisinage, quel que soit le statut matrimonial et le groupe d'âge, chez les hommes (83,67%) et les femmes (87,50%) (tableaux 75 et 76). On constate que de plus en plus de jeunes trouvent un soutien dans leur voisinage. Les estimations en faveur du voisinage sont de 100,00% chez les moins de trente-cinq ans, 76,92% pour la génération de trente-cinq à quarante-quatre ans et 70,58% pour les plus de quarante-

inq ans. Les femmes âgées de trente-cinq à quarante-quatre ans recourent à des intermédiaires choisis dans le voisinage (100,00%). Les migrantes de retour s'appuient exclusivement sur ces intermédiaires vivant dans l'agglomération de Dakar à proportions égales (50,00%) au sein du voisinage et ailleurs à Dakar/Pikine (tableau 76).

Tableau 75 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération (répondants pour tous les statuts résidentiels)

Génération	Voisinage	Ailleurs à Dakar et hors de Dakar	Total	Nombre
24-34 ans	100,00 %	0,00 %	100 %	19
35-44 ans	76,92 %	23,07 %	100 %	13
45-54 ans	70,58 %	29,41 %	100 %	17
Total	83,67 %	16,32 %	100 %	49

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Tableau 76 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au logement de migrantes de retour à Dakar par génération (répondantes pour tous les statuts résidentiels)

Génération	Voisinage	Ailleurs à Dakar	Total	Nombre
24-34 ans	50,00 %	50,00 %	100 %	2
35-44 ans	100,00 %	0,00 %	100 %	6
Total	87,50 %	12,50 %	100 %	8

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

Les migrants de retour en position d'hébergés ou de colocataires se sont vus offrir l'hospitalité par leurs parents propres (54,14% des hommes) (tableau 77) et (40,00% des femmes)

(tableau 78). De plus en plus, de jeunes retournent habiter avec leur père et/ou mère, indépendamment de leur sexe. Les femmes sont accueillies à proportions égales par ascendants et collatéraux (20,00%), tandis que 21,80% des hommes trouvent l'hospitalité chez ces catégories de parent. Les employeurs participent aussi à la réinsertion des migrants de retour (14,29% des hommes) (tableau 77) et (12,00% des femmes) (tableau 78).

bleau 77 : Lien des cohabitants (hébergés et co-locataires)
pour l'accès au logement de migrants de retour à
Dakar par génération

génération	Père ou mère	Ascendants	Collatéraux	Autres parents	Sans lien	Employeur	Total	Nombre
15-34 ans	58,82%	5,88%	9,80%	3,92%	5,88%	15,69%	100%	51
15-44 ans	57,45%	10,64%	14,89%	4,26%	2,13%	10,64%	100%	47
15-54 ans	42,86%	20,00%	5,71%	8,57%	5,71%	17,14%	100%	35
Total	54,14%	11,28%	10,53%	5,26%	4,51%	14,29%	100%	133

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

bleau 78 : Lien des cohabitantes (hébergées et co-locataires)
pour l'accès au logement de migrantes de retour à
Dakar par génération

génération	Epoux	Père ou mère	Ascendants	Collatéraux	Employeur	Total	Nombre
15-34 ans	11,11%	55,56%	0,00%	33,33%	0,00%	100%	9
15-44 ans	12,50%	25,00%	25,00%	12,50%	25,00%	100%	8
15-54 ans	0,00%	37,50%	37,50%	12,50%	12,50%	100%	8
Total	8,00	40,00%	20,00%	20,00%	12,00%	100%	25

Source : Enquête "Insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise" IFAN-ORSTOM, Décembre 1989

1.1 CONCLUSION : COMMENT S'ARTICULENT LES DIFFERENTS RESEAUX ?

La réponse à une telle question nous permettra en même temps de procéder à une synthèse de l'analyse des réseaux de sociabilité et de leurs effets sur l'insertion urbaine.

Lors du premier séjour à Dakar, les migrants sollicitent naturellement tout réseau résultant d'une même appartenance à des communautés d'origine, familiales et ethniques : classe d'âge, condisciple, association des originaires du même village, de l'arrondissement, de la région, et surtout les réseaux confrériques.

La prolongation du séjour à Dakar entraîne la multiplication des pôles d'intérêt relationnel du migrant. Les réseaux associatifs sont une possibilité. D'autres relations contingentes de voisinage et de travail peuvent subir des transformations générant des réseaux. Les migrants peuvent tirer profit des privilèges associés à ces types de réseaux dans le processus d'installation en ville à moyen ou long terme.

Il est établi que le voisinage fait partie intégrante des réseaux des natifs de la ville et qu'il constitue donc un élément de leur identité sociale. On peut considérer que les migrants bénéficiant d'une longue expérience résidentielle à Dakar s'accoutument également de cette logique identitaire. Les réseaux de voisinage tout comme les réseaux «informels» occupent de nouveaux espaces créés en ville. Ils constituent,

ur leur grande accessibilité, des moyens privilégiés d'insertion sociale dans le contexte urbain dakarois. Une autre caractéristique non moins importante de ces réseaux est leur meilleure intégration de l'anonymat et la consolidation d'un passage ethnique, culturel et social suffisamment édifiant de leur potentiel de ressources à la portée du public. A l'exemple des réseaux religieux confrériques, leur dynamique repose sur des relations horizontales, mais elle n'est cependant pas une imitation des possibilités de captage de faveurs par des liens verticaux. En conformité avec cette approche, dans le contexte de Bamako, R. Vuarin (1991) écrit : «plus le réseau horizontal est vaste, plus il contient d'intercesseurs éventuels, auprès de puissants d'autant plus nombreux et diversément spécialisés».

Dans le processus d'insertion des migrants au sein de l'agglomération de Dakar, de tous les réseaux que nous avons étudiés, les réseaux religieux confrériques semblent les instruments les plus dynamiques et les mieux adaptés aux besoins des acteurs en question. Plusieurs facteurs décrits plus haut concourent à cette prégnance. On remarque l'efficacité des réseaux religieux confrériques pour l'insertion professionnelle et sociale. Pour s'en apercevoir, prenons le rôle structurant des liens confrériques aussi bien dans le commerce que dans le secteur économique informel dont l'expansion est fulgurante. Dans les nouveaux quartiers de la capitale, surtout à Pikine et dans les zones urbaines périphériques, les confréries, par leur mode d'organisation, exercent des fonctions collectives plus marquées que d'autres

institutions. Leur nature idéologique aidant, les groupes confrériques ont un véritable ancrage social qui leur confère le rôle de groupe de pression et de contrôle social. Quand on suppose que la famille n'est pas le moyen le plus opératoire de protection sociale dans le contexte de Pikine, nouvelle ville habitée par des migrants, on comprend aisément que les nouvelles formes de citoyenneté construites autour des réseaux confrériques, informels et de voisinage aient de l'entregent dans le processus d'insertion urbaine. Ce phénomène est d'autant plus notable pour les réseaux confrériques du fait de leur logique de fonctionnement parallèle et non conflictuelle vis-à-vis des institutions classiques, notamment la famille ou l'Etat.

Quant à eux, les réseaux politiques sont un levier plutôt électif. A la périphérie de ces réseaux, on retrouve de nombreuses personnes qui bénéficient de quelques faveurs occasionnées par leur implication à l'entretien des relations clientélistes. Mais les réseaux politiques profitent plus à ceux qui se sont notabilisés en ville et les manipulent à dessein. En effet, ces derniers gèrent le pouvoir, tandis que les autres sont à leur service pour les aider à le conserver. Même si les rapports au sein du réseau sont inégalitaires, ils sont acceptés comme tels, car ils profitent à un moment ou à un autre à chacun de ses membres. On peut donc penser que le recours à tel ou tel réseau correspond au degré d'insertion urbaine des acteurs sociaux, à leurs position sociale et contexte propres. Si les réseaux d'insertion sont de fait des

réseaux d'ascension sociale, il est notable que chacun répond à la satisfaction de besoins spécifiques. Les réseaux politiques se distinguent de par l'ascension sectaire et individuelle sélectivement proposée à leurs membres. Ils sont fortement personnalisés, tout en étant un espace de contrôle de pouvoir et de jeux d'intérêts concurrents. C'est là où s'exprime le mieux la rivalité entre divers réseaux. Ils partagent avec les réseaux familiaux un type de solidarité verticale.

Les réseaux familiaux s'édifient selon un déterminisme social, c'est-à-dire en fonction de la logique normative du devoir de solidarité et d'entraide au sein de la parenté ou du lignage. A cet égard, ils sont un fait culturel majeur pour l'intelligibilité des rapports sociaux. Ils sont des institutions de base, avec des fonctions de sécurité, de protection sociale et de prévision du risque. Par ses réseaux, la famille tente de s'adapter aux réalités urbaines en adoptant une logique de fonctionnement relativement douce et peu conflictuelle en rapport avec les formes ascendantes de la citoyenneté. Le contexte d'une économie ouverte sur l'extérieur et faite d'interdépendance, favorisant une dynamique relationnelle sociale fondée sur l'expansion et le cosmopolite, rend difficile la solidarité intrafamiliale. Tout en exerçant le moins en moins une fonction de contrôle social au sein des villes, les réseaux familiaux demeurent quand même l'expression des stratégies de maintien des institutions sociales fondamentales. A ce titre, ils assurent plutôt la permanence culturelle et structurent les rapports sociaux de base. Le centrage du rôle des réseaux familiaux autour de la

obilisation des ressources pour l'équilibre psycho-affectif de es membres, quel que soit leur statut socio-économique, onfirme que la famille constitue encore une référence identitaire des résidents en ville et des groupes structuraux e base.

L'étude des formes multiples de sociabilité conduit à ettre en relief l'efficacité des réseaux urbains, notamment es réseaux de voisinage, les réseaux religieux confrériques et es réseaux informels, les réseaux politiques et dans une oindre mesure les réseaux familiaux. Nous avons démontré que e tels réseaux ne sont pas nécessairement le prolongement en ille des réseaux villageois structuraux. Leur émergence répond des spécificités propres aux besoins d'insertion urbaine et e sociabilité dans l'agglomération de Dakar. Les nouvelles ormes de citadinité ne se substituent pas aux rapports sociaux raditionnellement codifiés et constituant la base des nstitutions sociales classiques. Bien plus, nous avons observé ans le fonctionnement des réseaux sociaux la permanence du cumul des fonctions traditionnelles et des fonctions nouvelles emergeant avec l'évolution sociale urbaine dont les acteurs se listinguent par leur élan à forger des rapports sociaux eflétant leurs besoins propres.

Ce cumul se présente généralement sous la forme d'une nterpénétration, d'une complicité établie ou plus simplement l'une superposition de différentes logiques et de champs sociaux. Chaque individu a une appartenance multiple. Toute la ynamic des réseaux réside alors dans le développement de ses

appartenances et l'activation de ses rapports interpersonnels initialement situés dans les groupes sociaux. Ces derniers peuvent se développer sur leurs marges ou parallèlement, mais également, le cas échéant, être combinés selon leur champ de compétence réelle ou potentielle. Ainsi le poids du capital relationnel est déterminé par la capacité d'Ego à mobiliser, en vue de satisfaire ses besoins, les ressources de tout genre selon sa position stratégique au sein de ses groupes d'appartenance directe ou indirecte.

Tout au cours de l'étude, nous avons adopté une approche instrumentale des réseaux en les présentant comme un moyen de satisfaire un besoin quand les institutions sociales se révèlent impuissantes à le prendre en charge selon les termes dictés par les enjeux de l'espace-temps. Ainsi, l'apparition des réseaux est la conséquence de dysfonctionnements des formations sociales dans un environnement de crise. Nous avons donc circonscrit l'émergence des réseaux dans le contexte des mutations au sein de l'agglomération de Dakar et plus généralement dans une société sénégalaise en pleine transition.

En prenant les sociabilités en ville comme le lieu d'observation du recours aux réseaux dans le processus d'insertion urbaine, nous avons du coup écarté toute dérive utilitariste dans l'appréciation des réseaux sociaux. En effet, c'est à partir des sociabilités que nous avons inscrit les réseaux comme résultant d'un processus d'activation de rapports sociaux.

Forts de leur plasticité, les réseaux traversent les groupes et les institutions sociales. Leur spécificité, c'est donc leur transversalité. Ils permettent de transgresser des arrières ethniques, familiales, de classes ou de couches sociales. Le contrôle social est rendu plus subtil par l'émergence de réseaux, parce qu'ils intègrent les institutions sociales en les dépassant. Les réseaux de sociabilité, tout en tant des expressions d'une adaptation socio-culturelle (ils ont d'une logique active et créatrice), sont les éléments les plus subtils de conservation de valeurs sociales qui sont moins exposées, mieux vécues et présentées. Autrement dit, les réseaux sont une combinaison de logique créative (dans le sens de l'adaptation sociale) et de logique conservatrice : les réseaux ne se fondent-ils pas sur des valeurs sociales qu'ils perpétuent, protègent ou réinterprètent ? Les rapports négalitaires qu'entretiennent parfois les réseaux ne sont-ils pas les meilleurs indicateurs de la subtilité sociale caractéristique des réseaux de sociabilité ?

Les réseaux apparaissent également comme des régulateurs politiques. Les réseaux de sociabilité peuvent servir, en milieu dakarois, le clientélisme politique parce qu'en leur sein, les règles du jeu politique restent non explicites et outerraines. Les réseaux de sociabilité peuvent être les armes subtiles de conservation de l'ordre socio-politique, de maintien et d'entretien des idéologies dominantes. En effet ils servent en quelque sorte de paravent à toute forme de transparence dans les rapports interindividuels, au sein des

groupes sociaux et entre différentes institutions socio-politiques.

Les réseaux sociaux demeurent un cadre de la circulation des biens et services. En effet, les réseaux de sociabilité sont des espaces de réciprocités, d'échanges, de dons, d'assistance, de circulation de biens et de personnes. Leur intérêt économique réside dans le croisement de différents domaines du social et dans la dynamique économique qui en résulte. Mais, quand pour définir l'indigence, même dans les sociétés africaines à dynamique sociale communautaire, l'absence de ressources économiques s'accompagne de dénuement relationnel, quand l'accès à la richesse se joue aussi au travers du capital relationnel en puissance, il est à parier que l'analyse des réseaux sociaux, sans prétendre à un statut de théorie sociologique explicative, demeure un outil privilégié pour comprendre les différences sociales et économiques et les modalités concurrentes de reproduction et de transformation sociales.

12 BIBLIOGRAPHIE

- bélès M., 1989, Pour une anthropologie de la platitude. Le politique et les sociétés modernes, in : Anthropologie et sociétés, vol. 13, n°3, p. 13-24.
- depoju A., 1979, Articulation entre zones urbaines et rurales in : Revue Internationale de Sciences Sociales, vol XXXI, 2, p. 223-244.
- gier M. 1982, Réseaux marchands, réseaux sociaux : les commerçants soudanais du quartier Zongo de Lomé, Paris, Orstom, EHSS, thèse 3è cycle, 324 p. Dir. M. Augé.
- lthabe G., 1978, Eléments pour une analyse des relations interpersonnelles dans l'espace commun d'immeubles HLM (Belle vue Nantes). in : vie quotidienne en milieu urbain. Colloque de Montpellier, Févr. supplément aux Annales de la recherche urbaine, recherches et débats, p. 325-343.
- lthabe G., Marcadet C., De La Pradelle M., Sélim M., 1985, Urbanisation et enjeux quotidiens. Terrain ethnologique dans la France actuelle, Editions Anthropos, Paris, 198 p.
- lthabe G., 1985, Le quotidien en procès, Dialectiques n° 21, p. 67-77.
- lthabe G., Lege B., Sélim M., 1984, Urbanisme et réhabilitation symbolique, Anthropos.
- miot M., 1986, Contre l'Etat, les sociologues, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.
- ndeuzian, S., Streiff-Fenart, J., 1983, Relations de voisinage et contrôle social. Le rôle des femmes dans les communautés maghrébines immigrées dans le Sud de la France, Peuples Méditerranéens, 22-23, janv.- juin.
- ngoyard J. F., 1979, Pas à pas, essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain, Paris, Ed. du Seuil, 185 p.
- Annales de la recherche urbaine, 1986, n° 31 et n° 32.
- nsart P., 1990, Les sociologies contemporaines, éditions du Seuil (Inédit Points), 342 p.
- Antoine Ph., Dubresson A., Manou-Savina A., 1987, Abidjan "côté cours". Pour comprendre la question de l'habitat, Editions de l'ORSTOM/ Editions Karthala, 274 p.
- Antoine, Ph., Coulibaly S., 1989, (sous la dir. de) L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du Séminaire "Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique" CRDI, ORSTOM, URD. Lomé 10-14 Fév. 1987.
- Antoine Ph., Bocquier Ph., Fall A.S., Guissé Y., 1990, Etude de l'insertion urbaine des migrants, approche biographique et réseaux sociaux. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar (Sénégal), Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique, Nairobi, 19-23 févr. par l'UEPA.
- Antoine Ph., Savané L., 1990, Urbanisation et migration en Afrique, in : Conference on "the role of migration in african development : issues and policies for the 90S" par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine(UEPA), commissioned papers, p. 55-81.
- Antoine, Ph., 1990, Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines, Communication présentée à l'occasion du colloque international "Des Langues et des Villes" par le C.L.A.D., Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 15-17 Dec., 15 p.

- Antoine Ph., Bocquier Ph., Un compromis réalisable : la saisie de la parenté dans les enquêtes démographiques, Actes de la conférence de l'UEPA, "Femmes, famille et population", Ouagadougou, 24-29 avril, p. 24-41, vol. 1.
- Audirac P.A., 1986, La cohabitation : un million de couples non mariés, Economie et Statistique, Févr.
- Ba A., Sarr I., 1989, Migration et urbanisation au Sénégal, Bureau national du recensement du Sénégal, 97 P. multigr.
- Bairoch P., 1985, De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire, Editions Gallimard (Arcades), 707 p.
- Balandier G, 1955, Sociologie des Brazza-Noire, PUF, 1955.
- Balta P., 1991, L'Islam dans le monde. (Dossier établi et présenté par), Le Monde Editions. Collection "la mémoire du monde", 384 p.
- Battagliola F., 1987, Le temps des insertions, itinéraires féminins et histoires familiales, in : Annales de Vauresson n° 26.
- Berger P., Luckmann Th., 1986, La construction sociale de la réalité, Méridiéers Khincksieck.
- Beriot L., 1985, Le bazar de la solidarité, éditions Jean Claude Lattès, 236 p.
- Bertaux D., 1977, Destins personnels et structure de classe, Paris, P.U.F.(politiques), 322 p.
- Bertaux D., 1980, L'Approche biographique : Sa validité méthodologique, ses potentialités. in: Cahiers Internationaux de Sociologie, vol.LXIX, n° spécial "Histoire de vie et vie sociale", P.U.F., p. 197-225.
- Bertaux D., 1987, Du monopole au pluralisme méthodologique dans la sociologie de la mobilité sociale, in : Annales de Vauresson n° 26, p. 305-319.
- Bidart C., 1991, L'amitié, les amis, leur histoire. représentations et récits, in : Sociétés Contemporaines, n° 5, mars, l'Harmattan, p. 21-42.
- Bidart Cl., 1988, Sociabilités : quelques variables, in : Revue Française de Sociologie, XXIX, p. 621-648.
- Bidou C., 1982, Banlieues et Citoyenneté, Annales de la recherche urbaine n° 15, Eté.
- Bocquier Ph., 1991, Un exemple d'analyse statistique des biographies: l'entrée dans la vie active à Dakar in : Pratiques sociales et travail en milieu urbain, les cahiers n° 14, ORSTOM, SUD, p. 15-35.
- Bocquier Ph., 1991, Les mutations du travail à Dakar(Sénégal) et l'accès au premier emploi, villes et développement, groupe inter-universitaire de Montréal, conférence intervenue le 10 septembre 1991 à l'INRS-Urbanisation, Montréal, 26 p. (graphes : 2 p.).
- Boilleau J. L., 1981, Le don n'est ni abandon ni pardon, in : La revue du MAUSS, n° 11, p 33-53.
- Boltanski L., 1982, Les cadres. La formation d'un groupe social, éditions de Minuit.
- Bloch F., Buisson M., 1991, Du don à la dette : la construction du lien social familial, in : La revue du MAUSS, n° 11, p. 54-71.
- Bonnardel R. Van-Chi, 1978, Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens, IFAN Dakar, 927 p (Mémoires de l'IFAN n° 90).
- Boudon R., Bourricaud F., 1982, Dictionnaire critique de la sociologie, PUF, 714 p.

- Boudon R., 1983, La logique du social : introduction à l'analyse sociologique, Paris, Hachette, (Pluriel).
- Boudrillard A., 1978, A L'ombre des majorités silencieuses, Denoël.
- Bourdieu P., 1980, Le sens pratique, Paris, Les Editions de Minuit (Le sens commun), 474 p.
- Bourdieu P., 1980, Le capital social. Notes provisoires. in : Actes de la Recherche en Sciences Sociales, janvier, n° spécial sur "le capital social", p. 2-4.
- Bourdieu P., 1984, Questions de sociologie, Paris, Les Editions de Minuit (Documents), 277 p.
- Bourdieu P., 1986, L'illusion biographique, in : Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Editions de Minuit, Juin, (62/63), 142 p. .
- Bourdieu P., 1987, Choses dites, Paris, Les Editions de Minuit (Document).
- Bozon M., 1984, Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 283 p.
- Bredeloup S., 1989, Les négociants au long cours, Paris, L'Harmattan.
- Cahiers internationaux de sociologie, numéro spécial : Histoire de vie et vie sociale, Paris, P.U.F., 1980, vol. LXIX.
- Caillet L., 1991, La maison Yamasaki, Terre Humaine Plon, 631 p.
- Castells M., 1981, La question urbaine, François Maspero, 526 p.
- Cécora J., 1991, Réseaux "informels" d'aide entre ménages en république fédérale d'Allemagne, résultats d'investigations empiriques, communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux, IRESCO/CNRS, Paris-Sorbonnes, 20-22 Juin, 15 p. multigr.
- Certaux M., 1980, De L'invention du quotidien, "10/18", 1980.
- Chabaud D., Fougeyrollas D., Sonthonnax-Masson F. 1981, Famille, travail domestique et espace-temps des femmes. Nanterre, centre d'anthropologie économique et sociale, applications et recherches, université Paris X Nanterre, 163 p.
- Chadeau A., Fouquet A., 1981, Peut-on mesurer le travail domestique ? in : Economie et statistique n° 136, p 29-42.
- Chalifoux J. J., 1987, Les histoires de vie, in : Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, sous la direction de Benoit gauthier, Presses de l'Université du Québec, p. 278-291.
- Chamboredon J. C. et Lemaire M., 1970, Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement, Revue française de sociologie, 11, n° 1, p. 3-33.
- Chamboredon J. C., 1980, Les usages urbains de l'espace rural, du moyen de production au lieu de récréation, revue française de sociologie, 21, n° 1, p. 97-119.
- Chaudron M., 1987, La constitution des itinéraires sociaux sexués dans la fratrie d'origine, in : Annales de Vaucluse n° 26, 8 p. 75-90.

- Chevalier S., 1991, De l'unité résidentielle aux réseaux, communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux, IRESCO/CNRS, Paris-Sorbonne, 20-22 Juin, 15 p. multigr.
- Chombard de Lauwe P. H., 1977, La vie quotidienne des familles ouvrières, CNRS.
- Coing H., 1982, La ville, marché de l'emploi. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 307 p.
- Coing H., 1966, Rénovation urbaine et changement social, Editions ouvrières, Paris.
- Contras J. 1987, Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues : l'espace public au féminin, Paris, SEDES, 171 p.
- Convert B., Pinet M., 1982, Femmes au foyer, femmes à l'usine, in : Annales de la recherche urbaine, n° 15.
- Copans J., 1980, Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal, Paris, Le Sycomore, 263 p.
- Coquery-Vidrovitch C., 1988, Processus d'urbanisation en Afrique, l'Harmattan (Villes et Entreprises), Paris, 1988, T. I : 135 p., T. II : 168 p.
- Coulon C., 1981, Le marabout et le prince (Islam et pouvoir au Sénégal), Paris, Pedone, 317 p. (série Afrique noire II).
- Coulon C., 1983, Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire, Karthala, 182 p.
- Courgeau D., 1972, Les Réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural. Population, 4-5, p. 641-683.
- Cougeau D., 1975, Le concept d'espace de vie, in : Actes du IVE colloque de démographie africain, INSD. Ouagadougou.
- Courgeau D., Lelièvre E., 1989, Analyse démographique des biographies, Editions de L'INED, 268 p.
- Cruise O' Brien, D. B., 1971, The mourides of Senegal : The Political and Economic organization of an Islamic Brotherhood, Oxford, Clarendon Press, 321 p. ("Oxford Studies in African Affairs").
- Crozier M., Friedberg, 1977, L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Paris, Editions du Seuil (Points politiques), 436 p.
- Cuturello P., 1987, Les nouveaux "Castors". Des solidarités collectives aux solidarités familiales, Marseille-Nice, GERM-CERCOM.
- De Bortili D., Palu P., Ruseassie M. P., 1986, Une approche dialectique de l'espace et des groupes sociaux, A.T.P. "milieu urbain" université de Pau, 289 p.
- De Certeau M., 1980, Art de faire, L'invention du quotidien T.1., Paris, union générale d'éditions.
- Debonneuil X., Gollac M, 1978, Structure sociale des villes, in : Economie et Statistique, n° 98, Mars.
- Degenne, A., 1983, Sur les réseaux de sociabilité, Revue française de sociologie, XXIV.
- Degenne, A., Duplex J., 1987, L'acteur et son réseau, in : Ferrand A., (dir. de.) Un niveau intermédiaire : les réseaux sociaux, La Celle Saint-Cloud : Centre d'Etudes des Solidarités Sociales, Actes du séminaire de l'IRESCO-CNRS, 16 p.
- Degenne, A., 1991, Présentation du dossier sur les réseaux sociaux, in : Société contemporaine, Paris, L'Harmattan, n°5, mars, p. 5-6.

- Degiry M., Andegrer, Lefort C., Pontalis J. B., 1987, La ville inquiète, Gallimard, 307 p. (le temps de la réflexion).
- Descloitre R., 1972, Evolution des structures familiales et migrations à Abidjan. Incidence de la parenté sur l'urbanisation en Afrique Noire, in : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, Edition CNRS.
- Desmarais D. et Grelle P. (éd), 1986, Les récits de vie. Théorie, méthode et trajectoires types. Montréal, Editions Saint-Martin.
- Desrosière A, Gollac M., 1982, Trajectoires ouvrières, systèmes d'emploi et comportements sociaux, in : Economie et Statistique n° 147, septembre.
- Destray J., 1971, La vie d'une famille ouvrière, Editions ouvrières.
- De Singly F., 1991, (Sous la direction de), La Famille, l'état des savoirs, Ed. la découverte, série sociologie, 447 p.
- Diop A. B., 1981, La société wolof : tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination, Paris, Karthala, 358 p.
- Diop A. B., 1985, La famille wolof, Paris, Karthala, 262 p.
- Diop M. C., 1981, Fonctions et activités des dahira mourides urbains (Sénégal), in : Cahiers d'études africaines, 81-83, p. 79-91.
- Diop M. C., 1982, Le Phénomène associatif mouride en ville: expression du dynamisme confrérique, in : Psychopathologie Africaine, vol XVIII, 3, p. 293-317.
- Diop M. C., Diouf M., 1990, Le Sénégal sous Abdou Diouf, Etat et société, Paris, Karthala, 436 p.
- Diop M., 1989, Un exemple de non insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar, in : L'Insertion urbaine des migrants en Afrique, Edition de l'ORSTOM, (colloques et séminaires), p. 79-89.
- Dubresson A., 1989, Villes et industries en Cote-d'Ivoire. Pour une géographie de l'accumulation urbaine, Karthala/Orstom, 837 p.
- Dubresson A., 1990 : Migrations villes et villages de Côte d'Ivoire, in : Conférence on "The role of migration in african development : issues and policies for the 90S" par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA), commissioned papers, pp. 96-108.
- Duby G., Aries Ph., 1985, Histoire de la vie privée, seuil.
- Dupont V., Dureau F., 1988, Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations ? Essai méthodologique à partir d'expériences en Afrique de l'Ouest, Editions CNRS-ORSTOM, Inter-urba-Tiers-Monde, (Pratiques urbaines 4) Paris, 135 p.
- Durand-Lasserre A., 1986, L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde, l'Harmattan, (villes et entreprises), 198 p.
- Ebin V., 1990, Commerçants et missionnaires : une confrérie musulmane sénégalaise à New York, in : Hommes et migrations, n° 1132, mai, p. 25-31.
- Elias N., 1977, La civilisation des moeurs, Laleman Levy. (Pluriel).
- Espace, Populations, Sociétés, 1988, L'urbanisation en Afrique, Edité par l'Université des Sciences et techniques de Lille-Flandres-Artois, n°2.

- Ball A.S., 1987, La Migration rurale urbaine des sereer du Siin vers Dakar et sa banlieue. Le cas des ressortissants de Naaxar, Ngayoxem et Sob. Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dpt. de philosophie. Mémoire de maîtrise, 121 p. multigr.
- Ball A.S., 1988, La Migration comme stratégie-réponse à la crise de l'agriculture. Le cas des sereer du Siin (Sénégal). Communication au colloque international sur la crise de l'agriculture africaine Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 19-23 Décembre, 25 p. multigr.
- Ball A.S., 1988, Réseaux migratoires des sereer Siin-Siin à Dakar. Approche sociologique. Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et des sciences humaines, Dpt. de philosophie. Mémoire de DEA d'Anthropologie, 99 p. multigr.
- Ball A.S., 1991, Quand le voisinage en ville concurrence la famille, réseaux de voisinage et insertion urbaine à Dakar, communication à la deuxième Conférence Européenne sur l'analyse des Réseaux Sociaux, CNRS/IRESCO, Paris, 20-22 juin, 16 p. multigr.
- Ball A. S., 1991, Du Questionnaire biographique quantitatif aux entretiens approfondis sur les réseaux de sociabilité en ville, Pratiques sociales et travail en milieu urbain, 14, ORSTOM, SUD, p.37-50.
- Ball A.S., 1991, Une Autre "famille" ? Les Réseaux féminins de voisinage en ville, in: Conférence "Femme, Famille et Population", Burkina Faso, 24-29 avril, par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine, volume 2, p. 54-67.
- Barraud A., 1987, (dir. de.) Un niveau intermédiaire: les réseaux sociaux, La Celle Saint-Cloud : Centre d'Etudes des Solidarités Sociales, pag. multiple, Actes du séminaire de l'IRESCO-CNRS.
- Barraud A., 1991, La confiance : des relations au réseau, in : Société contemporaine, Paris, L'Harmattan, n°5, mars, p. 7-20.
- Barraud, M., 1991, Récits de vie et questionnaires biographiques : approche comparative, in : Pratiques sociales et travail en milieu urbain, Les cahiers n°14, ORSTOM, SUD.
- Barrotti F., 1980, Les biographies comme instrument analytique et interprétatif, in : Cahiers internationaux de sociologie, numéro spécial : Histoire de vie et vie sociale, Paris, P.U.F., vol.LXIX., p. 227-248.
- Barndley S., Vaa M., Diallo A., 1990, L'économie du don, une étude sur les stratégies de survie des femmes migrantes dans un quartier à faible revenu de Bamako, Working paper, n°4, Octobre, CERPOD/INSAH-CILSS., 20 p.
- Baron et de la Tour, 1979, Formation et destructuration des familles en milieu urbain, formation des groupes en villes, 1979, rapports d'activités 1978/1979 du laboratoire de géographie et sociologie africaines (L.A.94) Paris : Centre d'Etudes Africaines, 237 p.
- Baron M., 1981, La Sociabilité, in : Economie et Statistique, n° 132, Avril.
- Baron M., 1991, Contribution à une morphologie des rôles réticulaires, in : Société contemporaine, Paris, L'Harmattan, n°5, mars, p. 43-53.

- in A., 1987, Histoires des familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain. Editions Saint-Martin, 225 p. avec la coll. de Denys Delage, Jean-Didier Dufour, Lynda Fortin.
- en M., Lucas, 1983, Construire la ville du XVIII au XXe siècle, PUF.
- en M., Lequin Y, 1984, (sous la dir. de) Habiter la ville, Presses Universitaires de Lyon.
- ifroy C., 1990, Ni père, ni mère. Critique de la parenté : le cas makhuwa, Seuil, Paris, 184 p.
- al, J.M., 1974, Citadins et villageois dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan, Presses Universitaires de Grenoble & François Maspéro, 398 p.
- ard A., 1974, Le choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France, Paris, P.U.F., INED (travaux et documents) n°70.
- ard L., Mayol P., 1980, Habiter, cuisiner, Pref. Michel Certeau, L'invention du quotidien, T. 2, 317 p., (collection 10/18).
- art F., Cuturello P., 1980, Familles mobilisées, plan construction, Paris.
- ard F., De Coninck, 1988, (sous la dir. de), Biographie et cycle de vie, colloque, marseille-vieille Charité, juin, in : Enquête, Cahiers du CERCOM, n°5, mars, Association internationale de sociologie, avant-propos de Jean-Claude Passeron, 264 p.
- ifman E., 1974, Les Rites d'interaction. Ed. Minuit.
- ifman E., 1980, La mise en scène de la vie quotidienne, T. 2, Editions de Minuit.
- ffman E., 1979, La sociologie de la sociabilité, in : Revue urbaine n° 3.
- kalp, 1978, Le Réseau familial, in : Population, 6, p.1077-1094.
- afmeyer J. Y., 1984, L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, Aubier Montaigne, 334 p.
- egory J., Piché V., 1986, Démographie, Impérialisme et sous développement : le cas africain, in : démographie et sousdéveloppement dans le Tiers-Monde. Editions MC. Gill University, Montréal.
- roupe de recherche analyse régionale, 1979, sous la direction de Michel Rochefort, Paris Université de I : Institut d'Etude du développement économique et social, 216 p.
- osseti M., 1991, Réseaux sociaux et territoire, communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux, IRESCO/CNRS, Paris-Sorbonne, 20-22 Juin, 15 p. multigr.
- uigou B., Lericollais A., 1988, Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes Sereer Siin (Sénégal), colloque sur la Crise de l'Agriculture Africaine, Dakar, 19-23 décembre, Université Cheikh Anta Diop, Département d'Histoire, 17 p. multigr.
- utkind P. C. W., 1974, Urban anthropology. Perspectives on Third World" Urbanization and Urbanism. Van Gorcum and Comp. B.V. Assen, the Netherlands, 262 p. Tylor library of social anthropology, University of Oxford.

- Atwith J., Petonnet C., 1987, Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques, pref. Nicole Belmont, Paris, ed. du C.T.H.S., 270 p. (comité des travaux d'anthropologie et d'ethnologie françaises) (le regard de l'ethnologue).
- Bernas J., 1986, L'espace public, Payot.
- Berenger Ph., 1972, Méthodes de recherche sur les migrations africaines, un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique, in : Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, vol. IX, n° 4, p. 439-453.
- Berenger Ph., 1983, La recherche urbaine à l'Orstom : bibliographie analytique, 1950-1980, Paris Orstom, 326 p. (Initiations-documentations techniques, 55).
- Bence W. A., 1970, Population, migration and urbanisation in Africa, New York, London, Columbia, University press, 450 p + XIV.
- Bernerz, U., 1983, Explorer la ville, Editions de Minuit, (le sens commun), 418 p.
- Anderson S. F., 1977, Fundamental of Age-Group Systems, Studies in Anthropology, Academic Press, 381 p (Annexe)
- Baylor Institute of Social Anthropology, University of Oxford B 2/272.
- Béran F., 1987, Comment les français voisinent, in : Economie et statistique, n° 195, janvier, p. 43-59.
- Béran F., 1988, La sociabilité, une pratique culturelle, in : Economie et statistique, n° 216, p. 3-22.
- Boutard et Rémy, 1968, Milieu urbain et communautés urbaines, Edition Mone.
- Buffman J. C., 1988, La chaleur du foyer : analyse du repli domestique, Paris, Méridien, 192 p. (sociologie au quotidien).
- Batuszewski J., Ogien R., 1978, Réseaux total et fragments de réseaux. La formation et le développement de réseaux sociaux d'immigrants dans les centres urbains. CERESM, Université de Provence, 187 p.
- Batuszewski J., Ogien R., 1981, Réseaux d'immigrés. Ethnographie de nulle part, Editions Economie et Humanisme, (collections Politiques sociales), les Editions ouvrières, 185 p.
- Bellerhals J. et al., 1984, Microbiologie de la famille, "Que sais-je".
- Bipré P., 1985, Ville de Côte d'Ivoire 1893-1940, T.I., Fondation des villes coloniales en Côte d'Ivoire Abidjan, Dakar, Lomé, les NEA, 238 p.
- Labazee P., 1983, Logiques économiques et sociales des réseaux de commerce : l'économie marchande vue à l'état pratique, communication au séminaire IFAN/ORSTOM, "Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux", Saly-Portudal (SENEGAL), du 27 au 30 mai 1991.
- Laborie J.- P., Langumier Jean François, 1988, L'urbanisation de la Mauritanie ; enquête dans trois villes secondaires : Rosso, Kiffa et Aioun el Strouss, Paris la Documentation française, 95 p.
- Lafaye F., 1991, Trouver une cohérence à la superposition des réseaux, communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux, Paris, Sorbonne, 20-22 juin, 10 p. multigr.

- ambert de Frondeville A., 1987, Une alliance tumultueuse, les commerçantes maliennes du Dakar-Niger et les agents de l'Etat, in : Cahiers de l'ORSTOM, série sciences humaines, n° 1.
- la Mise en scène de la vie quotidienne. 1973, Ed.Minuit.
- angevin A., 1987, Rythmes sociaux et réinterprétation individuelle dans le parcours de vie, in : Annales de Vaucresson n° 26.
- aurent O., 1972, Dakar et ses banlieues in : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, Paris, CNRS, p. 763-784.
- aurent O., 1970, Une banlieue ouvrière : l'agglomération suburbaine de grand-yoff, Bulletin de l'Ifan, B.32, p. 518-557.
- ebart L. et Tabard N., 1971, La morphologie sociale des communes urbaines, in : Consommation, n° 2.
- e Bris E., 1982, Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence, in : Cahiers d'études africaine, 81-83, XXI, 1-3, p.129-174.
- e Bris E., 1987, Usages d'espaces et dynamique du front d'urbanisation dans les quartiers périphériques de Lomé, in : Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé. Paris, L'Harmattan (Villes et entreprises), p. 13-70.
- edrut R., 1973, Les Images de la ville, Anthropos.
- edrut R., 1979, Sociologie urbaine, P.U.F. (le sociologue), 231 p.
- efebvre H., 1988, Le Droit à la ville. Espace et politique. Anthropos (Points).
- Le Goascos M. H., 1991, L'appartenance à des réseaux d'information : un mode d'accès au logement ? communication à la deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux, IRESCO/CNRS, Paris-Sorbonne, 20-22 Juin, 15 p. multigr.
- Legoff J., Guireysse L., Banaszuk J., Boiteux M. et al., 1988, Métamorphoses de la ville. Crise de l'Urbain, futur de la ville. Colloque de Cerisy Paris, Economia, 413 p.
- Lemel Y., 1972, Les Emplois du temps des citadins, in: Economie et Statistique, n° 33, Avril.
- Lemel Y., Paradeise C., 1976, La sociabilité, Paris, INSEE.
- Lemieux V., 1982, Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage des graphes. Québec-Maloine, 162 p.
- L'empire du sociologue collectif, 1984, Révoltes logiques, Edition la découverte, (Cahiers Libres 384), Paris 164 p.
- Le Scornet D., 1988, Eloge du social. Messidor, Paris, 200 p.
- Lesthaeghe R. J., 1989, Reproduction and social organization in sub-saharan Africa. The Regents of the University of California, 556 p.
- Lévy J.P., 1987, Centres villes en mutation, Paris, CNRS, 257 p.
- Lévy P., Ségard M., 1983, Anthropologie de l'espace, CCI.
- Le Wita B., 1981, Famille, parenté, sociabilité à Paris. La place Jeanne d'Arc dans le XIII^e arrondissement. Etude d'ethnologie urbaine, Paris, éditions de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Lipietz A., 1972, Le Tribu foncier urbain (du pb de la Question urbaine, Maspéro.

- Locoh T., 1988, L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages, in : Congrès africain de population, UIESP / UEPA, Dakar, 7-12 novembre, p. 5.2.17-5.2.40.
- Locoh T., 1989, Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines, in : l'insertion des migrants en Afrique, Editions de l'ORSTOM, (colloques et séminaires), pp. 21-30.
- Locoh T., 1990, Evolution de la famille et transition démographique en Afrique, in : Revue internationale des sciences sociales, n° 126, novembre, p. 525-543.
- Lojkine Jean, 1977, Le Marxisme, l'Etat et la question urbaine., P.U.F.
- Lorrain F., 1975, Réseaux sociaux et classification sociale, Paris, Hermann.
- Lucas P., 1981, La religion de la vie quotidienne, P.U.F.
- Lututala M., 1987, Dynamique des migrations au Zaïre, le réseau de Kinshasa. Thèse présentée à la Faculté des Etudes supérieures en vue de l'obtention du grade de philosophie ~~Doctor~~ (Ph. D.), département de Démographie, faculté des Arts et sciences, Université de Montréal, 428 p.
- Magassouba M., 1985, L'Islam au Sénégal : demain les mollahs ?, Paris, Karthala.
- Magaud, J., Sugita, K. (1991) Histoires parallèles ou des histoires de vie un peu spéciales dans l'analyse de l'entreprise, Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les cahiers n°14, ORSTOM, SUD, pp. 91-99.
- Mahieu F. R., 1989, Transferts et communauté africaine, in : Statéco, INSEE, n° 58-59, juin-septembre, p. 107-136.
- Mahling K., 1987, Stratégies pour vivre. Réseaux et relations à Dakar. ENDA-MSID, 38 p.
- Massiah G., Tribillon J. F., 1988, Villes en développement : essai sur les politiques urbaines dans le Tiers-Monde, Paris, La découverte, 320 p. (cahiers libres).
- Mayer H., 1982, Les rapports de voisinage dans les immeubles divisés par appartements, notamment dans les grands ensembles, Paris Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 70 p.
- Mercier P., 1954, Aspects de la société africaine dans l'agglomération dakaroise : Groupes familiaux et unités de voisinage, in : Etudes sénégalaises, n°5, Centre IFAN-Sénégal, Saint-Louis, p. 11-40..
- Mermet J. C., 1991, Le lien de famille : la réciprocité en défaut, in : La revue du MAUSS, n°12, p 137-146.
- Métamorphoses de la ville, 1986, Colloque de Cerisy, Economica.
- Metton A., Bertrand M. J., 1974, Contribution à l'analyse du Quartier dans l'espace urbain, in : Revue de Géographie de Montreal, n° 1.
- Mignon J. M., 1986, Contrôle social et gestion urbaine à Dakar, in : Revue Tiers-Monde, tome XXVII, 105, janvier-mars, p. 151-161.
- Mitchell J. C. (ed.), 1969, Social networks in urban situation Analyses of personal relationships in Central African towns, published for the institute for african studies by Manchester University Press, 378 p.

- Mitchell J. C., 1980, Numerical Techniques in Social Anthropology, the Tylor library of social anthropology university of Oxford, 290 p.
- Mitchell J. C., 1987, Cities, Society and Social Perception. A Central African Perspective, Clarendon Press, Oxford, 336 p.
- Moreau de Bellaing L., 1988, La misère blanche : les modes de vie des exclus, Paris, l'Harmattan, 167 p. (logiques sociales).
- Mottin-Sylla, M.H., 1987, L'argent et l'intérêt : tontines et autres pratiques féminines de mobilisation de moyens à Dakar, ENDA-GRAF-ARGENT-11, 22 p.
- Nadel S., 1970, La théorie de la structure sociale, Minuit.
- Ndiaye A. M. I., 1989, Les associations dans l'entreprise industrielle : le cas des daayira du Port Autonome de Dakar, Mémoire de maîtrise, Dpt. de Philosophie, Université de Dakar, 151 p. multigr.
- Nicolas G., 1991, Le don rituel, face voilée de la modernité, in : La revue du MAUSS, p. 7-29.
- Nischis K., 1984, Signification affective du quartier, Paris, librairie des méridiens, 171 p. (sociologie au quotidien).
- O'Connor A. M., 1981, Urbanization in Tropical Africa : an Annotated bibliography, 381 p., 1981 G.K. Hall. Co. Boston Mass.
- O'Deye M., 1985, Les associations en villes africaines Dakar Brazzaville, l'Harmattan (Villes et Entreprises), 125 p.
- Osmont A., 1970, Processus de formation d'une communauté urbaine : les castors de Dakar, Paris, EHSS, 279 p. Thèse de doctorat sous la direction de Mercier.
- Osmont A., 1987, Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise, in : famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé, Paris, L'Harmattan (Villes et entreprises), p. 115-175.
- Oucho J.O., 1990, Migrant Linkages in Africa : retrospect and prospect, in : Conference on "The role of migration in african development : issues and policies for the 90S" par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA), commissioned papers, p. 109-141.
- Paix C., Castex P. 1979, Petites villes dépendantes et sous espaces dominés : Podor et Ndioum dans la moyenne vallée du Sénégal : Processus de formation et de reproduction des activités commerciales ; leur rôle dans l'organisation de l'espace interne et sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, Université de Paris 1, Institut d'étude du développement économique et social, Groupe de recherche analyse régionale sous la direction de Michel Rochefort, 221 p.
- Paix C., 1979, Petites villes dépendantes et sous espaces dominés : Podor et Ndioum dans la moyenne vallée du Sénégal : l'artisanat de production et de services ; mécanismes et formes de reproduction, Université de Paris 1, Institut d'étude du développement économique et social, Groupe de recherche analyse régionale sous la direction de Michel Rochefort, 197 p.
- Paradeise C., Sociabilité et culture de classe, in : Revue française de sociologie, 21 (4), p. 517-597.

- Passeron J. C., 1980, Les mots de la sociologie, Nantes.
- Passeron J.C., 1990, Biographies, flux, itinéraires trajectoires in : Revue Française de Sociologie, Jan-mars XXXI-1, p. 3-22.
- Petersmith M., 1980, The city and Social Theory, Basil Blackwell, Oxford.
- Pharo P., 1985, Le Civisme ordinaire, Méridiens.
- Piché V., 1989, L'Immigration haïtienne au Québec : modalités d'insertion, in : L'Insertion des migrants en Afrique, Editions de l'ORSTOM, (colloques et séminaires), p. 201-221.
- Pilon M., Pontié G., 1991, Développement inégal et mobilité : le cas des Moba Gurma du Nord Togo, in : Migration, changements sociaux et développement, Editions de l'ORSTOM, p. 103-125.
- Pincon M., 1982, Cohabiter : groupes sociaux et mode de vie dans une cité HLM, Paris, Ministère de l'urbanisme et du logement, plan-construction, 246 p.
- Pitrou A., 1977, Le Soutien familial dans la société urbaine, in : Revue Française de Sociologie, Janvier-Mars.
- Pitrou A., 1978, La vie précaire, CNAF.
- Pitrou A., 1978, Vivre sans famille ?, Privat.
- Pitrou A., Battagliola F., Buisson M., Rouffier N., Toussaint Y., 1983, Trajectoires professionnelles et stratégies familiales, ATP du CNRS, 404 p.
- Pires A. P., 1989, Analyse causale et récits de vie, in : Anthropologie et sociétés, vol. 13, n°3, p. 35-57.
- Politiques urbaines, 1985, Karthala, 174 p. (Politique Africaine) n° 17.
- Pontié G., Lericollais A., 1991, Relations à distance des migrants sereer, communication au séminaire IFAN/ORSTOM, "Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux", Saly-Portudal (SENEGAL), du 27 au 30 mai 1991.
- Preteceille E., 1988, Mutations urbaines et politiques locales, Paris, centre de sociologie urbaine, 217 p.
- Problèmes urbains, 1980, Québec ; Université Laval, département d'Anthropologie, 205 p. (Anthropologie et sociétés) vol 4, n° 1.
- Reichman S., 1987, De la menace du chômage à sa réalité : structure du réseau et perception du support social, in : Ferrand A., (dir. de.) Un niveau intermédiaire : les réseaux sociaux, La Celle Saint-Cloud : Centre d'Etudes des Solidarités Sociales, Actes du séminaire de l'IRESO-CNRS, 13 p.
- Reichert H., Remond J. D., 1980, Analyse sociale de la ville. Préface de A. Chevalier. Masson, Paris, Institut de l'Entreprise, 226 p.
- Rémy J., Voje L., 1974, La ville et l'urbanisation, Duculot.
- Rémy J., Voje L., 1981, Ville, ordre et violence, PUF.
- Rencontres sur le thème des quartiers : table ronde du 27 avril 1984 organisée par la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine et le Centre d'Etudes des espaces urbains de l'université de Bordeaux III. Talence : M.S.H.A. 1985, 137 p.
- Réseaux Sociaux , 1970, Numéro spécial de la Revue Canadienne de sociologie et d'anthropologie. Vol. 7, n° 4, Nov.

- Robin R., 1988, L'histoire orale : quelques interrogations sur une pratique et frontières du fantasme ou récit du vécu, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Rosenberg, S., 1980, Vivre dans son quartier...quand même, Les Annales de la recherche urbaine, 9.
- Salem G., 1981, De la brousse sénégalaise au Boul' Mich : le système commercial mouride en France, in : Cahiers d'études africaines, 81-83, p. 267-288.
- Sané I., 1987, Les marchands ambulants sénégalais dans les marchés urbains de Lyon : ethnographie d'un réseau économique et social, mémoire de D.E.A. de démographie et sciences sociales appliquées, Université Lumière Lyon 2, 209 p.
- Sansot P., 1986, Les formes sensibles de la vie sociale, Paris, P.U.F., 215 p.
- Santos M., 1971, Les villes du Tiers Monde, Paris : M. Th. Génin, 428 p. (Géographie économique et sociale, 10).
- Schutz A., 1987, Le chercheur et le quotidien, Méridiens Klincksiek.
- Schwartz O., 1990, Le monde privé des ouvriers. Hommes et Femmes du Nord. P.U.F. (Pratiques Théoriques), 531 p.
- Seed Ph., 1991, Introducing network analysis in social work, London, Jessica Kingsley publishers, 155 p.
- Ségalen M., 1981, Sociologie de la famille, A. Colin.
- Ségalen M., 1991, Jeux de familles, Paris, Presses du CNRS.
- Sélim M., 1985, La cohabitation pluri-ethnique in : urbanisation et enjeux quotidiens. Terrains ethnologiques dans la France actuelle. Editions Anthropos, p. 71-111.
- Shenneth R., 1980, Familles contre la ville, Paris, Encres-Recherche.
- Shenneth R., 1980, Les tyrannies de l'intimité, Paris, le Seuil.
- Simmel G., 1981, Sociologie et Epistémologie. Introduction de Julien Freund, Trad. de L. Gasparini, Paris, P.U.F., 239 p. (Sociologie).
- Singly F. de et al., 1986, L'organisation domestique : pouvoir et négociation, économie et statistique, Avril.
- Sinou A., 1985, Idéologies et Pratiques de l'urbanisme dans le Sénégal colonial, Paris, 302 p., thèse de doctorat de 3^e cycle, EHSS.
- Sapinos G., Blanchet D., Horlacher D. E., 1991, (édité par), Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement, INED, Division de la population des Nations-Unies, (Congrès et Colloques), (New York, août 1988), 367 p.
- Thelamon F., 1983, Sociabilités, pouvoirs et société : actes du colloque de Rouen, 24, 26 nov. GRHLS. Publication de l'université de Rouen 1987, 654 p. ill. 24 cm (P.U.R. 110).
- Thomson P., 1980, Des récits de vie à l'analyse du changement social, in : Cahiers internationaux de sociologie, numéro spécial : Histoire de vie et vie sociale, Paris, P.U.F., vol. LXIX., p. 249-268.
- Touraine A., Azcarate M., Castells M., Dofny J., Dubet F. et al., Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et Analystes Editions ouvrières, Editions Economie et Humanisme, 265 p.

- Trincas P., 1989, L'importance de la famille dans le processus d'insertion urbaine des Serer du bassin arachidier, in : L'Insertion des migrants en Afrique, Editions de l'ORSTOM, (colloques et séminaires), p. 33-39.
- United Nations, 1990, Patterns of first marriage timing and prevalence, 327 p.
- Vennetier P., 1976, Les villes d'Afrique tropicale, Paris, Masson, 192 p. (collection géographie tropicale).
- Vernière M., 1977, Volontarisme d'Etat et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers-Monde. Formation et évolution des banlieues dakaroises. Le cas de Dagoudane-Pikine, Paris, Bibliothèque nationale pour le Comité des travaux historiques et scientifiques, 278 p. ("Mémoires de la Section de géographie" 7).
- Vervaeke M., 1991, Relégation territoriale et aspiration à la mobilité résidentielle, in : Société contemporaine, Paris, L'Harmattan, n°5, mars, p. 117-133.
- Villac M., 1983, Les structures familiales se transforment profondément, in : Economie et Statistique n° 152, févr.
- Vincent P., 1984, Espaces géographiques et sociabilités, Données sociales.
- Vuarin R., 1991, Entre le devoir et la honte. Première approche de l'entraide populaire à Bamako, communication au colloque "Le financement communautaire des services de santé et les médicaments essentiels en Afrique : où en sommes-nous ?", Centre international de l'enfance, Paris, 25-27 septembre, 16 p. multigr.
- Vuarin R., 1991, Quelles solidarités sociales peut-on mobiliser pour faire face au cout de la maladie ? ou Du baptême au vaccin en passant par les griottes, Document provisoire, ORSTOM, Bamako, 15 p. multigr.
- Watier P., 1986, Simmel Georges, La sociologie et l'expérience du monde moderne, dir, pref. Julien Freud. Paris, Méridiens Klincksieck, 292 p. (sociétés).
- Weber F., 1989, Le travail à côté, Etude d'ethnographie ouvrière, INRA/EHESS, 212 p.
- Wellman B., Leighton B., 1981, Réseaux, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire. Espace et Société, 38-39, p. 111-131.
- Wellman B., Richardson R. J., 1987, Analyse des réseaux. Principes, développement, productions, communication in : Ferrand A., (dir. de.) Un niveau intermédiaire : les réseaux sociaux, La Celle Saint-Cloud : Centre d'Etudes des Solidarités Sociales, Actes du séminaire de l'IRESO-CNRS, 31 p.
- Werner J.F., 1991, Urbanisation et déviance au Sénégal, Ph D. d'anthropologie, Université de Montréal, 427 p.
- Willame, R., 1988, Pour une micro-sociologie historique. La méthode des récits de vie, in : Au delà du quantitatif. Espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie. Chaire Quetelet'85, Université Catholique de Louvain, CIACO Editeur, p. 179-248.
- Wirth L., 1984, Le Phénomène urbain comme mode de vie. In : L'Ecole de Chicago. Naissance de l'Ecologie urbaine, Aubier-Montaigne.
- Young M., Willmott P., 1983, Le village dans la ville, Paris, centre Georges Pompidou.

13 ANNEXES

1 LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Sous-échantillon selon le sexe.
- Tableau 2 : Sous-échantillon selon l'âge et le sexe.
- Tableau 3 : Sous-échantillon selon le statut migratoire et le sexe.
- Tableau 4 : Sous-échantillon selon le lieu, le quartier d'habitation et le sexe.
- Tableau 5 : Profession des individus sélectionnés à partir du questionnaire quantitatif.
- TABLEAU 6 : Type de visites des migrants dans leur localité d'origine.
- TABLEAU 7 : Don des répondantss au noyau conjugal (épouses et enfants du couple).
- TABLEAU 8 : Don des répondants au père ou mère.
- TABLEAU 9 : Don des répondants à la parenté.
- TABLEAU 10 : Don des répondants à des associations.
- TABLEAU 11 : Don des répondants à d'autres personnes.
- TABLEAU 12 : Soutien reçu par les répondants de leur noyau conjugal.
- TABLEAU 13 : Soutien reçu par les répondants de leur père, mère ou parent.
- TABLEAU 14 : Soutien reçu par les répondants de leurs frères ou soeurs.
- TABLEAU 15 : Soutien reçu par les répondants d'autres personnes.
- TABLEAU 16 : Soutien reçu par les répondants des associations.
- TABLEAU 17 : Lien avec personne-ressource par génération (indépendants hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar).
- TABLEAU 18 : Lien avec la personne ressource par génération (indépendnats hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABLEAU 19 : Lien avec la personne ressource par génération (indépendants hommes nées à Dakar/Pikine).

- TABEUA 20 : Lieu de résidence des personnes-ressources par génération (hommes indépendants nés hors de Dakar/Pikine).
- TABEUAU 21 : Lieu de résidence des personnes-ressources par génération (hommes indépendants nés à Dakar Pikine).
- TABEUAU 22 : Salariés au service d'un parent par génération (hommes nés hors de Dakar/Pikine emploi juste après arrivée à Dakar).
- TABEUAU 23 : Salariés au service d'un parent par génération (hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABEUAU 24 : Salariés au service d'un parent par génération (hommes nés à Dakar/Pikine).
- TABEUAU 25 : Salariés au service d'un parent par génération (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar).
- TABEUAU 26 : Salariées au service d'un parent par génération (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude, d'inactivité).
- TABEUAU 27 : Salariées au service d'un parent par génération (femmes nées à Dakar/Pikine).
- TABEUAU 28 : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié hommes nés hors Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar).
- TABEUAU 29 : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (hommes nés hors Dakar/Pikine emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude, ou d'inactivité).
- TABEUAU 30 : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (hommes nés à Dakar/Pikine).
- TABEUAU 31 : Recours à personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à à Dakar).
- TABEUAU 32 : Recours à personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage d'apprentissage, d'étude, ou d'inactivité).
- TABEUAU 33 : Recours à personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (femmes nées à Dakar-Pikine).

- TABLEAU 34 : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar).
- TABLEAU 35 : Lieu de travail personnes-ressources pour accès emploi salarié par génération (hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABLEAU 36 : Lieu de travail personnes-ressources pour accès emploi salarié par génération (hommes nés à Dakar).
- TABLEAU 37 : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (femmes nées hors Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar).
- TABLEAU 38 : Lieu de travail personnes-ressources pour accès emploi salarié par génération (femmes nées hors Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABLEAU 39 : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (femmes nées à Dakar/Pikine).
- TABLEAU 40 : Lien avec la personne-ressource pour accès au travail salarié par génération (homme nés hors de Dakar/Pikine, emploi juste après l'arrivée à Dakar).
- TABLEAU 41 : Lien avec la personne-ressource pour l'accès au travail salarié par génération (hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABLEAU 42 : Lien avec la personne-ressource pour l'accès au travail salarié par génération (hommes nés à Dkr).
- TABLEAU 43 : Sexe de la personne-ressource pour l'accès à l'emploi salarié par génération (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi juste après l'arrivée à dakar/Pikine).
- TABLEAU 44 : Sexe de la personne-ressource pour l'accès à l'emploi salarié par génération (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABLEAU 45 : Sexe de la personne-ressource pour l'accès à l'emploi salarié par génération (femmes nées à Dakar/Pikine).

- TABLERAU 46 : Lieu de résidence de la personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar/Pikine).
- TABLERAU 47 : Lieu de résidence de la personne-ressources pour accès emploi salarié par génération hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABLERAU 48 : Lieu de résidence de la personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (hommes nés à Dakar/Pikine).
- TABLERAU 49 : Lieu de résidence de personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar/Pikine).
- TABLERAU 50 : Lieu de résidence de personne-ressources pour emploi salarié (femmes nées hors de Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).
- TABLERAU 51 : Lieu de résidence de personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (femmes nées à Dakar/Pikine).
- Tableau 52 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants hommes et femmes arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans.
- Tableau 53 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants hommes et femmes arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans.
- Tableau 54 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants hommes et femmes arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans.
- Tableau 55 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels.
- Tableau 56 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement migrantes arrivées à Dakar après l'âge de 20 ans, pour tous les statuts résidentiels.
- Tableau 57 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au premier logement par génération (migrants arrivés après l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels.

- Tableau 58 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au premier logement par génération (migrantes arrivées après l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels).
- Tableau 59 : Lien des cohabitants (hébergés et co-locataires) dans le premier logement à Dakar par génération (migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans).
- Tableau 60 : Lien des cohabitantes (hébergées et co-locataires) dans le premier logement à Dakar par génération (migrantes arrivées à Dakar après l'âge de 20 ans).
- Tableau 61 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération hommes et femmes présents à Dakar à l'âge de 20 ans.
- Tableau 62 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération hommes et femmes présents à Dakar à l'âge de 20 ans.
- Tableau 63 : Lien avec l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération hommes et femmes présents à Dakar à l'âge de 20 ans.
- Tableau 64 : Lien avec intermédiaire pour le premier changement de logement par génération (répondants présents à Dakar à l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels).
- Tableau 65 : Lien avec intermédiaire pour le premier changement de logement par génération (répondantes présentes à Dakar à l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels).
- Tableau 66 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération (répondants présents à Dakar à l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels).
- Tableau 67 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour le premier changement de logement par génération (répondantes présentes à Dakar à l'âge de 20 ans pour tous les statuts résidentiels).
- Tableau 68 : Lien des cohabitants (hébergés et co-locataires) dans le premier logement par génération (répondants présents à Dakar à l'âge de 20 ans).
- Tableau 69 : Lien des cohabitantes (hébergées et co-locataires) dans le premier logement par génération (répondantes présentes à Dakar à l'âge de 20 ans).
- Tableau 70 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération (hommes et femmes).

- Tableau 71 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération (hommes et femmes).
- Tableau 72 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération (hommes et femmes).
- Tableau 73 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération pour tous les statuts résidentiels.
- Tableau 74 : Lien avec intermédiaire pour l'accès au logement de migrantes de retour à Dakar par génération pour tous les statuts résidentiels.
- Tableau 75 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération (répondants pour tous les statuts résidentiels).
- Tableau 76 : Lieu de résidence de l'intermédiaire pour l'accès au logement de migrantes de retour à Dakar par génération (répondantes pour tous les statuts résidentiels).
- Tableau 77 : Lien des cohabitants (hébergés et co-locataires) pour l'accès au logement de migrants de retour à Dakar par génération.
- Tableau 78 : Lien des cohabitantes (hébergées et co-locataires) pour l'accès au logement de migrantes de retour à Dakar par génération.

2 GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF INDIVIDUEL :

RESEAUX FAMILIAUX:

mode d'organisation de la famille à Dakar:
 répartition géographique à Dakar/Pikine
 *circulation des membres de la famille à l'intérieur du
 réseau familial à Dakar/Pikine
 formes de solidarité
 lieux hébergés: liens
 enfants confiés: liens avec parents donateurs ou receveurs
 lieux qui prennent les repas chez vous
 où et comment avez-vous connu votre(vos) épouse(s) ou époux:
 milieu relationnel, liens avec personnes par l'entremise
 desquelles le contact et la relation s'est développée:
 connaissances communes antérieures et actuelles
 à l'occasion de cérémonies familiales (mariage, baptême,
 décès):
 dernières personnes de contact ou à consulter
 *à l'occasion de cérémonies religieuses (tabaski, korité,
 amxarit, Noël, Pâques...): avec qui faites vous des échanges
 de plats et autres réciprocitys: offres, visites...
 *prospector les homonymes des enfants du couple et des frères
 et soeurs
 *voir si possible albums photo: diversité des relations
 familiales et extra familiales
 *liens avec milieu d'origine: biens envoyés ou reçus, séjours
 hors de Dakar/Pikine, visites reçues, associations de
 ressortissants, associations ethniques

*VIE DE RELATIONS:

*professionnel: syndicat, coopérative, amicale, club: formes
 de solidarité à l'occasion de licenciement, sanctions, décès
 d'un collègue ou membres de sa famille, cérémonies familiales
 ou religieuses, fête du travail
 voir la dynamique relationnelle courante dans le milieu de
 travail au sein et entre les différentes strates et catégories
 socio-professionnelles: formes et modalités de solidarité
 modalités accès au travail: liens avec personnes mises à
 contribution pour soi même et si c'est le cas pour fils,
 frères, soeurs, cousins, amis...
 *religieux: appartenance dahira, liens avec coreligionnaires
 fréquentant le même lieu de culte
 avez vous un chef religieux (marabout, église) quels liens
 entretenez vous, à propos de quoi l'avez vous sollicité ou
 envisagez vous de le faire (pourquoi et quelles en
 étaient/seront les modalités...)
 *voisinage: types de relations de solidarité, passer en revue
 voisins actuels et antérieurs
 vie associative dans le quartier: association de locataires,
 association de parents d'élèves, autres regroupements...
 copassagers de bus ou autres moyens de transport
 *politique: appartenance à des organisations politiques et des
 groupes d'opinions
 *sportive: appartenance à des associations ou clubs de sport,
 prendre des cas où ces relations ont aidé à satisfaire un
 besoin autre que sportif

*loisirs: fréquentez-vous une grand'place (belote, jeux de dame, pétanque, regroupement informel de parieurs de jeux de hasard

*tontines: qui sont membres, montant de la mise, à quelles occasions bénéficie t-on de la tontine

PERSONNES FREQUENTEES REGULIEREMENT:

*temps consacré à vos relations fréquentes: ami(e)s, copains, voisin(e)s, collègues...

qui sont - ils (origine sociale, quartier d'habitation actuel, spécificité de vos liens...)

qui sont vos confident(e)s

*personnes avec qui vous avez un contact potentiel: ex condisciples, ami(e)s d'enfance

*auprès de qui (personnes et/ou institutions) prenez vous des crédits en cas de besoin: comment l'avez vous connu, pourquoi un tel choix

autres contacts établis par son intermédiaire

*qui vous sollicitent généralement pour des prêts d'argent, des offres de denrées alimentaires et/ou d'argent

*pour vos services , avec qui traitez-vous:

-auprès de qui (commerçants) faites-vous vos achats habituels: fin de mois, quotidiennement

spécificités de vos liens: sont-ils antérieurs ou non à l'activité commerciale

comment l'avez vous connu

-couture: votre tailleur ou couturière: par qui l'avez vous connu, entretenez vous des réciprocités sociales

*PERSONNES RESSOURCES:

*à Dakar, dans quels domaines êtes vous relativement sûrs d'avoir de l'influence ou un privilège ("bras longs") que vous pouvez mettre à contribution en cas de besoin:

-services administratifs

-services privés

-secteur informel

-parti au pouvoir

-opposition

-gouvernement

-associations

-clubs de service

-marabout, église

(spécificités de vos liens, modalités de satisfaction de besoins...)

3 GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF POUR COLLECTIF:

*IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L'ENTITE:

- qui est membre: génération, classe d'âge, origine sociale, statut socio-professionnel.
- quels liens avaient-ils au départ.
- comment et de qui est venue l'idée de l'entité.
- espace commun aux membres.
- profil des leaders.

*L'ENTITE:

- conditions d'émergence et modalités de mise en place, explication sur l'appellation si nécessaire.
- objectif déclaré partagé par tous.
- caractéristiques spécifiques de l'entité.
- mode de fonctionnement et structuration: statut et rôle des membres.
- étapes marquantes de l'évolution de l'entité.
- possibilités internes et externes de satisfaction des besoins des membres: typologie des besoins et ressources propres à l'entité (possibilités de mise en relation).
- quels sont les pôles de pouvoir dans l'entité: stratégie individuelle et stratégie collective (articulation et contradiction).
- système de communication interne formelle et informelle: réseaux de relations internes, segments de réseaux.

*L'ENTITE ET SON ENVIRONNEMENT SOCIAL:

- cas de solidarité facilitée par l'entité.
- perception de l'entité par d'autres personnes
- relations entre l'entité considérée et d'autres entités: relations de concurrence, tolérance, complémentarité?
- relations à distance favorisées par l'entité.
- pérennité de l'entité.